

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMERCIALES ET DES SCIENCES
DE GESTION

Département des Sciences Economiques

Mémoire de fin de cycle

En vue d'obtention du diplôme de Master en Science Economiques

Option : Economie Appliquée et Ingénierie Financière

Thème

Impact de la politique budgétaire sur la
croissance économique

Cas de l'Algérie entre 1980 et 2013

Présenté par :

☒ M. Nacer MESSAOUI

☒ M. Salim SAIDANI

Dirigé par :

M. Mourad OUCHICHI

Date de soutenance :

Président : M. Samir BOUMOULA

Examineur : M. Lhocine BIATOUR

Rapporteur : M. Mourad OUCHICHI

Promotion 2015- 2016

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

La mémoire de mon défunt grand-père, à mes parents et toute ma famille qui ont toujours eu pour souhait de me voir réussir, et à tous ceux qui me sont cher ;

Nacer

Je dédie ce travail à :

La mémoire de ma défunte grand-mère, à toute ma très chère famille et mes proches.

SALIM

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, nous tenant a exprimé toutes notre gratitude à dieu tous puissant, de nous avoir donné la santé, le courage et la patience pour réaliser ce travail dans les meilleurs conditions.

Nous adressons nos vifs remerciements et reconnaissances à notre respectueux promoteur M. Mourad OUCHICHI qui nous a comblés avec ses engagements et son sérieux.

A M. Foudil Ait ATMANE et M. Fares ABDE RAHMANI pour leurs temps, leurs orientations et leurs conseils.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont participées de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Liste des abréviations

Liste des abréviations

- **ADF** : Test de Dickey-Fuller Augmenté.
- **AIC** : Critère d'AKAIKE.
- **b** : Elasticité de la production par rapport au stock de capitaux publics.
- **c** : Nombre de coefficients dont on test la nullité.
- **Cal** : Statistique calculée.
- **CF** : Consommation Finale.
- **COV** : Covariance.
- **d** : Taux de déclasserement du capital.
- **DA** : Dinars Algérien.
- **det** : Déterminant de la matrice variance covariance.
- **DF**: Test de Dickey-Fuller.
- **DP** : Dépenses Publiques.
- **DS** : Difference stationary.
- **DTS** : Droits de tirage spéciaux.
- **DZD** : Algerian Dinars.
- **E** : Espérance.
- **f** : Fonction polynomiale de temps.
- **F** : Fonction.
- **F** : test de Fisher.
- **FBCF** : Formation Brut de Capital Fixe.
- **FMI** : Fond Monétaire International.
- **FRR** : Fond de Régulation des Recettes.
- **G** : Dépenses publiques.
- **INV** : Investissement.
- **K** : Capital.
- **k** : Nombre de variables du système.
- **L** : Niveau d'emploi.
- **LDP** : Logarithme des Dépenses Publiques.
- **LINV** : Logarithme de l'investissement.
- **Ln** : Logarithme Népérien.
- **LPIB** : Logarithme du Produit Intérieur Brut.

Liste des abréviations

- **LPP** : Logarithme du Prix du Pétrole.
- **MCO**: Méthode des Moindres Carrés Ordinaires.
- **Mds** : Milliards.
- **N** : Niveau d'emploi.
- **n** : Nombre d'observations.
- **NTIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.
- **ONS** : Office National des Statistiques.
- **p** : Nombre de retards.
- **P.P.A** : Parité du pouvoir d'achat
- **PAS** : Programme d'Ajustement Structurel.
- **PCSC** : Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance.
- **PGF** : Productivité globale des facteurs.
- **PIB** : Produit Intérieur Brut.
- **PME** : Petites et Moyennes Entreprise.
- **PP** : Prix du Pétrole.
- **PSRE** : Programme de Soutien à la Relance Economique.
- **Q** : Niveau de production.
- **r** : Rang de la matrice.
- **S** : Taux d'épargne.
- **SCR_c** : Somme des Carrés des Résidus du modèle contraint.
- **SCR_{nc}** : Somme des Carrés des résidus du modèle non-contraint.
- **t** : Indice de temps.
- **t** : Statistique de Student.
- **T.I.P.P** : Taxe inférieure sur les produits pétroliers.
- **Tab** : Statistique tabulée.
- **TS** : Trend Stationary (Processus Stationnaire).
- **u** : Taux d'imposition.
- **USD** : Unated States Dollars.
- **V** : Variance.
- **V.A** : Valeur ajoutée.
- **VAR** : Vecteur Auto Régressif.
- **VECM** : Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur.

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I : Les fondements théoriques de la politique Budgétaire	4
Section 1 : Budget de l'Etat et loi de finances	4
Section 2 : Généralités sur la politique budgétaire	13
Chapitre II : Théories et modèles de croissance économique	28
Section 1 : Généralités sur la croissance économique	28
Section 2 : Typologie, théories et modèles de croissance économique	37
Chapitre III : Politiques budgétaires et programmes de relance économique	49
Section 1 : La situation économique et financière de l'Algérie	49
Section 2 : Les différents programmes de la relance économique en Algérie	55
Chapitre IV : Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique, cas de l'Algérie de 1980 à 2013	64
Section 1: Présentation des instruments statistiques utilisés	64
Section 2 : Analyse uni-variée et multi-varié	72
Conclusion générale	86

Introduction générale

Introduction générale

L'Etat, entant que puissance publique, est sans cesse à la recherche de l'équilibre macroéconomique. Ainsi, il intervient pour orienter l'économie en utilisant différents moyens et instruments, principalement en mettant en œuvre une politique budgétaire, monétaire ou mixte.

La politique budgétaire consiste alors, à agir par les dépenses publiques, par les recettes budgétaires ou bien par les transferts. La politique budgétaire est citée comme suit : « *La politique budgétaire est une politique qui consiste à utiliser les variations de l'équilibre budgétaire de l'État pour atteindre certains objectifs, qui pourrait assigner la stabilisation de l'activité économique, une distribution équitable des ressources entre générations et à l'intérieur d'une génération donnée, la promotion d'un sentier de croissance optimale fondée sur l'accumulation du capital, et la perte de soutenabilité de la politique budgétaire réduit son efficacité au regard de tous les objectifs à la fois, il correspond à l'ensemble des modifications de l'imposition ou des dépenses publiques¹* » .

Ainsi, la politique budgétaire se positionne aujourd'hui au centre de la problématique de développement économique dans de nombreux pays du monde, à l'instar de l'Algérie dont l'économie, est dépendante des hydrocarbures en quasi-totalité. « *Les hydrocarbures représentent 97% des exportations totales, 45% du PIB, et 55% du budget de l'Etat²* ».

Dans ce cadre, l'Etat algérien est sans cesse à la recherche d'un renforcement de sa politique budgétaire qui, depuis ces dernières années, s'est accompagnée d'un mouvement de rationalisation des choix économiques ; en l'occurrence : l'action par les dépenses publiques constitue le moyen privilégié de l'Etat algérien dans sa recherche d'instaurer une politique économique adéquate permettant de redresser la situation économique du pays, qui est fragilisée par la volatilité des cours des hydrocarbures.

L'augmentation des dépenses publiques de l'Algérie, soutenue depuis le début des années 2000 par la hausse des prix du pétrole, confirme le fait que la politique budgétaire constitue la pierre angulaire de la politique économique du pays, dans le but de réaliser

¹ Michael BURDA et Charles WYPLOSZ ; « Macroéconomie: A european text » ; Edition De Boeck, P 434.

² KPMG : « Guide investir en Algérie », Edition 2014

les grands équilibres macroéconomiques. Afin d'accentuer l'efficacité du processus budgétaire tout en maintenant une soutenabilité des finances publiques, l'Etat algérien a adopté de nombreuses règles budgétaires et ce, en faisant un arbitrage entre imposition d'un seuil maximum des dépenses, plafonner les impôts, le solde budgétaire ou la dette.

Par ailleurs, pour pouvoir être utilisées de manière optimale, et ainsi atteindre les objectifs préalablement tracés, de manière à assuré un certain niveau de croissance économique, ces règles doivent être soutenues par certains principes budgétaires, capables d'assurer une affectation efficace des ressources financières entre les programmes de dépenses.; en l'occurrence une croissance économique stable et équilibrée, ainsi, « *la croissance est définie par l'accroissement durable de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe, réalisé dans des changements de structure et éventuellement de système, et accompagné de progrès économiques variables*³ ». A cet effet, il faudrait établir des plans à long terme, tout en réduisant la fragmentation des budgets, et en mettant davantage l'accent sur les résultats auxquels aboutissent les dépenses publiques.

La finalité de cette recherche est de contribuer aux travaux déjà réalisés, et qui avaient pour objet de démontrer l'existence d'une corrélation entre la politique budgétaire adoptée par les Etats et le degré de croissance économique. De ce fait, montrer à travers la conduite de la politique budgétaire en Algérie, les grandes orientations et les moyens mis en œuvre pour sa concrétisation en vue de mesurer son impact sur la croissance économique qui, demeure de tout temps un des principaux objectifs fixés par les pouvoirs publics. Autrement dit ; notre contribution consiste à démontrer l'effet de la politique budgétaire engagée en Algérie ces dernières années sur la croissance économique. Pour cela nous allons essayer de répondre à la question suivante : **Quel est l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie de 1980 jusqu'à 2013 ?**

De cette question principale, découle un certain nombre de questions secondaires :

- Existe-t-il réellement une relation entre les dépenses publiques de l'Etat et la croissance économique dans le cas de l'Algérie? Si oui, quels sont ses effets?
- La politique budgétaire entreprise par l'Algérie permet-elle une régulation efficace de l'activité économique?

³ F PERROUX, L'économie du XX^e siècle, Edition PUF, Paris, 1961, p.408.

Pour répondre à ces interrogations, nous avons dégagé l'hypothèse suivante :

➤ La préoccupation de l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique, a de tout temps constitué une préoccupation centrale de la science économique, de cette manière, la politique budgétaire est supposée être de nature à exercer son effet sur les indicateurs macroéconomiques;

➤ Au cours de ces dernières années, l'Etat algérien a sans cesse augmenté le niveau des dépenses publiques afin de relancer l'activité économique, dans ce cadre, la politique budgétaire est présumée être l'un des principaux instruments de la politique économique.

Pour vérifier les hypothèses précédentes, notre travail sera divisé en deux parties distinctes, la première partie est destinée au volé théorique, la seconde partie sera consacrée à la vérification des hypothèses avancées.

Le premier chapitre illustrera les différents aspects théoriques, par la définition des concepts, puis nous évoquerons la politique budgétaire dans l'économie.

Le deuxième chapitre sera axé sur les différentes théories de croissance économique et les différents modèles utilisés par de nombreux économistes.

Le troisième chapitre, sera dédié à la politique budgétaire dans l'économie algérienne, dans le but de mettre en évidence les différentes ressources dont dispose l'Etat pour faire face à ses dépenses.

Pour finir, nous terminerons notre travail par une analyse économétrique, ayant pour objet de vérifier l'existence d'une relation entre la politique budgétaire et la croissance économique en Algérie durant la période de référence, où nous essaierons d'expliquer les éléments de base des séries temporelles, puis nous passerons à l'estimation économétrique par une modélisation VAR en vue de vérifier nos hypothèses de départ, et ainsi, l'existence d'une relation à court ou à long terme entre les variables étudiées. Et enfin, nous terminerons par l'application des différents tests de causalité des variables.

Chapitre I

Chapitre I : Les fondements théoriques de la politique budgétaire

Introduction

Dans le cadre de ce premier chapitre, intitulé les fondamentaux théoriques de la politique budgétaire, nous allons commencer par la mise en avant du budget de l'Etat, et de la loi de finances (définition, nature, différents aspects, caractéristiques et principes), puis nous enchaînerons, avec la deuxième section intitulée politiques budgétaires, qui est un paramètre incontournable de notre travail de recherche.

Section 1: Budget de l'Etat et loi de finances

Les économistes emploient la notion de « budget de l'État », tandis que les juristes parlent de « loi de finances ». Au fond, les deux définitions recouvrent sensiblement la même réalité, la définition économique est descriptive, alors que la définition juridique est normative¹.

1.1. Définitions et nature du budget de l'État

Le terme budget de l'État, est une notion évolutive, en terme simple, le budget de l'Etat peut être défini comme étant l'ensemble des comptes exprimant en une approche de « finances publiques », le programme annuel de ressources et de charges d'un Etat donné.

L'une des premières définitions avancées donne, une interprétation classique : « *Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de l'État et des autres services que les lois assujettissent aux mêmes règles*² ».

Cette approche classique du budget, s'appuie sur le modèle français, et a été élaborée à l'époque de l'État gendarme, mais elle ne correspondait plus aux réalités financières et économiques du XXe siècle, d'où une nouvelle définition du budget qui a été proposée le 19 juin 1956 en France, celle-ci, envisage uniquement le budget de l'État : « *Le budget de l'État prévoit et autorise en la forme législative les charges et les ressources de l'État. Il est arrêté par le Parlement dans la loi de finances qui traduit les objectifs économiques et financiers du gouvernement*³ ».

¹ Matthieu CARON, Budget, politiques budgétaires, Édition Bréal, Paris 2007, p 13.

² Christian BIGAUT, Finances publiques droit budgétaire, Édition Ellipses, Paris 1995, p 25

³ Christian BIGAUT, Op cit, page 26

« Le budget de l'État est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année civile, toutes les ressources et toutes les charges de l'État⁴ ».

Ainsi, de manière générale « Le budget de l'État », est un état prévisionnel et limitatif, sanctionné par une décision (dans le cadre de la loi de finances), le rendant exécutoire et l'assortissant de force contraignante, des dépenses et des recettes à réaliser au cours d'une période par l'État⁵.

1.2. Les différents aspects du budget de l'État

Nombreux sont les aspects du budget de l'Etat, à savoir :

1.2.1. L'aspect financier du budget de l'État

L'aspect financier du budget de l'Etat comporte les éléments suivants :

a) La prévision des ressources et des charges

Le fait que le budget corresponde à un programme d'action chiffré permet de distinguer d'autres documents financiers dont l'importance théorique et pratique apparaît également considérable⁶.

b) Le budget et le compte

Alors que le budget décrit des opérations destinées à être exécutées, le compte retrace des opérations qui ont effectivement été accomplies. Ce document permet non seulement d'apprécier la fidélité de l'exécution du budget, mais aussi le plus ou moins grand réalisme de la prévision budgétaire.

c) Le budget et le bilan

Le budget correspond, dans un sens large à l'action future des pouvoirs publics. Le bilan quand à lui, reflète une image précise de la situation financière à un moment déterminé. Il oppose un actif à un passif, c'est-à-dire d'une part des valeurs immobilisées ou d'exploitation et des créances, d'autre part des capitaux propres et des dettes.

⁴ Christian BIGAUT, Op cit, page 26

⁵ Ahmed SILEM et Jean-Marie ALBERTINI, Lexique d'économie, Édition Dalloz, 2002, p 94.

⁶ Pierre Di MALTA, Fiances publiques, Édition Presse Universitaire de France, Paris 1999, p 2-15.

d) Le budget et le rapport économique et financier

L'Etat absorbe généralement la plus grande part de la richesse nationale et se voit exercer une action ambitieuse dans le domaine de la production et de la répartition des richesses. A cet effet, il est indispensable que les gouvernements disposent d'une documentation précise sur l'état de l'économie et des finances.

1.2.2. L'aspect politique du budget de l'État

L'état de prévision des ressources trouve naturellement sa place parmi les instruments du pouvoir dans tout pays, quel qu'en soit le régime politique. En revanche, le budget, au sens plein du terme, n'existe qu'à condition qu'une assemblée représentative autorise des organes exécutifs à réaliser les opérations financières prévues.

1.2.3. L'aspect juridique du budget de l'État

Le budget est généralement qualifié de loi, mais la question qui se pose est de savoir si cette qualification est justifiée. Il apparaît tout d'abord que le budget constitue une décision du parlement, et s'analyse tout comme les autres décisions parlementaires. Ce n'est pas pour autant dans son intégralité une loi au sens matériel. En effet, la loi dans cette seconde acceptation, est une décision générale et impersonnelle. Or, toutes les dispositions d'un budget ne revêtent pas un tel caractère, cette constatation apparaît nettement, que l'on considère le budget des recettes ou celui des dépenses.

a) Les recettes

Les recettes fiscales donnent lieu à deux sortes de mesures. La première établit le mécanisme permanent de chaque impôt, c'est-à-dire les règles d'assiette, de liquidation et de recouvrement. Tandis que l'autre mesure a pour objet d'autoriser l'application de ces règles fiscales durant la période budgétaire à venir et ne constitue donc qu'un acte, à condition que les règles fiscales ne puissent pas être mises en œuvre, pour ce qui est des autres recettes, qu'il s'agisse des revenus domaniaux, des dons et legs ou des amendes pénales, celles-ci ne sont pas soumises à des règles fixées par le budget, qui ne présente jamais, de ce fait, le caractère d'une loi matérielle, mais celui d'un acte, condition qui autorise les organes compétents à percevoir les recettes.

b) Les dépenses

Les dépenses autorisées par le budget ne font pas l'objet de dispositions générales et impersonnelles. Le budget des dépenses n'a donc pas le caractère d'une loi au sens matériel. Le budget des dépenses apparaît comme « une décision individuelle, faisant naître une situation subjective pour le ministre de l'économie, et parfois aussi pour les créanciers de l'État ». Dès lors, le budget n'apparaît que comme la condition mise par le législateur à l'exercice de la compétence des autorités publiques habilitées à émettre des actes juridiques créateurs de créances envers le Trésor.

1.3. Les caractéristiques du budget de l'État

Le budget peut prendre plusieurs caractéristiques, en l'occurrence :

1.3.1. Le budget est un acte de prévision

Le budget se définit comme un acte de prévision ou un document budgétaire à priori ; un budget public est toujours établi avant son exécution effective. Cette première étape du mécanisme budgétaire se présente comme une opération à la fois systémique et obligatoire, quelles que soient les difficultés de la prévision et la nécessité de l'adapter en cours d'exécution. Cet aspect prévisionnel constitue l'une des principales caractéristiques de la notion de budget ; elle permet de distinguer les budgets publics des budgets privés des entreprises ou des particuliers.

1.3.2. Le budget est un acte d'autorisation

L'acte d'autorisation constitue la seconde étape de l'opération budgétaire cette autorisation présente deux caractéristiques qui donnent au budget de l'État toute sa spécificité, elle revêt la forme d'une série d'autorisations données, sur la base du document prévisionnel, par le parlement au gouvernement. Cette caractéristique apparaît comme la conséquence nécessaire de l'existence d'un régime représentatif. Cette autorisation doit être préalable, c'est-à-dire qu'elle doit précéder les opérations d'exécution. Car le gouvernement ne peut percevoir les recettes publiques et effectuer les dépenses publiques qu'après avoir obtenues l'autorisation budgétaire.

1.4. Les Principes d'élaboration du Budget de l'État

Le budget de l'État obéit aux grandes règles du droit budgétaire apparues au tout début du XIXe siècle. Les principes fondamentaux du budget relèvent, quant à leurs finalités originales, du souci de l'appareil législatif de disposer des outils nécessaires

devront lui permettre d'accomplir convenablement sa mission de contrôle du pouvoir exécutif en ce qui concerne l'autorisation de percevoir les impôts et le souci des conditions d'utilisation des deniers publics.

L'évolution économique, politique et sociale à entraîner un infléchissement de ces principes et parfois, l'apparition d'exception importante. Il existe six principes budgétaires: cinq régissent l'établissement du budget, le sixième s'applique au vote du budget⁷.

1.4.1. Le principe de l'annualité budgétaire

Le principe de l'annualité fut le premier principe de droit budgétaire, il signifie que la durée de l'exercice budgétaire est d'un an. L'année budgétaire coïncide en effet avec l'année civile, et s'étend du 1er janvier au 31 décembre, ce qui a pour conséquence que les pouvoirs de l'ordonnateur et du comptable expirent au même moment et que plus aucune imputation sur les crédits inutilisés n'est possible. L'annualité implique donc que l'établissement s'en tienne à une exécution annuelle du budget : l'autorisation des recettes et des dépenses données par le parlement et l'exécution de cette autorisation valent pour une année donnée. Dans le système dit « *de l'exercice* », au contraire, on rattache à une année budgétaire toutes les recettes constatées et toutes les dépenses réalisées pendant cette année budgétaire.

1.4.2. Le principe de l'unité budgétaire

Le principe de l'unité budgétaire signifie l'obligation de présenter l'ensemble des charges et des produits sans exclusion d'aucune sorte. Ce principe ne s'offre aucune exception dans le budget de l'État qui doit toujours récapituler les recettes et les charges dans un seul document, même si celle-ci sont purement prévisionnelles. L'unité budgétaire constitue ainsi une règle d'ordre et de sincérité qui favorise la transparence des comptes en présentant la véritable situation financière sans aucune possibilité de dissimulation, ce qui permet un vote en toute connaissance de cause. Cette règle permet en outre de voir immédiatement si un budget est en équilibre, puisqu'il suffit d'examiner un seul document.

1.4.3. Le principe de l'universalité budgétaire

Le principe d'universalité signifie que toutes les dépenses et toutes les recettes doivent figurer dans le budget sans que soit établie une compensation entre catégories de dépenses et une catégorie de recette qui permet de ne faire figurer au budget que le solde

⁷ Françoise ASTIER, Finances publiques, droit budgétaire, Édition Marketing S.A, Paris 1996, p 16-20.

restant. Ce principe permet ainsi de connaître précisément le volume du budget et d'éviter que certaines charges soient couvertes par des recettes incertaines ou aléatoires.

Ce principe se manifeste à travers deux règles : la règle du produit brut, appelée aussi règle de la non-contraction, et la règle de la non-affectation des recettes aux dépenses.

1.4.4. Le principe de spécificité budgétaire

Ce principe traduit une présentation détaillée de l'autorisation budgétaire par catégorie de crédit, et non pas de manière globale et générale. Les recettes et les dépenses seront individualisées par rubriques appelées chapitres budgétaires en application du principe de la spécialité des crédits. Le principe de spécificité signifie que :

- L'autorisation budgétaire est donnée par le conseil d'administration chapitre par chapitre. Le bénéfice réalisé sur un chapitre ne pourra pas servir à combler le déficit d'un autre chapitre ;
- Seul le chapitre budgétaire regroupant les dépenses pédagogiques est subdivisé en articles. L'autorisation budgétaire est alors donnée au niveau de l'article et non plus du chapitre.

1.4.5. Le principe d'équilibre budgétaire

Le principe d'équilibre ne doit pas être confondu ou assimilé à un équilibre économique et financier, mais bien à une notion comptable d'égalité parfaite entre le montant des recettes et le montant des dépenses. Ce principe doit être scrupuleusement respecté et il constitue, avec le défaut d'inscription des dépenses obligatoires un des principaux points examinés par les autorités de contrôle.

1.5. Elaboration du budget de l'Etat

Chaque année, sous l'autorité du premier ministre, le budget de l'État est préparé conjointement par le ministre de l'Économie et des Finances et par le ministre délégué au budget. Il faut dire que le budget de l'État est résultat d'un long processus de négociation.

Ce document n'est rien d'autre que la traduction juridique et formalisée du budget de l'État. Ce projet de loi de finance sera délibéré au conseil des ministres puis soumis finalement à l'examen et au vote du parlement.

1.5.1. L'avant projet de loi

Dans un premier temps, les services de chaque département ministériel procèdent à une estimation de leurs besoins financiers pour l'exercice en préparation. Les dépenses élaborées par chaque ministère sont transmises au ministère des finances qui lui seul dresse les recettes fiscales. Ainsi, ce document est appelé l'avant-projet de loi ou le budget brut, qui sera remis au pouvoir exécutif.

1.5.2. La loi

Une fois le projet de loi établi, il sera débattu par les membres du parlement, (ils auront un certain temps prévu par la réglementation pour que chaque député et sénateur puisse étudier le projet de loi, et que chaque partie essaie de le relativiser à ces objectifs).

S'il y a amendement, le projet va être renvoyé au niveau de l'exécutif qui va procéder aux changements et le projet sera remis pour une deuxième lecture. Si pour la deuxième fois le vote est toujours négatif, il y aura démission du gouvernement.

1.5.3. Exécution du projet du budget de l'État

On distingue par le terme exécution, l'ensemble des opérations qui consistent à mettre en œuvre les dispositions de la loi de finances à dater du 1 janvier qui suit son vote définitif et sa promulgation au journal officiel.

1.6. L'organisation générale du budget de l'État

Un budget est toujours organisé en deux sections. La première est appelée « *section de fonctionnement* », la seconde « *section des opérations en capital* ». Ces sections sont divisées en chapitres, eux même divisés en comptes. Dans un souci de gestion analytique, les comptes peuvent être affinés par l'utilisation de codes de gestion⁸. Chacune des sections comprend des recettes et des dépenses; l'équilibre financier est obligatoirement obtenu section par section⁹.

Ainsi, l'État est sans cesse amené à effectuer des choix, et ce, en vue de la mise en œuvre de la conduite adéquate des affaires publiques, ce qui se manifeste en premier lieu

⁸ François BOUSSAT, D. LAUZE, V.LIBOUREL, F.BEAUDONCK, Guide pratique de gestion, Édition ESF ; Paris 2001, page 139.

⁹ Marc MONTOUSSE, Dominique CHAMBLAY, Pierre André CORPRON, Philippe FROISSART, Sciences économiques et sociales, Édition Bréal, Paris 2005, p222.

dans la loi de finances, cette dernière détermine la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'État.

1.7. La loi de finance

La loi de finances détermine les ressources et les charges de l'État dans les conditions et sous les réserves prévues par une loi organique

1.7.1. Définitions des lois de finances

La loi de finances, couramment appelée « budget de l'État », est un texte de loi qui prévoit et autorise, pour chaque année civile, l'ensemble des recettes et dépenses de l'État.

Par ailleurs, la loi de finances doit respecter certaines règles budgétaires. Cette dernière, est en quelque sorte le budget de l'État vu sous l'angle de la souveraineté nationale; mais elle est plus large que celui-ci, puisqu'elle comprend les dépenses à caractère temporaire que le budget ne comprend pas¹⁰.

Selon Eric Devaux «*Les lois de finances déterminent la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges de l'État, compte tenu de l'équilibre économique et financier qu'elles déterminent*¹¹ ».

Ces textes mettent en évidence certaines caractéristiques des lois de finances :

- **L'objet des lois de finances** : est qu'elles peuvent intervenir à priori et à posteriori;
- **L'objet de la détermination** : elles sont toujours constituée par les ressources et les charges, il faut également prendre en considération leur nature et leur affectation ;
- **L'équilibre est économique et financier** : ce qui n'impose pas l'égalité des ressources et des charges. Par conséquent, le Parlement lors du vote de la loi de finances, prend en compte un équilibre économique et financier global, ce qui n'exclut pas la possibilité d'un déficit budgétaire. Ainsi, *l'équilibre économique et financier*, souligne nettement le lien qui existe entre la politique financière et la politique économique.

1.7.2. Les différentes lois de finances

Les principales lois de finances sont les suivantes :

¹⁰ Alain BEITONE, Antoine CAZOLA, Christine DOLLO et Anne-Marie DRAI, Dictionnaire des sciences économique, Paris 2001, p 269

¹¹ Eric DEVAUX, Finances publiques, Édition Bréal, Paris 2002, p 35.

1.7.2.1. La loi de finances initiale : appelée « *le budget de l'année* », elle prévoit et autorise pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle est l'enveloppe juridique de l'autorisation parlementaire. La loi de finances annuelle contient le cadre législatif des interventions de l'État. Cette loi de finance peut en outre contenir des dispositions relatives à la fiscalité, à la trésorerie, au régime des subventions accordées par l'État. Ce caractère prévisionnel comporte trois aspects :

- Elle réalise une opération de totalisation qui doit comprendre toutes les dépenses et les recettes de l'année à venir. D'où les règles d'unité, d'universalité, et d'annualité ;
- Elle se présente comme une opération d'analyse (les dépenses et les recettes devant être distinguées et décomposées selon la règle de spécialité budgétaire) ;
- Elle doit permettre la comparaison finale entre les dépenses et les recettes qui doivent en principe s'équilibrer.

1.7.2.2. Les lois de finances rectificatives : Les lois de finances rectificatives ont pour objet de réajuster les montants des crédits inscrits dans la loi de finance initiale. Celle-ci est l'occasion de procéder avec l'autorisation parlementaire à divers mouvements de crédits modifiant les dotations ouvertes par la loi de finances initiale. Elle peut avoir pour objet, soit de procéder à des transferts législatifs des crédits entre les ministères ou à l'intérieur des dotations d'un même ministère, soit d'ouvrir des crédits supplémentaires. Il y a deux types de lois de finances rectificatives. Les premières sont générales, elles concernent l'ensemble des ministères et mettent en mouvement des sommes considérables. Les autres sont consacrées à un sujet particulier dont le gouvernement entend soumettre la résolution à l'approbation du parlement, les lois de finances rectificatives comportent trois éléments :

- Les ouvertures des crédits par ministères qui détaillent au niveau des chapitres, les autorisations de dépenses supplémentaires votées par le parlement ;
- Les annulations de crédits gageant partiellement les ouvertures qui prennent la forme d'un arrêté d'annulation signé par le ministre des finances quelques jours avant le dépôt du projet de loi de finances rectificative ;
- La rectification de certains mouvements de crédits intervenus en cours de gestion, ainsi que divers documents explicatifs sur les mouvements règlementaires de crédits

intervenues depuis le 1er janvier (répartitions, dépenses éventuelles et accidentelles, annulations, transferts, virements).

1.7.2.3. Les lois de règlement : Les lois de règlement constatent les résultats financiers de chaque année budgétaire et approuvent les différences entre les résultats d'exécution et les prévisions de la loi de finance initiale, modifiée le cas échéant par les lois de finances rectificatives. La loi de règlement entérine les montants des dépenses qui ont été réellement effectuées et le montant des recettes qui ont été effectivement encaissées. Elle autorise le transfert du résultat de l'année au compte permanent des découverts du Trésor. Ce compte cumule tous les découverts budgétaires.

Les lois de règlement ne sont pas des actes de prévision, elles sont plutôt des actes d'autorisation, car elles approuvent les différences entre les résultats escomptés et ceux auxquels, on est effectivement parvenu, elles constituent un des éléments du contrôle de l'exécution du budget, car elles permettent au parlement d'exercer son droit de regard et de sanction sur les résultats obtenus.

La première section de notre travail de recherche est à présent clôturée, et nous allons enchaîner sans tarder avec la deuxième section dédiée à la politique budgétaire qui constitue l'un des paramètres essentiels de notre recherche.

Section 2 : Généralités sur la politique budgétaire

Au sens de G CARTELIER, la politique budgétaire est le nom donné à la politique économique menée par un gouvernement, lorsque celui-ci modifie le budget de l'Etat et le cadre réglementaire et économique d'une façon telle, que les conséquences sur l'économie totale du pays soient susceptibles d'augmenter la croissance par cercle vertueux, ou d'atteindre des objectifs sociétaux. Elle est souvent une composante d'une politique de relance plus globale.

2.1. Définition de la politique budgétaire

Une politique budgétaire est une politique économique qui privilégie l'outil budgétaire au détriment de l'outil monétaire. Plus, globalement la politique budgétaire « désigne l'action des pouvoirs publics exercée par le biais du budget de l'État, dans le but d'influer sur la conjoncture économique »¹².

¹² Matthieu CARON, Budget et Politiques Budgétaires, Édition Bréal, Paris 2007, p 31.

Mais en réalité, la définition de la politique budgétaire est plus complexe qu'il n'y paraît, à telle enseigne qu'on devrait employer le pluriel et parler plutôt des « *politiques budgétaires* ». En effet, il n'y a pas une définition unanime de la politique budgétaire¹³.

Les gouvernements, et les décideurs politiques, ont le choix entre plusieurs plages temporelles pour la conduite de la politique budgétaire. À court terme, ils peuvent pratiquer une politique budgétaire conjoncturelle. À long terme, ils peuvent recourir à une politique budgétaire structurelle. Ainsi, la politique budgétaire, est une politique économique conduite au moyen du budget de l'État pris globalement, incluant l'action par les recettes et l'action par les dépenses publiques¹⁴. Elle vise à agir sur la situation économique par l'intermédiaire du budget de l'Etat. L'action par le budget peut être réalisée à l'aide des trois paramètres suivants :

- Les recettes fiscales ;
- Les dépenses budgétaires ;
- Le solde budgétaire.

2.2. Les outils d'action des pouvoirs publics

Trois principaux outils axés sur plusieurs catégories sont à citer, à savoir :

2.2.1. Les catégories des recettes publiques

Les recettes publiques regroupent :

2.2.1.1 La fiscalité : C'est une source de recettes très importante sa définition est : « La fiscalité est un prélèvement en argent opéré par la contrainte sur les particuliers à raison de leur revenu et de leurs richesses, en vue de subvenir aux besoins de l'Etat¹⁵ ».

On distingue deux catégories d'impôts :

A. L'impôt direct : c'est celui qui est établi en raison des facultés contributives des agents économiques, il est déterminé selon la situation du contribuable. Il concerne essentiellement le revenu et le patrimoine.

¹³ Christine DOLLO, Jean-Pierre GUIDON et Alain LE DARDEZ, Dictionnaire Des Sciences Économique, Édition Armand Colin, Paris 1991, p 252

¹⁴ Alain BEITONE, Antoine CAZORLA, Christine DOLLO; ANNE-Mary DRAI, Dictionnaire Des Sciences Économique, Édition Armand Colin, Paris, 2001, p326.

¹⁵ AHMED Silem, JEAN-MARIE Albertini, Lexique d'économie, Edition DALLOZ, Paris, 2002, P397.

• **L'impôt sur le revenu** : cet impôt est payé par les ménages sur leurs revenus de l'année écoulée.

• **L'impôt sur les bénéfices des sociétés** : cet impôt est à la charge des entreprises, il est fonction des bénéfices réalisés.

B. L'impôt indirect : l'impôt indirect est lié à la consommation et à elle seule. Les plus importants sont la taxe sur la valeur ajoutée (T.A.V qui est à la charge du consommateur final et qui la paie au moment de ses achats. La taxe perçue par les commerçants est ensuite reversée à l'Etat) et la taxe inférieure sur les produits pétroliers(T.I.P.P)¹⁶. Il existe d'autres impôts indirects comme (les droits d'enregistrement et de timbres, droits de mutation, produits de douane).

2.2.1.2. Les produits de domaine : ce sont les ressources tirées par l'Etat de ses biens mobiliers et immobiliers, les produits d'exploitations industrielle et commerciale. Ils constituent une ressource considérable mais moins importante que l'impôt. Exemples, la vente du bois des forêts, la vente des services publics, la location de terrains etc.

2.2.1.3. Les taxes administratives : une taxe est une rémunération en faveur d'une personne publique morale pour un service rendu par cette dernière. Plusieurs confusions sont enregistrées, à cet effet, la distinction entre l'impôt et la taxe et le fait que les taxes sont payées en contrepartie d'un service rendu par les administrations publiques, elles sont ainsi non obligatoires puisqu'elles ne sont pas payées en cas de non consommation du service, par exemple : les droits d'examen, droits d'inscription. Par ailleurs, l'impôt est quand à lui obligatoire et sans contrepartie directe.

2.2.2. La parafiscalité : « *Ce sont des prélèvements obligatoires, autre que l'impôt, destinés à financer des organismes publics, autres que l'Etat ou les collectivités territoriales*¹⁷ ».

2.2.2.1. Les recettes non fiscales : comprennent les autres recettes de l'Etat (les recettes d'ordre et de fonds de stabilisation des échanges).

2.2.2.2. Les autres recettes : les autres recettes ont des origines très diverses, elles proviennent :

¹⁶ Alain BEITONE, Christine DOLO, Antoine CAZORLA et Anne-Marie DRAI, Dictionnaire des sciences économiques, Edition ARMAND COLIN, Paris, 2004, P391.

¹⁷ HENRI-Luis VEDIE, Dictionnaire introductif à l'économie, Edition SEFI, Canada, P282.

- Des revenus des activités industrielles et commerciales ;
- Des rémunérations des services rendus, telles que la redevance audiovisuelle ;
- D'intérêts des fonds publics déposés auprès des banques ;
- De revenus provenant des sociétés participations publiques et d'exploitation des entreprises publiques ;
- De recettes de moindres importances, ayant leurs origines dans la location d'immeuble ou de vente des biens meubles.
- De recettes en capital qui représentent un caractère non récurrent, elles peuvent être la vente de terrains, d'immeubles ou participations appartenant à l'Etat, mais aussi des emprunts publics.

2.2.3. Les catégories des dépenses publiques

Dans de nombreux pays comme l'Algérie, les dépenses publiques représentent une part importante dans le budget de l'Etat du fait du rôle joué par les pouvoirs publics pour satisfaire la demande des consommateurs. Elles correspondent aux dépenses effectuées par l'Etat, par les collectivités territoriales (communes, départements et régions) et par les organismes de sécurité sociale, elles englobent :

2.2.3.1. Les dépenses de fonctionnement : elles assurent la couverture des charges ordinaires nécessaires au fonctionnement des services publics. Ces dernières permettent d'assurer l'exploitation courante des services publics à savoir :

- Les dépenses de personnels ;
- Les dépenses de petit matériel (fonctionnement courant de l'administration).

Ces deux dernières ont un poids très important puisqu'elles peuvent représenter des parts importantes des dépenses de l'Etat et du budget des collectivités territoriales ce qui est souvent critiqué.

2.2.3.2. Les dépenses d'équipement : ces dernières augmentent le patrimoine des collectivités publiques et créent donc une richesse nouvelle. Elles peuvent aussi favoriser l'activité économique générale, on distingue :

- Les dépenses d'investissements comme la construction de bâtiments et d'infrastructures (hôpitaux publics, routes, etc.)
- Les services, tel que l'hospitalisation ou l'enseignement gratuit, et les prestations en numéraire, les subventions aux entreprises, allocation chômage, pensions de retraite et allocations familiales.

2.2.3.3. Les dépenses de transfert : elles correspondent au rôle de redistribution que l'Etat doit jouer au titre de la solidarité nationale, elles ont le plus souvent une finalité sociale comme le don, mais elles peuvent aussi avoir une finalité économique.

2.2.4. Le solde budgétaire et le financement du déficit

Le solde budgétaire, peut être défini comme l'écart absolu (positif ou négatif) entre les recettes et les dépenses de l'Etat exposées dans la loi de finance. D'où la formule suivante :

$$\text{Solde budgétaire} = \text{recettes totales} - \text{dépenses totales}$$

Si le solde est nul, le budget est en situation d'équilibre, lorsque le solde est positif (les recettes sont supérieures aux dépenses), le budget est en excédent. Par contre lorsque le solde est négatif (les recettes sont inférieures aux dépenses), le budget est dit en déficit.

A présent, nous allons passer au troisième point de cette deuxième section, qui n'est autre que les objectifs de la politique budgétaire.

2.3. Les objectifs de la politique budgétaire

L'objectif ultime auquel aspire la politique budgétaire est de réaliser « le carré magique » de Nicholas Kaldor, en l'occurrence :

- Le plein-emploi qui est mesuré par le taux de chômage ;
- La stabilité des prix, mesurée par le taux d'inflation ;
- La croissance économique qui est évaluée à partir du taux de croissance du PIB ;
- L'équilibre extérieur qui est quand à lui le solde de la balance des paiements courants.

En outre, la politique budgétaire poursuit une multitude d'objectifs non-économique tels que des objectifs culturels, éducatifs ou de santé publique. Ces derniers objectifs présentent des effets externes positifs qui à long terme seront rentable pour l'économie. Afin de mieux cerner la finalité de la politique budgétaire, on distingue deux principaux objectifs avancés selon l'aspect temporel :

2.3.1. Les objectifs conjoncturels

Selon Keynes, c'est la demande qui détermine l'offre, est donc la quantité à produire, aussi, la régulation de l'activité économique doit passer par l'action des différentes composantes de la demande globale.

Lorsque la conjoncture économique est bonne, l'Etat peut mener une politique budgétaire restrictive, afin d'éviter la pression économique. L'Etat peut alors pratiquer la politique de diminution de la demande (politique budgétaire restrictive, appelée politique de rigueur). C'est-à-dire faire baisser ses dépenses, et profiter des rentrées fiscales, qui lui permettront de relancer l'économie.

A l'inverse, en situation de baisse conjoncturelle, le niveau de la demande globale est insuffisant pour permettre le plein-emploi des facteurs de production. L'État peut alors pratiquer une politique de relance de la demande appelée politique budgétaire expansionniste, et ce à l'aide des deux instruments suivants :

- La hausse des dépenses publiques: cela agit sur le niveau de la consommation publique et de l'investissement public, mais aussi sur le niveau des investissements privés, de la consommation privé ou des exportations ;
- Une baisse des impôts: ce qui aura des répercutions sur le niveau de la consommation privée, sur l'investissement privé, ou sur les exportations.

2.3.2. Les objectifs structurels

La politique budgétaire structurelle vise, à apporter des changements profonds aux structures économiques et à l'appareil productif d'un pays. Elle affecte surtout les décisions d'investissement des entreprises et ses effets ne se font sentir qu'à plus long terme. Sur les structures, les effets de cet interventionnisme sont multiples. En effet, l'utilisation des dépenses publiques dans le but de modernisation et de développement d'un pays en finançant certaines infrastructures est multiforme. Il s'agit de dépenses publiques

d'investissement, considérées comme étant fortement productives en ce qu'elles concourent à l'accroissement du patrimoine de l'État ou favorisent le développement de l'appareil de production de la nation, grâce au jeu du multiplicateur d'investissement.

L'État peut ainsi favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles en accordant des subventions à l'investissement, des bonifications d'intérêt ou des dégrèvements fiscaux.

2.4. Les instruments de la politique budgétaire

La politique budgétaire consiste à utiliser le budget de l'Etat comme un instrument de régulation conjoncturel, c'est-à-dire à court terme. Elle peut servir à freiner l'activité en cas de déséquilibre des échanges extérieurs et d'inflation. Mais elle a surtout été pratiquée, selon les prescriptions de Keynes, pour redynamiser une économie en dépression. De ce fait, l'État peut intervenir sur :

- Les dépenses publiques ;
- Les recettes en vue de les réguler ;
- Le budget en général.

2.4.1. Les instruments des dépenses publiques

Les dépenses publiques sont l'ensemble des dépenses réalisées par l'État, ces dépenses utilisent différentes politiques (revenu, emploi, industrie) comme instruments, ce qui permet d'atteindre les objectifs préalablement fixés par la politique budgétaire.

2.4.1.1. La politique de l'emploi : c'est une politique qui vise à améliorer la situation de l'emploi d'un pays, en réduisant le chômage par le biais d'une action directe ou indirecte sur les demandes d'emploi, ce qui se traduit par une stimulation de l'activité économique.

-Deux types de politiques de l'emploi sont avancés:

•La politique d'emploi passive : c'est le traitement social du chômage, le but est de limiter l'offre de travail ou la demande d'emploi, elles concernent la population active (travail à temps partiel, allongement de la durée de la scolarité);

•La politique d'emploi active : a pour but de limiter l'offre de travail ou la demande d'emploi, elles concernent les entreprises.

2.4.1.2. La politique du revenu : au sens large, c'est l'ensemble des mobilités par lesquelles les pouvoirs publics tentent d'agir sur les revenus des agents économique. L'objectif de la politique de revenu est la stabilité des prix et la lutte contre l'inflation. Les autorités publiques contrôlent par cette politique la progression des salaires nominaux par rapport à l'évolution de la productivité du travail en cas de progression trop rapide afin d'éviter une pression sur les prix¹⁸.

2.4.1.3. La politique Industrielle : la politique industrielle est définie comme l'ensemble des règles et des mesures instituées par les pouvoirs publics pour créer des conditions favorables à la compétitivité industrielle et favoriser certains secteurs considérés comme producteurs, dans le but d'accélérer la croissance économique nationale, ce qui revêt une importance capitale du fait des effets d'entraînement qu'elle suscite et du rôle que joue l'industrie dans la dynamique des autres secteurs¹⁹.

L'Objectif de cette politique est de rendre l'économie plus compétitive et d'assurer la croissance économique du pays, la lutte contre le chômage, l'amélioration de la situation de la balance des paiements, la réalisation de l'équilibre régional et d'accroître la richesse du pays.

2.4.2. Les instruments des recettes publiques

Les recettes publiques sont l'ensemble des recettes prélevées par l'État. Elles sont constituées essentiellement des impôts, des taxes, et des cotisations sociales.

2.4.2.1. La politique fiscale : le principe de la politique fiscale est de manipuler le niveau de la demande globale dans l'économie pour réaliser la stabilité des prix, le plein-emploi et la croissance économique. La politique d'imposition (fiscale) s'appuie sur trois catégories d'instruments : l'État peut agir sur le taux de la TVA ; l'impôt sur le revenu, en modifiant les taux d'imposition, aussi l'État peut agir sur le taux de l'impôt sur les sociétés²⁰.

2.4.2.2. La politique commerciale : représente l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics pour stimuler les exportations et freiner les importations. Elle peut s'appuyer sur une manipulation du taux de change puisque une dévaluation ou une

¹⁸ J.L.RIVAUD, R .LEURION, M.BIALES, C.BIALES, Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, Edition Foucher, Paris-1996, p 473-474.

¹⁹ Alexandre HOMEVOR, Intégration régionale et promotion des investissements dans l'espace UEMOA, Université Cocody-Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social, 2005, p13.

²⁰ J.L MICHELLE et T MAYOR, Economie internationale, Edition Dalloz, 2005, p318.

dépréciation volontaire permet d'abaisser le prix des produits nationaux exprimés en monnaie étrangère. En général, on distingue deux catégories de politiques commerciales :

- **La politique tarifaire** : elle représente l'ensemble des mesures protectionnistes qui peuvent prendre la forme de droits de douane que les importateurs de produits étrangers devront supporter à leurs entrées sur le territoire national ;
- **La politique non-tarifaire** : elle représente des pratiques directes ou indirectes ayant pour effet de limiter, voire d'interdire les importations des biens et services étrangers.

Ces deux catégories de politiques ne constituent pas les seuls instruments du protectionnisme, les États ont souvent recours à d'autres instruments moins transparents et difficiles à quantifier.

2.4.3. Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est considéré comme un bilan de la politique budgétaire menée pendant l'année. Lorsque le solde est nul, le budget est équilibré, lorsque le solde est positif (les recettes sont supérieures aux dépenses), le solde est excédentaire, et lorsque le solde est négatif (les dépenses sont supérieures aux recettes), le solde est déficitaire. Pour résumer, le solde budgétaire est égal aux recettes budgétaires moins les dépenses budgétaires²¹.

Toutefois, d'autres instruments sont néanmoins avancés, principalement :

- Les instruments indirects : l'investissement et la demande de consommation peuvent influencer sur les pouvoirs publics, donc sur l'activité économique. Lorsque les revenus des ménages augmentent, leur demande de consommation augmente, donc les entreprises vont produire plus. Il faut donc une main-d'œuvre qualifiée, ce qui permet de réduire le chômage. On peut augmenter le revenu des ménages par l'augmentation des prélèvements obligatoires ou en développant les prestations sociales, ou par fixation des tarifs publics.

- Le recours à l'emprunt : l'emprunt peut permettre d'assurer un équilibre entre le besoin de financement de l'État et l'épargne, de peser sur la demande globale (revenu minimum) ou par fixation des tarifs publics (télécommunication, énergie et transport collectif).

²¹ Michael PARKIN, Robin BADE, Benoite CARMICHAEL, Introduction à la Macroéconomie Moderne, 4ème Edition, Paris 1998, P387.

La politique budgétaire consiste à voir comment l'action sera faite, et cela, selon les différentes situations économiques du pays, qui nous conduit à constater les différents types de politiques budgétaires en vue d'atteindre les objectifs préalablement fixés.

2.5. Les typologies de la politique budgétaire

Plusieurs typologies de politiques budgétaires sont à citer, et ce, selon la vision politique tracée par les gouvernements, ou bien de l'adéquation de celle-ci avec les besoins économiques. On distingue :

2.5.1. La politique budgétaire expansionniste

La politique budgétaire expansionniste implique que les dépenses publiques dépassent les recettes fiscales, cela a pour objectif de faire face à une situation de récession. Par ailleurs une politique budgétaire est dite expansionniste, lorsque le gouvernement dégrade le solde public (hausse des dépenses, baisse des recettes) avec l'espoir d'accroître l'activité économique, tout en sachant que l'augmentation de la dette publique devra être contrebalancée par de futures politiques de rigueur. L'augmentation des dépenses publiques engendre des revenus supplémentaires qui sont pour partie consommée, pour partie récupérée par les administrations publiques sous forme d'impôts et de cotisations sociales²².

2.5.2. La politique budgétaire restrictive

La politique budgétaire restrictive est conduite lorsque les dépenses publiques sont inférieures aux recettes fiscales. Elle est habituellement engagée en vue de payer la dette du gouvernement. En général, le gouvernement met en œuvre cette politique dans le but d'éviter l'accumulation des déficits publics qui gonfleraient la dette publique, donc, en vue de freiner l'inflation.

2.5.3. La politique budgétaire volontariste

Cette politique consiste à soutenir l'activité économique à court terme par la mise en avant du « *multipliateur Keynésien* », ce dernier permet de compenser la faiblesse des dépenses privées par un accroissement des dépenses publiques. Car, une augmentation des dépenses publiques engendre des revenus supplémentaires qui seront automatiquement

²² L BONNAZH, les gouvernements utilisent-ils la politique budgétaire pour atténuer les cycles économiques, Paris 1996, p81.

consommées, épargnées ou récupérées par les administrations publiques sous forme d'impôts et de cotisations sociales. Cependant, la politique budgétaire volontariste permet de stimuler l'activité économique, mais dans une moindre mesure que la dépense publique, car une partie de ses revenus supplémentaires sont épargnée par les ménages et les entreprises.

2.5.4. La politique budgétaire de la demande

La politique budgétaire de la demande est elle aussi d'inspiration keynésienne, elle est conduite par les pouvoirs publics et vise à augmenter la demande tout en augmentant les investissements publics et la consommation du secteur public, et ce en essayant de favoriser la consommation privée.

Cette dernière peut toutefois conduire à une hausse des dépenses et une baisse des recettes, ce qui peut engendrer des déficits qui ne pourraient être financés que par l'emprunt (une hausse de la dette publique).

2.5.5. La politique budgétaire de l'offre

Cette dernière politique, est menée en vue d'améliorer le fonctionnement des marchés. De cette manière, elle améliore la capacité de l'économie à produire et ainsi à décaler la courbe de l'offre globale vers la droite, ce qui devrait permettre à l'économie de se développer d'une manière non-inflationniste²³.

Par ailleurs, si les gouvernements décident de diminuer leurs prélèvements sur les entreprises notamment les impôts, la compétitivité nationale ne pourra que s'améliorer et les entreprises pourront produire à moindres coûts, de ce fait, elles baisseront leurs prix, ce qui se traduira par une augmentation du pouvoir d'achat des ménages, et par la suite, les quantités vendues, ce qui demandera un accroissement de la capacité de production, donc des investissements et des offres d'emploi susceptibles de réduire le chômage.

A présent, nous passons directement à l'avant dernier point de cette deuxième section intitulé règles de la politique budgétaire, ou nous essayerons d'énumérer ses différentes composantes et aspects.

2.6. Les règles de la politique budgétaire

Les préoccupations croissantes liées aux dérapages et aux craintes pesant sur la

²³ L BONNAZH, Op cite, p81.

soutenabilité de l'endettement ont poussé plusieurs gouvernements à adopter des règles visant à assurer de façon crédible et durable la maîtrise des finances publiques, tout en permettant à la politique budgétaire de jouer son rôle de stabilisation contre-cyclique. Ces règles représentent pour les gouvernements autant de contraintes qui limitent l'usage discrétionnaire de la politique budgétaire, mais aussi l'assurance qu'ils pourront faire face à des chocs imprévus. Les règles de politique budgétaire sont généralement mises en place pour consolider des plans d'ajustement budgétaire, c'est-à-dire rendre durables les efforts de réduction des déficits publics²⁴.

2.6.1. Définition

Une règle budgétaire est une contrainte permanente imposée à la politique budgétaire sous la forme d'une cible numérique qui porte sur un agrégat clé des finances publiques (solde budgétaire, dette publique, dépense publique ou recette publique). Quant à l'expression de la règle d'or, en principe, elle correspond à un type de règle budgétaire qui permet les déficits dans la limite du montant des investissements.

D'une manière générale, les règles budgétaires donnent un ancrage normatif à un cadre pluriannuel et jouent un rôle déterminant dans les résultats d'une politique budgétaire. Elles peuvent s'appliquer à divers agrégats tels que les mesures des dépenses publiques, des recettes, du solde ou de la dette²⁵.

2.6.2. Les propriétés d'une règle budgétaire

Définir les qualités d'une règle budgétaire « idéale » revient à énoncer un ensemble de propriétés que doit vérifier une règle budgétaire dont l'objectif ultime est d'assurer la discipline budgétaire. Selon Kopits et Symansky (1998) ou encore Buitier (2003), une règle budgétaire doit vérifier les propriétés suivantes²⁶ :

-Etre clairement définie et voir des fondements analytiques robustes, et en adéquation avec l'objectif affiché;

-Etre transparente, notamment auprès de l'opinion publique (vu que ce point demeure d'une importance capitale);

²⁴ La revue du Trésor, Typologie et impact des règles de politique budgétaire, Huart F. (2011), No. 11, 822-830.

²⁵ Organisation de Coopération et de Développement Économiques, la procédure budgétaire au Luxembourg, analyse et recommandations, Édition OCDE, Paris 2013, p 29.

²⁶ Amélie BARBIER-GAUCHARD, Intégration budgétaire européenne, enjeux et perspectives pour les finances publiques européennes, Édition De Boeck; Paris 2008, p 80.

-Présenter une cohérence générale, c'est-à-dire à la fois interne et externe, enfin, être simple, souple et crédible (de manière à être assimilé, compris par toutes les couches sociales).

2.6.3. Typologie des règles des politiques budgétaires

Plusieurs règles peuvent être énoncées, ces dernières diffèrent en fonction de plusieurs paramètres à savoir :

2.6.3.1. La règle du solde budgétaire : elle correspond à une norme d'équilibre ou de déficit budgétaire, les plafonds nominaux de déficits s'appliquent aux niveaux décentralisés des gouvernements. Des règles d'un solde équilibré du budget total concernent rarement le solde de l'ensemble des administrations publiques, elles s'imposent à chaque niveau décentralisé²⁷.

Cependant, les règles devraient s'attaquer aussi directement que possible à la cause sous-jacente de ladite situation budgétaire. Elles ne doivent pas être non plus trop rigides, elles doivent être aisément comprises et suivies par les membres du parlement et le public, avoir une large couverture et être mises en œuvre facilement. Trois principaux aspects sont avancés, à savoir :

a) Règle du solde budgétaire structurel : le déficit structurel est principalement obtenu par la différence entre le déficit total et le déficit conjoncturel. L'évaluation du solde structurel s'opère à l'aide de deux principales méthodes: la première est une méthode statistique d'extraction de la tendance, et l'autre est une méthode structurelle consistant à évaluer la fonction de production de l'économie.

L'objectif d'un solde structurel excédentaire vise principalement à laisser les stabilisateurs automatiques fonctionner et à disposer de marges de manœuvre budgétaires (sans risquer un déficit public « *excessif* » lorsque les conditions cycliques sont défavorables.

b) Règle de solde budgétaire courant : la « *règle d'or* » correspond à un type de règle budgétaire qui permet les déficits dans la limite du montant des investissements. Le principe d'une règle d'or est que les dépenses de fonctionnement doivent être financées par des impôts, mais que les dépenses d'investissement, qui préparent l'avenir, doivent pouvoir

²⁷ Organisation de Coopération et de Développement Économiques, la procédure budgétaire au Luxembourg, Étude économiques de l'OCDE, Portugal 2012, Édition OECD, Paris 2012, p 67.

être financées par le recours à l'emprunt. Ainsi, la « règle d'or » des finances publiques pose la condition d'un solde courant à l'équilibre de manière à ce que l'emprunt (déficit) ne soit possible que pour financer les dépenses d'investissement public.

c) **Règle de solde budgétaire primaire** : le solde budgétaire primaire correspond au solde budgétaire à l'exclusion des charges d'intérêt. Lorsqu'un pays est fortement endetté et qu'il cherche à réduire son déficit public, il se doit de dégager un solde primaire largement excédentaire pour compenser le poids élevé des charges d'intérêt dans le déficit public. A cet effet, les objectifs budgétaires devraient être calibrés afin d'assurer l'accumulation ou la préservation des marges de manœuvre budgétaires suffisantes.

2.6.3.2. Règles de dette : la règle de la dette est exprimée en terme brut, cela peut inciter à céder divers actifs publics pour la réduire, ce qui ne sera pas optimal au regard de la viabilité budgétaire si la perte des revenus tirés des actifs dépasse l'économie réalisée sur le service de la dette, afin d'éviter cela, les choix en matière de politique de la dette devraient s'appuyer sur une analyse systématique des coûts et des avantages dont les conclusions et les hypothèses seraient rendues publiques²⁸.

2.6.3.3. Règles de dépenses : les règles de limitations des dépenses présentent plusieurs avantages. Les administrations publiques contrôlent mieux les dépenses (la plupart des dépenses) que les recettes. Ces règles empêchent que des recettes fiscales supplémentaires imprévues ne soient dépensées. Ce qui évite un biais pro-cyclique dans les dépenses publiques et contribue à réduire l'endettement. Finalement, elles permettent de laisser les stabilisateurs fonctionner (ils reposent essentiellement sur les recettes fiscales) et de réduire à terme la pression fiscale (en outre, les baisses d'impôts pourront être plus crédibles et efficaces si les agents économiques anticipent qu'elles seront permanentes)²⁹.

2.6.3.4. Règles de recettes : les règles de recettes sont associées généralement à des principes d'affectation des recettes fiscales supplémentaires non prévues que l'on appelle « dividendes de la croissance ». Elles reposent sur l'idée que ces derniers ne devraient pas servir à financer des dépenses publiques supplémentaires, mais à réduire le déficit public. Ces « dividendes » vont être affectés soit à la réduction de la pression fiscale soit à la

²⁸ Organisation de Coopération et de Développement Économiques, Études économiques de l'OCDE, Hongrie 2012, Édition OCDE, 2012, p54.

²⁹ La revue du Trésor, Typologie et impact des règles de politique budgétaire, Huart F. (2011), No. 11, 822-830.

réduction de la dette publique (selon le niveau du déficit public), peuvent aussi alimenter un « fonds de réserve pour les jours pluvieux »³⁰.

Nous allons terminer le premier chapitre par ce septième point intitulé critères d'évaluation d'une règle budgétaire, ou nous allons nous appuyer sur les travaux de Kopits et Symansky, en vue d'y apporter plus d'éclaircissements.

2.7. Les critères d'évaluation d'une règle budgétaire

Les caractéristiques de la règle budgétaire déterminent sa crédibilité auprès des marchés de capitaux et son efficacité pour atteindre les objectifs du gouvernement³¹.

Selon Kopits et Symansky (1998), une règle budgétaire bien conçue doit :

- Avoir fait preuve de son efficacité et être soutenue par des mesures bien définies ;
- Être bien définie et transparente et cibler l'objectif ;
- Être compatible avec les autres règles et les objectifs du gouvernement ;
- Être suffisamment flexible pour s'adapter en cas de chocs exogènes sur lesquels les autorités n'ont pas de contrôle.

Conclusion

Ce premier chapitre a été réalisé dans le but de présenter toutes les explications utiles en vue de cerner de manière globale les deux notions de budget et de politique budgétaire. A ce stade, il est clair que la politique budgétaire est une des modalités de la politique économique qui consiste à utiliser le budget de l'État, pour assurer une politique tracée par les gouvernements en vue d'une stabilisation conjoncturelle ou structurelle, afin de promouvoir la croissance économique. Les règles budgétaires peuvent être extrêmement utiles dans le contexte d'une politique budgétaire saine. En effet, des indications nettes montrent qu'elles facilitent le maintien de la discipline budgétaire et favorisent les efforts d'assainissement lorsque de tels efforts s'avèrent nécessaires. Afin de pouvoir atteindre cet objectif, il est toutefois essentiel que toutes politiques budgétaires respectent les principales propriétés inhérentes à toute règle budgétaire idéale.

³⁰ Revue du Trésor, Op cit, No. 11, 822-830.

³¹ OECD, Études économiques de l'OCDE, Canada 2010, Édition OECD, 2010, p 105.

Chapitre II

Chapitre II : Théories et modèles de croissance économique

Introduction

On se propose dans ce chapitre de faire ressortir les grandes notions théoriques de la croissance économique et les instruments de mesure de la richesse nationale. Pour cela, ce dernier se décompose en deux sections. La première décrit le processus de la croissance économique, et la deuxième traite les théories de croissance économique.

Ainsi, la croissance économique est un indicateur fondamental dans l'évaluation de la capacité d'un pays à améliorer le niveau de bien-être de sa population. Toutefois, le niveau de vie d'un pays dépend de son aptitude à produire des biens et services, en vue de satisfaire la demande. Dès lors, la croissance économique est synonyme de production, de création d'emplois et de richesses, elle assure de ce fait la prospérité économique, sociale et humaine.

Section 01 : Généralités sur la croissance économique

Dans la présente section, nous allons illustrer les grands traits du processus de la croissance économique. En effet, nous nous consacrerons, dans un premier temps à définir la croissance économique et à mettre en évidence ses principaux indicateurs, par la suite, nous enchaînerons avec ses principaux facteurs

1.1. Définition et indicateurs de la croissance économique

La croissance économique est essentiellement un phénomène quantitatif, elle peut se définir comme un accroissement durable de la production globale d'une économie.

1.1.1. Définitions de la croissance économique

Plusieurs définitions de la croissance économique sont avancées, toutefois, nous allons retenir principalement les suivantes: «*La croissance économique est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, c'est le produit global en termes réels* »¹. Ou encore, la définition avancée par F PERROUX, « *La croissance est définie par l'accroissement durable de la dimension d'une unité économique, simple ou complexe, réalisé dans des changements de structure et éventuellement de système, et accompagné de progrès économiques variables* »².

¹ Alain BEITONE, et all, Dictionnaire des sciences économiques », 2^{ème} édition Armand colin, Paris, 2007p. 117.

² F PERROUX, L'économie du XX^o siècle, Edition PUF, Paris, 1961, p.408.

De manière générale, la croissance économique, correspond donc à l'augmentation de la production de biens et services d'une nation, sur une période longue.

1.1.2. Les différents indicateurs de mesure de la croissance économique

La croissance économique se mesure par trois principaux indicateurs, en l'occurrence ;

A. Le produit intérieur brut (PIB)

Le PIB se définit comme étant la somme des valeurs ajoutées de tous les secteurs institutionnels sur un territoire, il est évalué en terme brut (incluant les amortissements), il offre une certaine mesure quantitative du volume de production. Le calcul du PIB se fait selon trois optiques qui donnent le même résultat³.

❖ **Selon l'optique production** : le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes de toutes les unités de production en incluant les droits de douane et la TVA, la valeur ajoutée (VA) étant la différence entre la valeur de la production et la valeur des entrants nécessaire à la production (consommation intermédiaire). Le calcul du PIB à partir de la somme de ces valeurs permet d'éviter de compter plusieurs fois les produits intermédiaires.

❖ **Selon l'optique dépense** : elle consiste à mesurer la richesse au moment où elle va être dépensée. Dans ce cas, le PIB est calculé comme suit :

PIB = consommation finales + formation brute de capital fixe (FBCF) + variation des stocks + acquisition - cession d'objet de valeur + exportation des biens et services - importation des biens et services.

❖ **Selon l'optique revenu**: le PIB peut être mesuré en calculant la somme des revenus des facteurs de production (Salaire, revenu du capital, etc.). Le PIB est donc égal à la somme des rémunérations des salariés versées par les unités résidentes (revenu du travail) et des excédents bruts d'exploitation des unités résidentes (revenu du capital), auquel on ajoutera les impôts liés à la production et on soustraira les subventions d'exploitation (revenus net de l'Etat lié à la production)⁴. Cependant, cet indicateur du PIB pose des problèmes subsistants dans la mesure de la croissance. Il est pour cela l'objet de plusieurs critiques:

- Le PIB ne prend pas en compte le travail domestique, le travail bénévole, et l'activité souterraine qui sont pourtant des créations de richesse ;

³ Alain BEITONE, Christine DOLLO, Jean Pierre GUIDONI, Alan LEBARDE' Dictionnaire des sciences économiques, Edition, Armand Collin, paris, 1991, p111

⁴ Op cite P 111

- Le PIB est une mesure quantitative et non-qualitative, il ne reflète donc en aucune façon les améliorations de la qualité des produits ;
- Il ne tient pas compte de l'utilité des productions et de leurs contributions au bien-être des individus ;

Par ailleurs, le PIB ne renseigne pas du tout sur certains éléments essentiels à l'épanouissement des individus tel que la sécurité, la démocratie, la santé, l'éducation, etc.

B. Le produit national brut (PNB)

C'est la valeur ajoutée marchande de tous les biens et services produits par les unités économiques d'un pays, quel que soit leur lieu de résidence. En effet, ce qui compte dans le calcul du PNB c'est la nationalité des détenteurs des facteurs de production et non le lieu de leur activité⁵.

Par ailleurs, on obtient facilement le PNB à partir du PIB en y ajoutant les revenus perçus du reste du monde par des facteurs de production nationaux et en y retranchant les revenus versés aux facteurs de production du reste du monde.

PNB = PIB + revenu des facteurs versé par reste du monde - revenu de facteur versé à l'étranger.

C. Le taux de croissance

Le taux de croissance est un indicateur exprimé en pourcentage, il permet de mesurer les variations d'une grandeur dans le temps, ainsi, le taux de croissance est le pourcentage de variation de la production des biens et services d'une année à l'autre. Ce taux de croissance économique permet de faire la comparaison entre le bien-être économique national et international ainsi que de faire des prévisions sur l'évolution du cycle économique.

D. La parité de pouvoir d'achat (PPA)

La parité du pouvoir d'achat (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune, les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité de monnaie dans les différents pays afin de procurer le même bien ou service. Ce taux peut être différent du « taux de change ». En effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre, reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur.

⁵ Bernard BERNIER-Yves SIMON, Initiation à la macroéconomie, 9ème Edition, Dunod, Paris, 2009, p36

La théorie du pouvoir d'achat explique les variations du taux de change entre deux monnaies par l'évaluation relative des taux d'inflation de deux pays concernées⁶.

Cette théorie présente de multiples concepts à savoir :

- La valeur d'une monnaie se trouve principalement déterminée par la quantité de biens et de services qu'elle nous permet d'acquérir et lorsque le niveau général des prix augmente, le pouvoir d'achat diminue ;
- La loi du prix unique montre qu'à l'échelle internationale et grâce au jeu de la concurrence, un bien a un même prix par rapport au reste du pays du monde ;
- Le taux de change entre deux monnaies correspond aux parités des pouvoirs d'achat de ces monnaies ;
- La variation du taux de change entre les deux monnaies reflète la variation des prix dans les deux pays.

1.2. Les facteurs inhérents à la croissance économique

Ce deuxième point est consacré aux facteurs de la croissance économique, on distingue les deux principaux facteurs suivants, le premier est lié à l'offre, le second quand à lui est lié à la demande de produit.

1.2.1. Les facteurs qui conditionnent l'offre de produits

Ce même facteur qui conditionne l'offre de produits est subdivisé en plusieurs sous ensembles, à savoir :

1.2.1.1. La croissance potentielle : qui se définit comme étant la croissance qui résulte de la combinaison de l'offre des facteurs de production (capital, travail, progrès technique).

Autrement dit, c'est la croissance maximale qu'un pays peut atteindre lorsqu'il utilise tous ses facteurs de production (population active, équipement, productivité) sans déclencher de l'inflation. Elle dépend donc de :

- **La croissance de la population active occupée :** qui dépend de la croissance démographique, c'est-à-dire de la croissance naturelle de la population⁷, du solde migratoire⁸, et du taux d'emplois de la population en âge de travailler.

⁶ Farid YAICI, Précis de finance internationale, Edition ENAG, 2008, p108

⁷ Croissance naturelle de la population= naissance – décès.

⁸ Solde migratoire= immigration-émigration.

- **La croissance du stock de capital fixe** : dépend des investissements (achat de nouveaux équipements durables, de nouveaux bâtiments et de nouveaux logiciels), de l'usure et de l'obsolescence (dépréciation ou consommation) du capital fixe.
- **L'évolution du progrès technique** : il est mesuré par la productivité globale des facteurs, qui dépend principalement du rythme des innovations.

1.2.1.2. La croissance effective : c'est la croissance réelle obtenue par le pays. Elle dépend essentiellement des variations de la demande globale qui comprend :

✓ **La consommation finale des ménages** : elle concerne tous les achats de biens et de services opérés par les ménages à l'exception du logement, qui dépend du revenu disponible qui est consacré à la consommation ;

✓ **La consommation finale des administrations** : elle concerne tous les achats de l'Etat qui ne sont pas considérés comme des investissements, qui dépend des décisions de l'Etat en matière d'évolution des dépenses publiques ;

✓ **L'investissement en capital fixe des entreprises** : il concerne l'achat de biens d'équipement durables, de bâtiments et de logiciels, qui dépend de l'évolution de la demande, des profits réalisés et anticipés par la capacité des ménages et des administrations publiques à financer ;

✓ **Les exportations** : elles correspondent à la demande adressée aux pays par des non-résidents et qui dépendent de la compétitivité des produits nationaux vis-à-vis des produits étrangers et de la croissance du pouvoir d'achat des non-résidents;

✓ **La variation des stocks** : un stockage résulte d'une augmentation de la production, un déstockage contribue à son ralentissement.

$\text{Hausse du PIB} = \text{Hausse de la CF} + \text{Hausse de la FBCF} + \text{Variation du Solde extérieur } +/-$

1.2.2. Les facteurs qui conditionnent la demande de produits

La production de biens et services résulte de la combinaison du travail, des actifs et des moyens de production disponibles (le capital fixe et les ressources naturelles). Si on accepte d'inclure les ressources naturelles et la terre dans le capital au sens large, on obtient deux facteurs de production : le travail et le capital. Cependant, les économistes vont assez rapidement constater qu'un troisième élément intervient pour rendre plus efficace ces deux facteurs, ce dernier n'est autre que le progrès technique.

1.2.2.1. La croissance extensive : la croissance extensive correspond à l'augmentation durable de la production obtenue par la simple augmentation de la quantité des facteurs de production, c'est-à-dire l'augmentation de la quantité de travail et l'augmentation de la quantité de capital. Un doublement du nombre d'heures de travail effectuées et un doublement du stock de capital se traduira par un doublement de la production.

A. La quantité du travail

Les économistes de tradition classique (Adam SMITH, David RICARDO, Jean Stuart MILL), à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, et Karl MARX (1818-1883) considèrent que le travail est le seul productif de la richesse, en particulier le travail dans l'industrie. MARX a distingué que le travail correspond aux quantités d'heures consacrées par l'ouvrier dans l'entreprise pour produire, en sachant que la durée du travail est déterminée par les propriétaires des moyens de production depuis le début du XXe siècle, elle est encadrée par la loi (durée légale du travail). Ainsi que la force de travail, c'est-à-dire les efforts physiques et intellectuels que le travailleur mobilise au moment de son travail, en contrepartie il sera rémunéré par un salaire.

Aux niveaux macroéconomiques, le facteur travail correspond principalement à la quantité de travail qui prend en compte le nombre de travailleurs mobilisés dans une activité rémunérée (la population active occupée) et la durée annuelle effective du travail.

La population active occupée correspond à l'emploi global. Les économistes retiennent que le travail rémunéré. L'importance de la croissance de la population active occupée dépend de plusieurs facteurs ;

- Le premier facteur, correspond à l'importance et à la croissance de la population en âge de travailler (15-64 ans) qui dépend de la croissance naturelle et du solde migratoire. Une population jeune, dynamique en matière de naissance et au solde migratoire positif aura une croissance potentielle supérieure à une population vieillissante.

-Le deuxième facteur, il s'agit du taux d'emploi ; Plus le taux est élevé, plus la production sera importante. Dans tous les pays, le taux d'emploi des juniors diminue car la durée des études augmente. En revanche, le taux d'emploi des seniors augmente à la suite des réformes de la retraite qui repoussent l'âge de la retraite.

$$\text{Taux d'emploi} = \text{Population active occupée} / \text{population en âge de travailler} * 100$$

-Le dernier facteur, est la durée annuelle effective du travail qui prend en compte les heures réellement effectuées au travail. Elle dépend de la durée légale du travail, de la durée conventionnelle du travail et de l'absentéisme des travailleurs (maladie, maternité...). Toute hausse de la durée du travail doit se traduire par une augmentation de la production. La durée du travail est ainsi plus élevée dans les pays émergents que dans les pays développés.

B. La quantité du capital physique ou technique

Le capital physique ou technique prend la forme d'un stock de biens et de services servant à la production. Il comprend le capital circulant qui est le stock de biens et de services détruits ou transformés au cours de la production, ce qui correspond aux consommations intermédiaires. Et le capital fixe qui est le stock de biens d'équipement durables, de bâtiment et de logiciels utilisés plus d'un an dans le processus de production.

Pour analyser la croissance d'un pays, les économistes néo-classiques s'intéressent essentiellement au rôle du capital fixe dans la production. La quantité de capital au sens strict correspond au stock de capital fixe que possèdent les agents économiques d'un pays.

1.2.2.2. La croissance intensive

A. De la croissance extensive à la croissance intensive

Robert SOLOW a été le premier à proposer un modèle formel de la croissance en 1956. D'inspiration néoclassique, ce modèle se fonde sur une fonction de production à deux facteurs : le travail et le capital. La production (Y) résulte donc exclusivement de la mise en combinaison d'une certaine quantité de capital (K) et de travail (L). Une fonction de production est une formule mathématique qui met en relation le PIB obtenu et la quantité des deux facteurs mis en œuvre pour l'obtenir.

$$Y = f(K, L)$$

Ce modèle repose sur trois hypothèses :

➤ **1ère hypothèse** : les rendements factoriels sont décroissants. Ceci signifie que lorsque l'on augmente les quantités d'un facteur (exemple, le nombre de travailleurs) sans augmenter l'autre facteur (le capital), la production de chaque salarié supplémentaire (rendement ou productivité marginale) va, au départ, être plus élevée grâce à une meilleure division du travail jusqu'à un point de saturation à partir duquel il y a trop de travailleurs dans

l'atelier. Ensuite, les rendements deviennent décroissants ce qui revient à dire que la production va augmenter de moins en moins vite.

➤ **2ème hypothèse** : les rendements d'échelle sont constants. Dans ce cas, on augmente dans la même proportion les deux facteurs de production (un doublement de la quantité de travail et de la quantité de biens d'équipement, par exemple). Si la production augmente au même rythme que les facteurs, on dira que les rendements d'échelle sont constants. La croissance est extensive, elle dépend uniquement de l'augmentation de la quantité des facteurs.

➤ **3ème hypothèse** : le marché des facteurs est en concurrence pure et parfaite, les facteurs de production sont en concurrence (atomicité) ; ils sont homogènes et on peut remplacer l'un par l'autre (capital et travail sont substituables), les facteurs de production sont mobiles et en plein emploi. En effet, si le chômage se développe sur le marché du travail, l'offre de travail des salariés étant supérieure à la demande de travail des entreprises, le salaire réel (le prix du travail) va diminuer, ce qui fera baisser les coûts de production et va accroître les profits des entrepreneurs. Ils sont donc incités à investir, et donc à embaucher les travailleurs en surnombre. Parallèlement certains salariés se retirent du marché car ils trouvent le salaire trop bas par rapport à la valeur de leur temps libre. Le marché redevient très rapidement en plein emploi. Le chômage n'est que transitoire.

C'est donc l'augmentation de la productivité globale des facteurs (la PGF) qui va expliquer une bonne partie de la croissance obtenue. La productivité globale des facteurs peut se définir comme le rapport entre une production et les ressources mises en œuvre pour l'obtenir. Elle permet de mesurer l'efficacité de la combinaison productive. La croissance de la productivité globale des facteurs est la partie de la croissance de la production qui n'est expliquée ni par la croissance de l'emploi, ni par la croissance du stock de capital productif.

Le modèle néoclassique de SOLOW permet de faire trois prédictions :

➤ Il montre le rôle important du progrès technique dans la croissance et de l'accumulation du capital qui en permet la diffusion. Ce sont les gains de productivité qui vont être les principaux déterminants de la croissance future des pays développés et des pays émergents.

➤ Les pays moins développés auront un taux de croissance plus élevé que les pays développés. Ils ont en effet accumulé moins de capital, et connaissent donc des rendements décroissants plus faibles, c'est-à-dire que toute augmentation de capital y

engendre une augmentation de la production proportionnellement plus forte que dans les pays riches. On fait donc l'hypothèse d'une convergence conditionnelle. Le rattrapage actuel de la Chine et de l'Inde semble donner raison à la théorie.

➤ En raison des rendements décroissants des facteurs de production, les économies vont atteindre un point où toute augmentation des facteurs de production n'engendrera plus d'augmentation de la production. Ce point correspond à l'état stationnaire de RICARDO. SOLOW note toutefois que cette troisième prédiction est irréaliste : en fait, les économies n'atteignent jamais ce stade, en raison du progrès technique qui accroît la productivité des facteurs.

B. Productivité du travail et la croissance intensive

La productivité mesure donc l'efficacité des facteurs de production et de leur combinaison. La Productivité globale des facteurs (PGF) est difficile à mesurer car il est difficile d'additionner le capital utilisé et le travail utilisé. Pour la plupart des économistes, une approximation de la PGF est le résidu de la croissance, autrement dit la part de la croissance qui n'est pas explicable par l'évolution de la quantité des facteurs de production. On l'assimile souvent au rôle du progrès technique.

Face aux difficultés rencontrées dans la mesure de la productivité globale des facteurs, les économistes préfèrent étudier la productivité apparente du travail qui correspond à la quantité de biens ou à la valeur ajoutée créée par un travailleur dans un temps donné (un an ou une heure). Elle est dite apparente parce qu'il est difficile d'attribuer la productivité obtenue aux seuls efforts des travailleurs.

Productivité physique horaire = Quantités produites/Quantité de travail
--

Productivité physique par tête = Quantités produites/Nombre de travailleurs
--

Si on raisonne en valeur ajoutée exprimée en unité monétaire, on parlera de productivité apparente du travail.

Productivité par tête apparente du travail = PIB/Actifs occupés ou PIB/Emploi
--

Productivité horaire apparente du travail = PIB/Quantité de travail
--

PIB = Productivité par tête du travail * Emploi
--

PIB = Productivité horaire du travail * Emploi * Durée annuelle du travail

On peut donc relier le niveau de la production et le niveau de la productivité du travail. En effet, la croissance du potentiel de production d'une économie ne peut emprunter que deux canaux : l'augmentation de quantité de travail (la main-d'œuvre disponible et la durée annuelle effective du travail) et l'augmentation de la productivité du travail.

Les gains de productivité entraînent une accélération de la croissance effective. Ils agissent sur l'offre de produits puisqu'ils permettent d'en fabriquer plus avec autant de travailleurs et de machines. Ils agissent aussi sur la demande de produits à la fois par le pouvoir d'achat qu'ils permettent de distribuer et par l'investissement qu'ils ont permis de financer. Ils entretiennent donc un cercle vertueux de la croissance. Les gains de productivités vont donc être partagés entre les salariés qui vont pouvoir réclamer une hausse de leurs salaires réels (pouvoir d'achat du salaire) puisqu'ils sont plus productifs. Et les entreprises qui vont augmenter leurs profits d'une part parce qu'elles vont vendre davantage et d'autre part, parce que le coût de production unitaire diminue à la condition que le salaire réel progresse moins vite que la productivité par tête, car les entreprises vont pouvoir répercuter une partie de la baisse des coûts unitaires (si le marché est concurrentiel) sur les prix. Cette baisse des prix augmentera le pouvoir d'achat des consommateurs et la compétitivité-prix des firmes ce qui dynamisera la demande et la production. Ainsi, l'Etat va bénéficier de cette amélioration de la situation économique en voyant ses recettes fiscales et sociales augmenter ce qui lui permettra de mener à bien des politiques de soutien à la croissance.

Nous voici à présent au terme de cette première section, où nous avons essayé d'illustrer les principaux points afférents à la croissance économique. Nous passons directement à la deuxième section intitulée typologie et modèles de croissance économique, où les nouvelles théories de la croissance puisent une large part de leurs idées dans des courants plus anciens de la pensée économique. Ceux-ci sont présentés dans cette partie par les ; classiques, keynésiens, néo-classiques. De plus, deux économistes ont exercé une influence essentielle sur les nouvelles théories.

Section 02 : Typologie, théories et modèles de croissance économique

La plupart des manuels de théorie économique, d'histoire de la pensée économique et d'histoire des faits économiques, font remonter les origines de la croissance à la première révolution industrielle. Initié en 1776 par la vision optimiste d'Adam SMITH (vertus de la division du travail), le thème de la croissance réapparaîtra au XIX^{ème} siècle dans les travaux de MALTHUS, RICARDO, et MARX. Il faudra cependant attendre le

XXème siècle et les années 50 pour que les modèles théoriques de la croissance connaissent un véritable succès. Les modèles post-keynésiens (HARROD-DOMAR), et néoclassiques (SOLOW) ont induit un véritable débat sur la question de la croissance équilibrée. Depuis les années 70-80, la croissance a connu un nouvel essor sous l'impulsion des théoriciens de la régulation et de la croissance endogène.

2.1. Typologie de la croissance économique

La croissance économique peut prendre plusieurs formes et aspects inhérents à la pensée et à la doctrine dominante du moment, représentant ainsi un large éventail de courants et de pensée.

La croissance peut donc prendre l'une des formes suivantes ⁹:

- Croissance constante : croissance uniforme au même taux dans la durée ;
- Croissance croissante: croissance à taux progressif ;
- Croissance décroissante: croissance à taux dégressif ;
- Croissance exponentielle: croissance à taux beaucoup plus fort correspondant à l'évaluation d'une série selon une progression géométrique ;
- Croissance extensive: lorsqu'elle résulte de l'augmentation quantitative des facteurs mis en œuvre (travail, capital) ;
- Croissance intensive: lorsque l'augmentation de la production provient d'une utilisation plus efficace des facteurs de production.

Alors que l'on voyait la croissance des années soixante avant tout comme le résultat de l'accumulation des facteurs productifs et d'un progrès technique exogène rendant les facteurs de plus en plus productifs au cours du temps, l'attention s'est déplacée vers la manière dont l'évolution de cette productivité totale des facteurs pouvait être reliée à plusieurs « externalités » présentes dans la plupart des économies, ainsi qu'à l'acquisition de connaissances et à l'éducation. Dans ce cadre plus large, le taux de croissance de long terme d'une économie n'est plus donné par un taux de progrès technique exogène, mais par le comportement même de tous les agents responsables de l'accumulation des facteurs productifs et de la connaissance, alors que cela n'était le cas que sur ce que l'on appelle le « sentier de transition » dans le modèle néoclassique, dit de SOLOW.

⁹ Jean-Yves CAPUL, L'économie et les sciences sociales, Hartier, Paris, 2004, p155.

Ce nouveau paradigme a aussi des implications importantes pour l'analyse de la relation entre équité et croissance, et il jette une lumière nouvelle sur la célèbre hypothèse de KUZNETS. Selon cette hypothèse, l'inégalité augmente dans la première phase du processus de développement, et décroît lorsqu'un certain point de retournement est atteint. Certains modèles théoriques dans la littérature récente sur la croissance confirment et fournissent une nouvelle explication à cette relation entre la distribution du revenu, le bien être et le niveau de développement d'une économie¹⁰.

2.2.1. Les approches traditionnelles de la croissance économique

A travers ce point intitulé les approches traditionnelles de la croissance économique, nous allons nous intéresser aux premières réflexions de la croissance économiques, principalement la doctrine classique, marxiste et keynésienne.

2.2.1.1. L'approche classique : fondateurs de l'économie politique moderne, les auteurs classiques anglais ont aussi posé les premiers jalons d'une théorie de la croissance. Adam SMITH (1776) et David RICARDO (1819) présentent tous deux la croissance économique comme résultante de l'accumulation du capital, c'est-à dire de la quantité des instruments « moyens de production produits », selon SMITH à la disposition des travailleurs. L'augmentation de la richesse par tête provient de celle du capital par tête. Cependant, les classiques partagent une vision plutôt pessimiste du long terme : la croissance est destinée à disparaître progressivement, à s'annuler dans un « état stationnaire ». La raison à cela réside dans l'évolution de la répartition du revenu national induite par l'accumulation des facteurs de production.

Les facteurs sont au nombre de trois : le travail, le capital et la terre.

❖ Le travail est rémunéré par le salaire, qui ne peut être inférieur au niveau de subsistance et qui, lorsqu'il lui est supérieur, entraîne une expansion démographique. Celle-ci à son tour détend la situation sur le marché du travail, ramenant le salaire à son niveau de subsistance, ce mécanisme de régulation par la démographie, qui est au centre de la théorie de MALTHUS, est aussi présent chez la plupart des auteurs classiques.

❖ La terre est un facteur fixe (non sujet à accumulation), contrairement. Elle est donc source de rente pour ses propriétaires. Plus précisément, RICARDO reprend la théorie de la rente différentielle développée par MALTHUS, le prix des grains est égal au coût de

¹⁰ François BOURGUIGNON, *Equité et croissance économique*, Revue française d'économie volume 13, n°3, France, 1998, p.25

production sur les terres « marginales », les moins productives. En effet, s'il lui est supérieur il est alors rentable de mettre en culture d'autres terres, moins productives encore, et s'il lui est inférieur, ces terres sont cultivées à perte et seront donc promptement abandonnées. La rente issue d'une terre est égale à la différence entre le coût de la production sur cette terre et le prix du marché, c'est-à-dire le coût de production sur la terre la moins productive.

❖ Le capital est rémunéré par le profit, lequel apparaît comme un revenu résiduel, c'est la part du revenu national qui n'est pas captée par les travailleurs ni par les propriétaires fonciers. Le profit constitue le motif de l'accumulation du capital, il doit dépasser un certain niveau (strictement positif) pour que les capitalistes décident d'investir. Le profit est aussi la source de l'investissement. L'épargne, qui finance l'investissement, est essentiellement le fait des capitalistes, tandis que les salariés (astreints au minimum vital) et les propriétaires fonciers (portés sur la consommation de luxe correspondant à des activités improductives) consomment tout leur revenu. L'accumulation du capital est ainsi représentée par les classiques comme résultant de l'investissement du surplus, de la fraction non consommée du produit.¹¹

Les premières analyses du développement de long terme, n'apparaissent guère qu'avec la révolution industrielle, période de grands bouleversements, mais les classiques Adam SMITH, RICARDO, MALTHUS, MILL ne prennent guère en compte le progrès technique.

La loi de Malthus implique une croissance exponentielle de la population, beaucoup plus rapide que la croissance des subsistances d'où mise en culture de terres de moins en moins fertiles (c'est la loi des rendements décroissants). La rente foncière va être amenée à s'accroître, les travailleurs étant réduit au minimum de subsistance, le partage du revenu national va se faire au détriment du taux de profit. L'incitation à investir va de ce fait diminuer. En conséquence, le système économique va dans le long terme vers un état stationnaire.

Stuart MILL, est le dernier représentant de l'école classique pense que de ce fait, l'homme pourra alors se consacrer à la culture des arts et au progrès moral.

2.1.1.2. La conception Marxiste : une autre dynamique envisagée par k. MARX, qui est en fait le premier à avoir intégré la prise en compte du progrès technique dans l'évolution de long terme. Le processus contradictoire d'accumulation, l'alourdissement du processus de

¹¹ D.GUELLEC, et P RAPPEL, Les nouvelles théories de la croissance, Edition La Découverte, Paris, 2000, P 26-29

production va entraîner une baisse du taux de profit, d'où des crises de plus en plus graves, la révolution et la disparition du capitalisme. MARX a en outre des intuitions très profondes sur l'explication des crises, défaut de coordination entre la section produisant et les biens de production, et l'autre produisant les biens de consommation, une explication endogène provenant de l'épuisement de l'armée de réserve (de la baisse du chômage) qui induit une modification dans la répartition du revenu national au détriment des capitalistes dont le profit diminue, modification dans les caractéristiques de l'appareil productif, dans la composition organique du capital, d'où la fameuse loi de baisse tendancielle du taux de profit¹².

2.1.1.3. La conception keynésienne : le modèle HARROD-DOMAR a été qualifié de théorie de croissance équilibrée, c'est-à-dire celle où le PIB et ses composantes (la demande globale) croissent à un taux régulier selon ce modèle, la croissance équilibrée n'est possible que si l'augmentation de l'investissement correspond à un taux de croissance du PIB (maintenir le plein-emploi) appelé taux nécessaire ou taux garanti, ce dernier correspond à une demande qui croît au même rythme que celui des capacités de production. Autrement dit, la croissance équilibrée, est celle où le capital et la production augmentent à un taux constant, or dans une économie de marché, rien ne garantit que le taux de croissance effectif soit égal au taux de croissance nécessaire, parce que les agents économiques qui produisent et ceux qui forment la demande ne sont pas les mêmes, et ils prennent leur décision sans concertation, si les deux taux sont différents, l'économie devient instable. Cette conclusion est résumée par le célèbre fil du rasoir de la croissance économique du modèle de HARROD-DOMAR il, faut peu de chose pour que les déséquilibres apparaissent.

2.2.2. Les théories contemporaines

Les différentes théories contemporaines sont :

2.2.2.1. La théorie néo-classique de SOLOW (1956) : en 1956, Solow apporte une réponse aux prédictions pessimistes de Harrod. Il construit un modèle qui engendre un déplacement au cours du temps de l'équilibre économique, le niveau d'activité devenant de plus en plus élevé.

La succession d'équilibres, qualifiée de sentier de croissance, est plus stable, c'est-à-dire que si, à un moment donné, pour une raison quelconque, l'économie s'en éloigne, elle y retournera par la suite. Pour obtenir ce résultat, SOLOW lève l'hypothèse de rigidité de la technique de production, que HARROD retenait. Mais il fait plus, en postulant qu'à chaque

¹² Karl MARKS, le capital réimpression, Edition Sociales vol 8, 1978, p 102

instant les décisions ex-ante d'épargne et d'investissement coïncident. Le problème de la coordination des agents privés est donc d'emblée résolu et le plein emploi des facteurs de production obtenu. Le modèle de SOLOW est ainsi la dynamisation du modèle statique néo-classique.

Ce modèle décrit un monde où il existe un seul bien, qui sert à la fois à la production et à la consommation et qui est produit à partir de lui-même et du travail selon une technique de production représentée par :

$$Q_t = F(K_t, N_t, t) \dots\dots\dots(1).$$

Q est le niveau de la production, K celui du stock de capital, N celui de l'emploi. L'indice t représente le temps.

Par hypothèse, cette fonction possède un certain nombre de propriétés qui vont impliquer l'existence, l'unicité et la stabilité de l'équilibre. La principale de ces hypothèses est que le rendement marginal du capital est décroissant. En économie fermée, l'investissement est par définition égal à la fraction non consommée de la production (épargne), et l'évolution du capital est donnée par l'équation suivante (d est le taux de déclassement du capital supposé constant et s le taux d'épargne (On note $x = dx/dt$ l'accroissement au cours du temps de x).

$$K_t = s t Q_t - d K_t \dots\dots\dots(2).$$

Une troisième relation, d'ordre économique, permet de boucler le modèle. Elle postule que le taux d'épargne est constant au cours du temps.

On obtient alors l'équation (3) qui décrit l'évolution du capital:

$$K_t = s F(K_t, N_t, t) - d K_t \dots\dots\dots (3).$$

L'accumulation du capital provient de l'écart entre l'investissement et le déclassement. Ce dernier est une fraction constante du capital installé. Quant à l'investissement, c'est ce qui reste de la quantité produite une fois la consommation ôtée. Puisque le taux d'épargne est constant, c'est une fraction constante de la production.

Or F est tel que le rendement marginal du capital est une fonction décroissante du capital : plus le niveau du capital installé est élevé (relativement à la quantité de main-d'œuvre), plus sa rentabilité marginale est faible. Ainsi, quand il y a peu de capital dans

l'économie, la partie de la production qui est investie permet d'accroître fortement le capital.

Plus il y a de capital, moins c'est le cas. A la limite, lorsque la quantité de capital est infinie, sa productivité marginale devient nulle.

2.2.2.2. La théorie néo-keynésienne D'HARROD et DOMAR (1947) : à la fin des années trente, plusieurs auteurs, essentiellement DOMAR 1942 et HARROD 1947 ont prolongé au long terme les analyses de KEYNES, en introduisant l'accumulation des facteurs capital et travail. Selon KEYNES 1936, le fonctionnement spontané des économies de marché débouche presque inévitablement sur le chômage. Il existe deux raisons à cela : des rigidités nominales qui interdisent aux salaires et aux prix de s'ajuster ; des défauts de coordination qui conduisent les agents à avoir des anticipations de dépenses dont la somme (la demande effective) ne permettra pas le plein usage des capacités d'offre, et notamment de la main-d'œuvre. Les mécanismes invoqués par KEYNES concernent le court terme, lequel est défini par le fait que les capacités de production sont fixées. HARROD et DOMAR prolongent l'analyse, en se posant plus la question de la stabilité de la croissance que celle de ses sources.

DOMAR et HARROD sont très pessimistes quant à la possibilité d'une croissance durable et assurant le plein emploi. Cependant, ils n'attribuent pas cela à des facteurs techniques (rendements d'échelle décroissants), mais aux problèmes de rigidités et de coordination identifiés par KEYNES. En particulier, il n'existe pas de lieu où les agents peuvent se communiquer leurs projets d'investissement et coordonner leurs anticipations de demande. Ils sont donc éloignés des nouvelles théories qui se concentrent sur la technologie.

Par d'autres aspects, ils en sont proches, d'une part, ils considèrent que les rendements d'échelle sont non décroissants en retenant une fonction de production qui est une référence aussi pour les nouvelles théories ($Q_t = A K^t$). D'autre part, les problèmes de coordination sont réintroduits dans les nouvelles théories, pour lesquelles l'équilibre décentralisé peut être sous optimal. Il ne s'agit donc pas d'une instabilité de l'équilibre, comme pour HARROD et DOMAR, mais le message général est identique. Le marché ne régule pas parfaitement les mécanismes d'accumulation.

2.2.3. Les théories de la croissance endogène

Les théories de la croissance endogène considèrent la croissance comme un phénomène économique. La croissance résulte d'investissements effectués par des agents motivés par le gain. Le taux de croissance de l'économie est déterminé par les comportements

des agents et par des variables macroéconomiques. Ces différentes façons de présenter la croissance endogène soulignent la rupture qu'opèrent les nouveaux modèles par rapport à la théorie néo-classique de la croissance. Le renouvellement des théories de la croissance s'appuie sur les acquis de l'économie industrielle, comme il en avait été au début des années quatre-vingt du renouvellement des théories du commerce international. Il permet à son tour d'éclairer d'un jour nouveau les relations entre théorie de la croissance et théorie des cycles, ou les problèmes du développement.

2.2.4. La nouvelle théorie de la croissance économique

L'avènement de la théorie de la croissance depuis le début des années quatre-vingt a été suivie par l'émergence de l'analyse empirique des déterminants de long terme de la croissance, l'objectif était principalement de rester sur les hypothèses principales des nombreux modèles théoriques de la croissance endogène.

Le problème le plus analysé est certainement celui de la « convergence », si l'on suit le paradigme néoclassique et suppose que le taux de croissance de long terme du progrès technique exogène est le même entre les pays, alors la décroissance du produit marginal du capital ne devrait assurer que, pour un taux d'accumulation du capitale physique et humaine donnée, et pour un taux de croissance de la population donnée.

Les taux de croissance du PIB sont une fonction décroissante du niveau de capital humain et physique par habitant, ou de manière équivalente, du niveau du PIB par tête. Au contraire, si la décroissance du produit marginal de tous les types de capitaux peut être contrebalancée par des externalités comme dans les nouveaux modèles de croissance, il ne devrait pas y avoir de tendance systématique à la convergence. Les résultats empiriques obtenus jusqu'à présent ne peuvent pas être considérés comme réellement convaincants. Dans une première étape, la plupart des régressions transversales sur les taux de croissance observées, dans divers pays sur des intervalles de temps raisonnablement longs dans la période d'après-guerre, semblaient confirmer le paradigme néoclassique de convergence.

L'absence de convergence globale pourrait être prise comme une confirmation de la prédiction des nouvelles théories de la croissance, mais le problème est que ces techniques non-paramétriques ne permettent pas de conditionner les taux de croissance de long terme par rapport aux déterminants de la croissance présents à la fois dans le modèle néoclassique et dans les nouveaux modèles de croissance, c'est-à-dire les taux d'accumulation du capital physique, technologique et humain.

En conclusion, l'accumulation des facteurs conventionnels comme le capital physique humain et technologique ne rend compte que d'une fraction des différences observées dans les taux de croissance entre les pays et entre les périodes, mais on comprend toujours mal les changements dans la productivité totale des facteurs.

2.3. Les modèles de croissance économiques

Les modèles de croissance économiques ont suscités de nombreuses interrogations parmi les chercheurs en sciences économiques, au cours de ce troisième point dédié à ces modèles, nous allons retenir les travaux de HARROD et SOLOW, puis ceux de BARRO.

2.3.1. Le modèle de HARROD et SOLOW

Il est intéressant qu'une partie de la nouvelle théorie de la croissance puisse apparaître rétrospectivement comme un moyen de réconcilier l'identité de base de la croissance. Ce modèle pouvant expliquer une phase transitionnelle longue avec un certain chômage structurel du travail, était intéressant pour décrire la croissance dans les pays en développement.

Cependant, ses propriétés de déséquilibre de long terme n'étaient pas satisfaisantes. Deux solutions ont été proposées plus ou moins en même temps. Imaginée en 1956 par KALDOR, la première, sur laquelle on reviendra de manière approfondie plus loin, est de considérer que le taux d'épargne est endogène et peut changer avec la distribution des revenus entre travail et capital.

Ainsi, la croissance d'équilibre n'est cohérente à long terme qu'avec une distribution spécifique des revenus. La seconde, due à SOLOW 1956 est de rendre la productivité du capital, plutôt que le taux d'épargne endogène. Pour cela, il faut supposer une substituabilité entre capital et travail et que le plein-emploi des deux facteurs s'établisse à la concurrence. Ce n'est qu'en dehors de cet équilibre de long terme, c'est-à-dire sur les « sentiers de transition », que le taux de croissance dépend réellement de paramètres comportementaux ou techniques que ne sont pourtant pas sans influence sur l'équilibre de long terme.

Le taux de croissance du PIB par tête observé sur des périodes assez longues entre différents pays devraient donc refléter des différences dans le progrès technique exogène plutôt que dans les paramètres de comportement comme le taux d'épargne. Toutefois, il n'y a pas de raison de croire que le progrès technique suive un rythme très différent d'un pays à l'autre, de sorte que les différences observées dans les taux de croissance de long terme ne

peuvent être expliquées par les modèles précédents ; à moins bien sûr que l'hypothèse dans laquelle tous les pays seraient à l'équilibre de long terme ne doive être écartée.

2.3.2. Le modèle de croissance endogène (Modèle de BARRO 1990)

Actuellement, c'est la croissance endogène qui affecte la croissance à long terme. Où le taux de croissance à long terme est déterminé par les politiques publiques et autres facteurs comme le rythme du progrès technique.

Les théories de la croissance endogène ont opéré un formidable renouveau de l'analyse néoclassique de la croissance en incluant les sources de la croissance.

L'un des modèles de la croissance endogène est celui de BARRO, en faisant du capital public, le moteur de la croissance, le principe de BARRO dans son modèle est que les dépenses qui visent à créer des infrastructures telles qu'un réseau de télécommunications, une ligne de chemin de fer ou encore une autoroute rendent plus efficace l'activité productive des entreprises privées. En plus de l'impact positif sur la productivité du capital privée, les dépenses d'investissement représentent une externalité, cette dernière désigne une situation dans laquelle un agent économique influe, sans que cela soit le but de cet agent, sur la situation d'autres agents, alors même qu'ils n'en sont pas partis prenants.

En définitive, les entreprises privées utilisent donc deux types de facteurs pour produire le capital public et le capital privé.

- Le capital privé qui à des propriétés usuelles, il connaît des rendements décroissants, comme présenté dans le modèle de SOLOW (1956). Ces rendements décroissants du seul facteur cumulables vont entraîner un arrêt de la croissance ;
- Le capital public où les dépenses sont financées par l'État, ces dépenses sont totalement financées par l'imposition, soient proportionnelles au revenu.

D'après BARRO, le financement des dépenses publiques a deux effets qui sont opposés à savoir :

- ✓ Le premier où le capital public rend plus productif le capital privé et évite, quand le revenu augmente, que sa productivité marginale s'annule progressivement.
- ✓ Le deuxième effet est que l'impôt nécessaire au financement de ces dépenses a un impact dépressif sur cette productivité, car il réduit son rendement privé et aux entreprises une part de leurs revenus tirée de leurs activités.

Alors les dépenses publiques permettent la croissance du revenu, et la croissance de ce revenu permet l'accroissement de la base fiscale, celle-ci induit une croissance des dépenses publiques qui à leurs tours rendent possible l'accumulation du capital, sur le sentier de la croissance d'état régulier, le rapport de la dépense publique au revenu reste constant et il est égal au taux de l'imposition.

En conclusion, les dépenses publiques d'infrastructure exercent un double effet sur l'activité, un effet de court terme, sur la demande qui se traduit par l'effet multiplicateur, et un autre effet de long terme sur la croissance économique, qui se traduit par une amélioration des rendements du capital¹³.

La présentation du modèle de BARRO:

BARRO fait apparaître, dans le processus de production les dépenses publiques d'investissement, et par conséquent mettre en évidence un lien explicite entre la politique gouvernementale et la croissance économique de long terme dans un cadre de croissance endogène. BARRO présente sa fonction de production sous forme d'une équation GOBB-DOUGLAS définie par :

$$Y = ALK^{1-a} K^a G^b$$

L : représente le niveau de l'emploi à la date t.

K : est le stock de capitaux privés à la date t.

Les deux paramètres « a » et « b », sont des élasticités de la production par rapport au stock de capitaux privés et public. Les dépenses publiques sont financées par un impôt proportionnel à la production avec un taux constant :

$$G = u Y \quad \text{avec } u : \text{taux d'imposition.}$$

Ce modèle développe les hypothèses suivantes :

- On suppose que la fonction de production comporte deux inputs : le capital et les dépenses publiques productives ;
- L'État taxe les revenus de l'économie à un taux tel que les dépenses publiques ;
- Pour simplifier, il suppose que le taux de croissance de population est nul ;

¹³ Eric BOSSERELLE, Les nouvelles approches de la croissance et du cycle, Edition Dunod, Paris, 1999, P145.

- L'agent représentatif cherche à maximiser une fonction de consommation intertemporelle.

Si on considère qu'une part du revenu est captée par l'État alors l'agent représentatif ne dispose que d'une part $(1-u)$ pour pouvoir, investir et consommer.

L'investissement par tête est donc la part du revenu net d'impôt non affecté à la consommation.

BARRO dans son analyse montre que trop d'impôts tue l'impôt, comme chez LAFFER, c'est-à-dire que plus le taux d'imposition augmente, l'épargne de l'agent représentatif se réduit et par conséquent son investissement baisse, alors la base de l'imposition sera réduite en entraînant une réduction des recettes de l'État¹⁴.

A ce stade nous pouvons conclure que, les nouvelles théories de la croissance viennent réhabiliter, sous certaines conditions, le rôle des politiques publiques tant à l'échelle micro que macro-économique. Ces théories donnent ainsi une nouvelle actualité à des phénomènes déjà bien connus et qui se trouvaient au cœur des réflexions de la planification.

Conclusion

Au terme de ce deuxième chapitre qui a eu pour finalité de présenter la croissance économique ainsi que les différentes théories et modèles avancés au fur des époques, nous pouvons déduire que la croissance économique représente l'accroissement durable et soutenu de la production globale d'une économie, qui se mesure généralement grâce au PIB. Aussi nous retenons deux types de facteurs de la croissance économique, en l'occurrence les facteurs liés à l'offre et les facteurs liés à la demande.

En conclusion, les différentes théories présentées au cours de ce deuxième chapitre penchent toutes sur l'idée que la croissance économique représente un indicateur clé du développement économique d'un pays.

¹⁴ Ahmed ZEKANE, Dépenses publiques productives croissance à long terme et politique économique, Thèse de doctorat. Faculté des sciences de gestion et des sciences d'économie, 2002-2003 P 102.

Chapitre III

Chapitre III : Politiques budgétaires et programmes de relance économiques en Algérie

Introduction

Au cours de ce troisième chapitre intitulé politique budgétaire et programmes de relance économique qui dans un premier temps illustre la situation économique et financière de l'Algérie rapportée dans la première section, nous allons essayer de mettre en évidence la conduite de la politique budgétaire, ainsi que les grandes orientations et les moyens mis en place pour sa concrétisation, et ce afin de mesurer son impact sur la croissance économique. Par la suite, nous terminerons le volet théorique par les différents programmes de relance économique adoptés en Algérie, notamment durant la période qui s'étale de 2001 à 2014.

Section 01 : La situation économique et financière de l'Algérie

La chute de près de 40% des recettes d'exportation durant presque toute la deuxième moitié des années 80, a contraint l'Algérie à s'endetter auprès des instances internationales, et va très vite se retrouver en cessation de paiement.

Face à cette situation, le gouvernement a été contraint de relancer les discussions avec le FMI qui ont abouti à la signature de trois accords de confirmation appelé «Stand-by » entre l'Algérie et le FMI datant respectivement de : 1989, 1991 et 1993.

Ces derniers ont pour objectifs de procurer des ressources financières à l'Algérie (300 millions de DTS, augmentés en cas de besoin d'une facilité compensatoire de 210 millions de DTS) et de remédier à la position inconfortable du pays sur le marché international des capitaux. On conclut que les réformes de 1989 à 1993 n'ont presque rien changé à la situation¹.

Un premier accord de rééchelonnement de la dette extérieure sur une période d'une année 1994-1995, fût accompagné d'un programme de stabilisation dans le cadre des accords avec le FMI. Au cours de cette période, il était question d'adopter des réformes économiques sur le plan macroéconomique.

Toutefois, le premier rééchelonnement de la dette extérieure n'a pas pu être mené à termes, ce qui a aggravé la crise de la dette extérieure.

¹ Rapport de la Banque d'Algérie 2009.

Un deuxième accord de rééchelonnement de la dette extérieure sur une période de trois années (1995-1998) fût accompagné d'un programme d'ajustement structurel (PAS) dans le cadre des accords avec le FMI. Ces programmes visaient à corriger les déséquilibres budgétaires grâce à des mesures monétaires et fiscales prudentes, au rééchelonnement de la dette extérieure et l'instauration des réformes structurelles, à la privatisation des entreprises publiques et des institutions bancaires. A l'ombre de ces réformes figuraient la libéralisation du commerce, et une dévaluation en deux étapes du Dinar Algérien (70% au total)².

Le programme d'ajustement structurel était articulé autour de quatre grands objectifs :

- Favoriser une forte croissance économique de manière à absorber l'accroissement de la population active et réduire progressivement le chômage ;
- Assurer une convergence rapide de l'inflation vers les taux en vigueur dans les pays industrialisés ;
- Atténuer les retombées transitoires de l'ajustement structurel sur les couches les plus démunies de la population ;
- Rétablir la viabilité de la position extérieure tout en constituant des réserves de change suffisantes.

Les principaux résultats macro-économiques réalisés par ces programmes sont les suivants:

- L'inflation, après avoir atteint 39% en 1994 se stabilise autour de 6% en 1997 ;
- Les réserves de change sont passées de 1,5 milliards de dollars en 1993 à 2,1 milliards de dollars en 1995, puis à 8 milliards de dollars fin 1997;
- Le service de la dette qui est passé de 100% en 1994 a baissé de près de 29,8% en 1997 ;
- Le PIB, après avoir régressé de 2% en 1993 n'a régressé que de 1% en 1994 pour afficher des taux de croissance de près de 4% en 1995 et de 4,5% en 1997³.

² Rapport de la banque d'Algérie 2009.

³ Rapport du FMI, 1998, pp.24-37.

La période qui s'étale entre 1998 et 2000 était consacrée à rétablir la stabilité conjoncturelle sur pratiquement tous les plans, à savoir (socio-économique, politique, etc.) ainsi que le rétablissement de l'équilibre macroéconomique qui devait passer par le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements. À partir de l'année 1998, l'Algérie a atteint une stabilisation macro-économique visée par les mesures du programme d'ajustement structurel (PAS). Durant ces cinq dernières années, elle a entamé des réformes économiques pour l'établissement de l'économie de marché, ceci s'est traduit par une diminution importante de l'inflation d'environ 5% en 1998 et d'une nette amélioration des finances publiques.

Par ailleurs, la plupart de ces résultats positifs en matière de stabilisation macro-économique, combinés à des mesures d'ajustement structurelle coûteuses sur le plan social, n'ont pas produit les effets positifs escomptés, notamment le taux de croissance économique qui est restée mitigée, oscillant entre 2% et 3%, à des niveaux insuffisants pour contenir le chômage dont le taux est passé de 24,4% en 1994 à 26,4% en 1997 puis à 28,9% en 2000. Toute fois, il y'a un manque de visibilité dans la politique budgétaire menée par l'Etat algérien après le retournement favorable du marché des hydrocarbures depuis la fin de la décennie 90⁴.

La décennie 2000, a non seulement connue le lancement des programmes de relance économique, mais aussi a vu la création du fonds de régulation des recettes (FRR), qui avait pour objectif les points suivants :

- Restaurer le matelas des actifs externes, qui avaient précédemment chuté ;
- Entretenir le stock de la dette publique ;
- Lisser le profil des dépenses à long terme.

Le FRR est un compte en dinars, qui s'efforce de maintenir une certaine stabilité. Il n'a pas un objectif explicite de transfert inter générationnels. Les actifs réalisés sont utilisés pour financer l'investissement d'infrastructures incluant les logements sociaux, mais aussi le financement des subventions accordées pour les biens de base afin de protéger les consommateurs des prix élevés sur les marchés internationaux⁵.

⁴ Kamal OUKACI, l'impact de la crise financière internationale sur l'économie Algérienne, Cas des prix du pétrole, 2011

⁵ Revue d'Economie, Mouhoubi S, Octobre 2011, p.28.

1.1. L'évolution des dépenses budgétaires en Algérie de la période 2001-2013

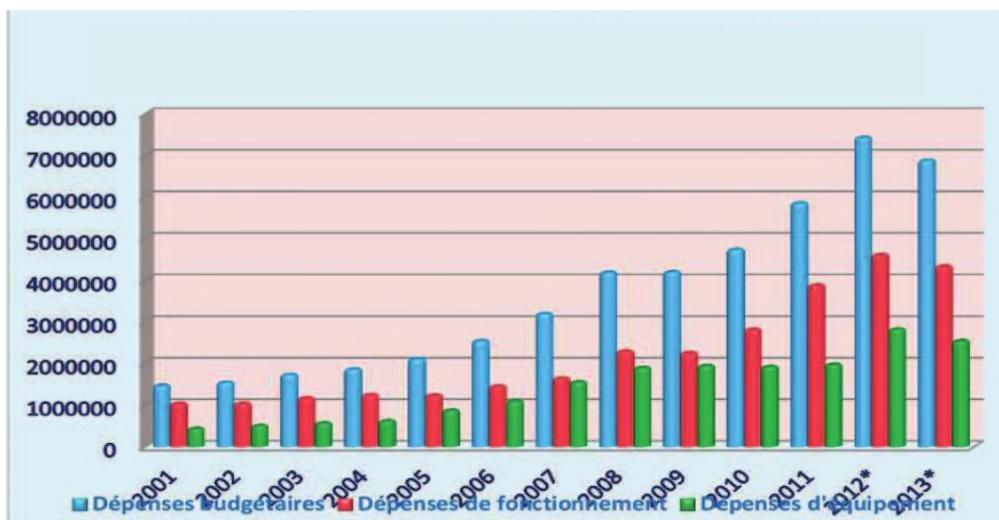
A partir des années 2000, les dépenses publiques de fonctionnement ont augmentées de près de 73,4% du montant des dépenses totales, alors que celles d'équipement étaient de seulement 26,6% des dépenses globales.

Quand à la période allant de 2001-2005, a été caractérisée par une importante hausse des dépenses budgétaires. Celles-ci ont enregistré une progression de 43% pour atteindre 2 105 080 millions de dinars en 2005, contre 1 471 780 millions de dinars en 2001. Sur la même période, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 18,8%, alors que les dépenses d'équipement ont progressé de 101%.

En revanche, au cours de la période qui s'étale de 2006-2010, les dépenses budgétaires totales ont progressé de 86,2%, cette augmentation résulte d'une augmentation de 993500 million de dinars entre 2007 et 2008.

Les dépenses de fonctionnement de l'année 2008 étaient de 2292400 millions de dinars, soit une augmentation de 39,4% par rapport à 2007. Cette augmentation est justifiée par les différentes charges de l'Etat. En outre, les dépenses d'équipement ont enregistré une amélioration significative notamment à partir de 2005, leur part dans les recettes totales à atteint 48,6% en 2007. Cet accroissement est expliqué par les différentes actions prises par les pouvoirs publics en matière de développement économique et social qui ont été inscrites dans les différents programmes de relance économique (PSRE, PCSC).

Graphe N°1 : L'évolution des dépenses budgétaires 2001-2013 (en Millions de DA)



Source: rapport du ministère des finances

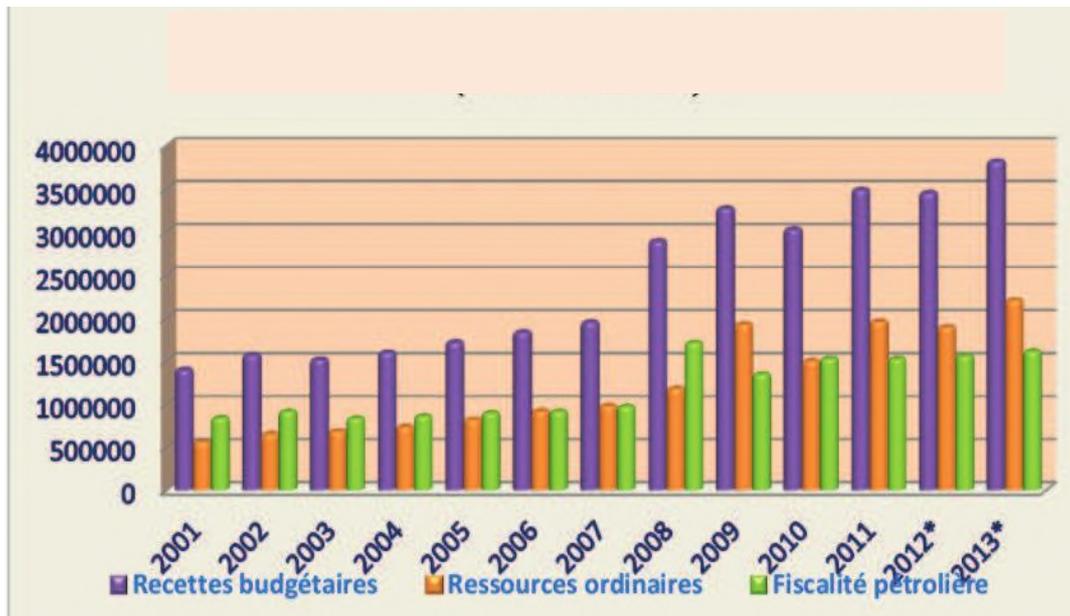
1.2. Les recettes budgétaires durant la période 2001-2013

Au cours de la période allant de 2001 à 2007, les recettes budgétaires ont augmenté de près de 39,3%, la part des recettes des hydrocarbures dans les recettes totales est passé de 60,6% en 2001 à 49,9% en 2007, alors que la part des recettes ordinaires a atteint 50,1% en 2007 contre 40% en 2001.

En 2008, les recettes budgétaires ont atteint 2 895 200 millions de DA contre 1 951 400 millions de dinars en 2007 soit une augmentation de 48,3% qui résulte de la progression des recettes pétrolières inhérentes à l'évolution favorable des prix des hydrocarbures (99,9 \$ le baril en 2008 contre 74,8 \$ en 2007).

L'année 2009 a enregistré des recettes budgétaires d'un montant de 3 275 400 millions de dinars contre 2 895 200 millions de dinars en 2008. Cette augmentation résulte de la progression des recettes ordinaires. Les recettes pétrolières quant à elles se sont détériorées passant de 1 715 400 millions de dinars en 2008 à 1 348 400 millions de dinars en 2009, ce qui est expliqué par la baisse des prix du pétrole (environ 62,2 \$), ce qui est dû à l'impact de la crise financière mondiale sur l'économie algérienne.

Graphe N°2 : L'évolution des recettes budgétaires 2001-2013 (en Millions de DA)



Source : rapport du ministère des finances

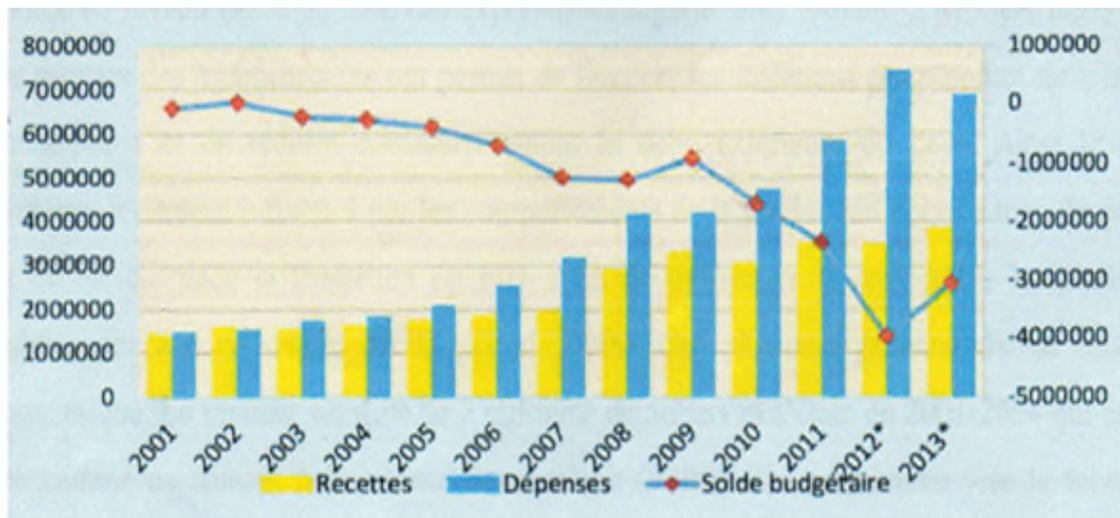
1.3. Le solde budgétaire de la période 2001-2013

L'année 2001 a enregistré un solde budgétaire déficitaire d'un montant de 70 920 millions de dinars, résultant de l'augmentation des dépenses budgétaire.

Par rapport l'année 2002, la situation du solde budgétaire s'est nettement amélioré nettement en enregistrant quant à elle un excédent de 29 340 millions de dinars, suite à l'augmentation des recettes budgétaire et à la stagnation des dépenses budgétaire.

Bien que les recettes pétrolières n'ont pas cessé d'évoluer à partir de l'année 2002, le solde budgétaire quant à lui revient à sa situation déficitaire à partir de l'année 2003, jusqu'à atteindre son niveau le plus bas au cours de l'année 2012.

Graph N°3 : L'évolution du solde budgétaire 2001-2013 (en Millions de DA)



Source : Rapport du ministère de finances

A travers cette première section dédiée à la politique budgétaire, nous avons interprété les différents graphes, ce qui nous a conduit à conclure que malgré la hausse conjointe des recettes et des dépenses budgétaires enregistrés à partir de 2002, le solde budgétaire demeure déficitaire pour atteindre son niveau le plus bas en 2012. Toutefois, une légère amélioration a été enregistrée en 2013. Donc, nécessité de mettre en avant les différents outils nécessaires pour financer le solde budgétaire, à savoir :

-L'impôt : par l'augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaires des entreprises, ainsi que la fiscalité pétrolière;

-Par la mise en avant du fonds de régulation des recettes qui est alimenté par les encaissements au titre du surcroît de la fiscalité pétrolière résultat de la différence entre le prix de référence du pétrole et le prix moyen effectif de l'année;

-Ou bien par la création monétaire, toutefois, l'Algérie n'a pas eu recours à la création monétaire sans contrepartie, au cours de la période étudiée (2000-2013) pour financer ses dépenses publiques (dépense de fonctionnement, dépenses d'équipements et des transferts publics).

Section 2 : Les différents programmes de relance économique en Algérie

Durant la période qui s'étale de 2001 à 2014, le gouvernement algérien a mis en place trois programmes quinquennaux de relance économique, à savoir, le plan de soutien à la relance économique (2001-2004), le plan complémentaire de soutien à la croissance (2005-2009) et le plan quinquennal de développement (2010-2014), ces derniers accompagnés par une évolution favorable du marché pétrolier international ont permis au pays de s'équiper et de consolider les assises de son développement futur grâce à une politique privilégiant la création de nouvelles grandes infrastructures économiques et sociales sans lesquelles aucune croissance à venir ne serait envisageable.

Pour dynamiser la croissance, les pouvoirs publics ont mis en œuvre sur la période 2001-2014 une chaîne de programme de relance économique. Le premier est le programme de soutien de la relance économique 2001-2004 (PSRE) dont l'enveloppe budgétaire est évalué à 7 milliards de dollars. Ce programme vise la mise à niveau des infrastructures, de base ainsi que le soutien de l'agriculture et du développement rural. Ce programme est suivi d'un autre programme complémentaire de soutien à la relance à la croissance économique 2005-2009 auquel s'ajoute deux programmes spéciaux celui de soutien au développement des wilayas du sud et l'autre pour les développement des régions des hauts plateaux, couvrant un montant de 17000 milliards de DA soit l'équivalent de 240 milliards de dollars qui sert à compléter les insuffisances existantes dans le programme précédent.

L'augmentation du prix du baril a permis à l'Algérie de mettre en œuvre un troisième programme quinquennal pour la période 2010-2014 de 286 milliards destiné à soutenir la croissance, à créer des emplois, et améliorer l'offre d'infrastructures et de services publics.

2.1. Présentation des différents programmes de relance économique

Au cours de ce premier point, nous allons nous pencher sur les différents programmes entrepris par le gouvernement algérien en vue d'accompagner la croissance.

2.1.1. Le programme de soutien à la relance économique « PSRE » (2001-2004)

Le programme de soutien à la relance économique représente le premier plan de relance adopté par l'Algérie en 2001.

En outre, on cite l'ouverture d'un compte d'affectation spéciale appelé « *compte de gestion des opérations d'investissements publics inscrites au titre du programme de soutien à la relance économique* ».

L'enveloppe budgétaire consacrée au PSRE est d'un montant de 525 milliards DZD, soit l'équivalent de 7 milliards USD, et a eu pour finalité de consolider la croissance économique.

Les objectifs opérationnels que s'est proposé de réaliser le PSRE étaient :

- La réactivation de la demande ;
- Le soutien aux activités créatrices d'emploi qui se réalisaient à travers une promotion de l'exploitation agricole et de l'entreprise productive notamment locale;
- La réhabilitation des infrastructures en particulier celles qui pouvaient permettre un redémarrage des activités économiques, et la couverture des besoins nécessaires des populations en matière de développement des ressources humaines⁶.

Cette intervention a pris en compte trois objectifs qualitatifs majeurs :

- La lutte contre la pauvreté ;
- La création d'emplois ;
- L'équilibre régional et la revitalisation de l'espace algérien.

Ce programme concrétisé grâce à une politique de dépenses publiques expansionnistes avait pour objectif essentiel de réunir toutes les conditions à la mise en place d'un processus d'investissement et de création durable de richesse et d'emploi. Il

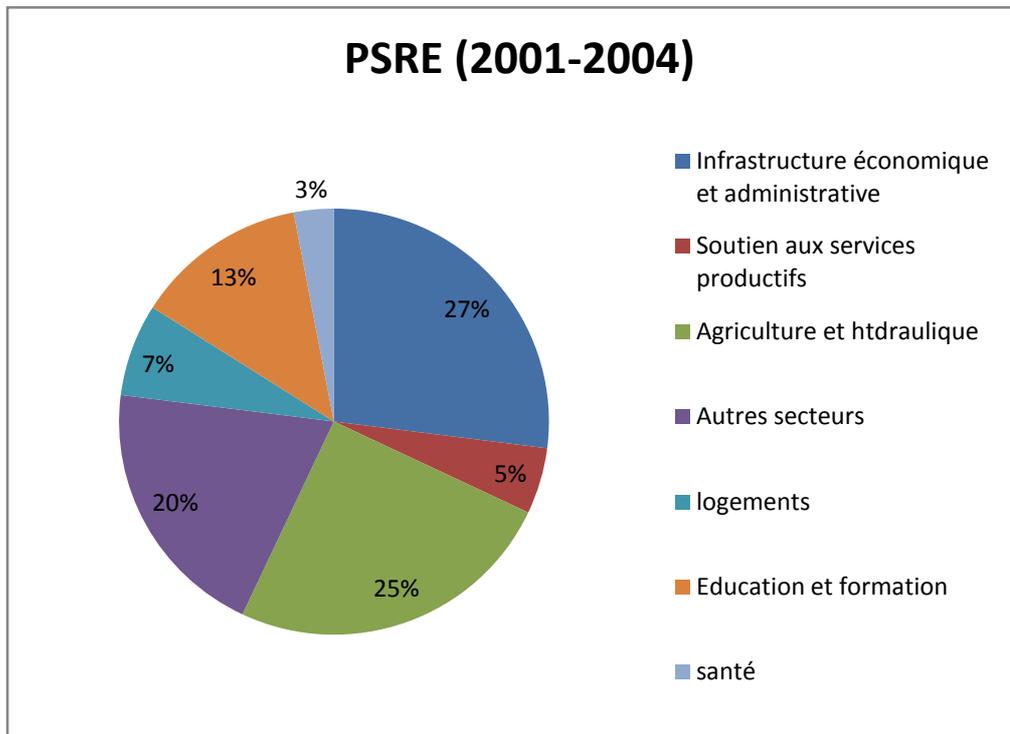
⁶ Rapport du ministère des finances 2001-2004.

s'articulait autour d'actions destinées à l'appui aux entreprises et aux activités productives agricoles et autres, au renforcement du service public dans le domaine de l'hydraulique, des transports et des infrastructures et à l'amélioration du cadre de vie, au développement local et au développement des ressources humaines.

Les critères de sélection des actions et projets retenus étaient les suivants :

- Achèvement des opérations en cours de réalisation ;
- Réhabilitation et entretien des infrastructures ;
- Niveau de maturation des projets ;
- Disponibilités des moyens et capacités de réalisation, notamment nationaux ;
- Opérations nouvelles répondant aux objectifs du programme et prêtes à être lancées immédiatement.

Graph N°4: Représentation du plan de soutien à la relance économique (2001-2004)



Source : Ministère des finances (direction générale du budget)

Comme décrit dans le graphique, ce programme est d'abord orienté sur les infrastructures économiques et administratives, dont l'objectif était d'attirer les

investissements nationaux et étrangers. De même concernant l'agriculture, l'éducation et la formation. Par contre, les secteurs de soutien aux services productifs, les logements et la santé n'ont pas eu une part très importante.

Il s'agit donc de stimuler la demande et de réduire le taux de chômage. Il vise également à instaurer un meilleur climat social, davantage propice à un développement économique harmonieux.

Il est à noter que le PSRE ne constitue en aucun cas un retour à la planification ou au dirigisme économique. Par ailleurs, il ne doit pas être confondu avec le budget de l'Etat, même si il est d'un montant équivalent, de l'ordre de 7 milliards de dollars ; il se présente en réalité comme un complément au budget.

2.1.2. Résultats d'une évaluation du PSRE

En 2004, une étude de la Banque Mondiale a fourni une évaluation à mi-parcours du PSRE. Les principales conclusions peuvent être résumées comme suit :

- Une modeste croissance économique de l'ordre de 1% en moyenne par an ;
- Les emplois créés dans le cadre des projets PSRE seront temporaires, un effet direct de 850 000 emplois (170 000 en moyenne) et de 664 000 emplois indirects créés ;
- Les importations augmenteront plus rapidement que les exportations (plus particulièrement celles liées aux projets dans les secteurs du transport et des travaux publics), réduisant ainsi l'excédent du compte courant de 1% du PIB pendant la période de 2001-2004⁷.

Ainsi, les insuffisances du PSRE pourraient découler, d'une part, du manque de rigueur et le caractère d'urgence dans la préparation des projets. D'autre part, la myriade d'objectifs que les projets sont supposés atteindre. Une analyse des coûts démontrerait que les projets du PSRE étaient extrêmement coûteux.

Les résultats tirés à la fin de ce programme, sont la croissance du PIB global qui est passée de 27% en 2001 à 4.7% en 2002 à 6.9% en 2003 et à 5.2% en 2004, une évolution dégressive du chômage, dont le taux est passé de 29.5% en 2000 à 17.7% en 2004 pour

⁷ Rapport du Ministère des Finances (2001-2004)

atteindre 10.2 en 2009 ont encouragé les pouvoirs publics à lancer un nouveau programme quinquennal en 2005.

2.1.3. Le programme complémentaire de soutien à la croissance PCSC (2005-2009)

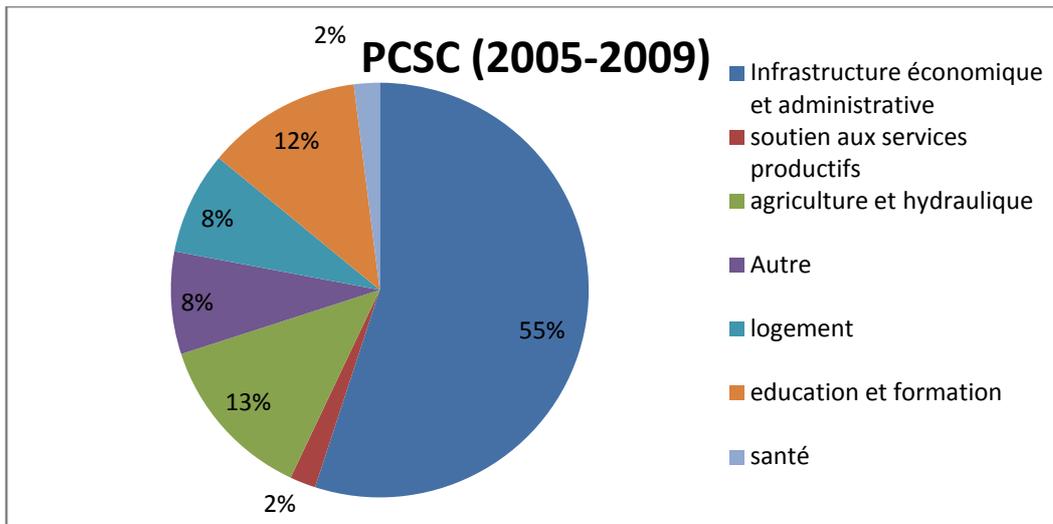
Le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), pour la durée quinquennal 2005-2009, a été rendu possible grâce à une conjoncture pétrolière favorable, les autorités ont décidé de mettre en œuvre une politique budgétaire expansionniste visant à soutenir l'investissement public. Ce deuxième plan complémentaire a été doté d'une enveloppe de 155 milliards USD, qui ont été alloués notamment au développement du réseau d'infrastructures et à la diversification de l'économie. Ses recettes et ses dépenses sont retracées dans un compte d'affectation spéciale intitulé « compte de gestion des opérations d'investissements publics inscrites au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance ».

Le programme complémentaire de soutien à la croissance avait pour objectifs

- L'amélioration des conditions de vie du citoyen en matière d'habitat par la construction de 1 000 000 logements ;
- Le développement des infrastructures de base ;
- Le soutien au développement économique ;
- Le développement et la modernisation du service public ;
- Le développement des nouvelles technologies de communication.

Cependant, les deux premiers axes constituent les véritables priorités, puisqu'ils absorbent respectivement 45.4% et 40.5% de l'enveloppe globale. En effet, l'accent est mis sur la nécessité de combler rapidement les déficits accumulés dans un certain nombre de domaines⁸.

⁸ Rapport du Ministère Op cit (2001-2009)

Graphe N°5: Représentation du plan complémentaire de soutien à la croissance

Source : Ministère des finances (direction générale de budget)

L'infrastructure économique et administrative représente la part la plus importante, suivie par le secteur de l'agriculture et de l'éducation et formation.

2.2. Les objectifs du programme complémentaire de soutien à la croissance économique

L'objectifs principal que s'est tracé le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) est toujours l'appui aux infrastructures économiques et administratives, ce dernier place le secteur des infrastructures de base comme priorité. Le montant consacré est de 1693 milliards DZD.

Le soutien au développement économique, à travers les ressources affectées au développement rural et à l'agriculture, la modernisation du service public (dont le secteur de la justice et les collectivités locales), le développement des capacités en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent les autres volets du PCSC⁹.

Les principaux objectifs du PCSC sont résumés ci-dessous :

- La création de deux millions d'emploi ;
- La réalisation de l'autoroute Est-Ouest ;
- La création de 100 mille nouvelles PME (petites et moyennes entreprise) ;

⁹ Rapport du Ministère des finances, documents DGB 2010.

- Pour finir, la réalisation de 1 million de logements représente les principaux objectifs assignés au PCSC.

2.3. Le programme de consolidation de la croissance économique 2010-2014

Etant le troisième plan quinquennal, le programme de consolidation de la croissance économique, a été doté d'une enveloppe financière d'un montant de 21,214 milliards DZD, l'équivalent de 286 milliards USD, dont plus de 40% de ces ressources sont réservés à l'amélioration du développement humain. Ainsi, nous pouvons retenir deux grandes lignes de ce programme à savoir :

- Le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les domaines du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9.700 milliards DA (équivalent à 130 milliards USD) ;
- L'engagement de nouveaux projets pour un montant de 11.534 milliards DA (soit l'équivalent de près de 156 milliards USD).

Six axes de développement structurent le programme :

- Le développement des infrastructures de base ;
- Le développement humain ;
- Le développement économique ;
- La lutte contre le chômage ;
- L'amélioration des services publics ;
- La recherche scientifique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

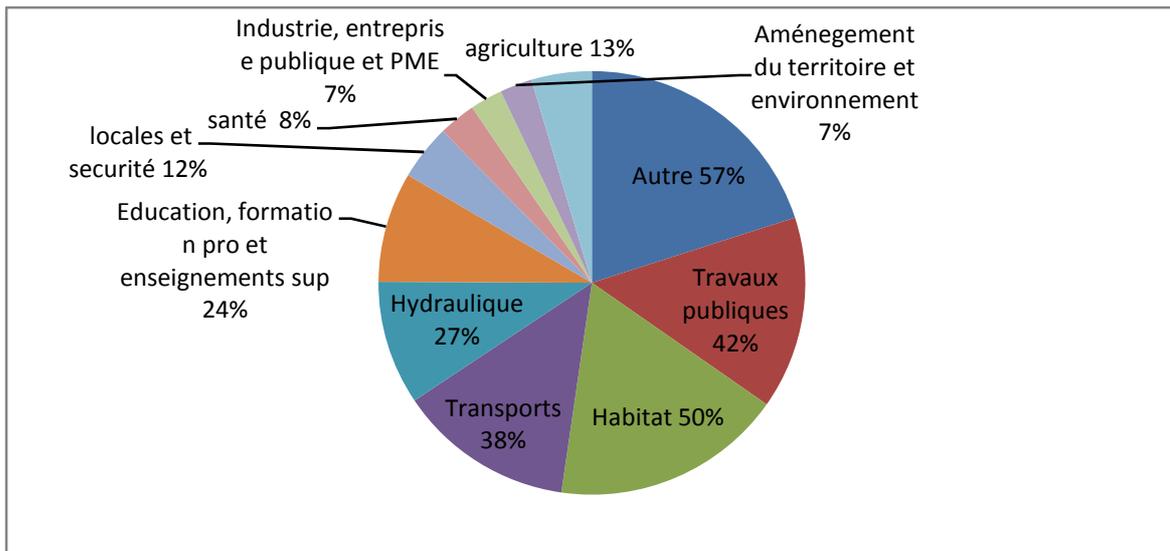
Le plan quinquennal 2010-2014 consacre ainsi plus de 40% de ses ressources à l'amélioration du développement humain avec notamment :

- Prés de 5000 établissements de l'éducation nationale (dont 1000 collèges et 850 lycées), 600.000 places pédagogiques universitaires et 400.000 places d'hébergements pour les étudiants, et plus de 300 établissements de formation et d'enseignement professionnels ;

- Plus de 1.500 infrastructures de santé dont 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé, et 377 polycliniques, ce à quoi s'ajoutent plus de 70 établissements spécialisés au bénéfice des handicapés ;
- Deux millions de logements, dont 1,2 million sera libre durant le quinquennal, le reste devant déjà être mis en chantier avant la fin de l'année 2014 ;
- Le raccordement d'un million de foyers au réseau de gaz naturel et l'alimentation de 220.000 foyers ruraux en électricité, l'amélioration en eau potable, notamment avec la réalisation de 35 barrages et de 25 systèmes de transfert d'eau;
- Plus de 5000 infrastructures pour la jeunesse et les sports, dont 80 stades, 160 salles polyvalentes, 400 piscines et plus de 200 auberges et maisons de jeunes ;
- Ainsi que les différents programmes pour les secteurs des moudjahidines, des affaires religieuses, de la culture et de la communication.

Par ailleurs, ce programme d'investissements publics réserve aussi près de 40% de ses ressources à la poursuite du développement des infrastructures de base et à l'amélioration du service public, c'est le plus fort financement public jamais réalisé par l'Algérie depuis l'indépendance du pays, ce programme vise à placer l'Algérie sur le chemin du développement soutenu par la dépense publique¹⁰.

Graphes N°6: Représentation sectorielle du PCCE 2010-2014 (Mds USD)



Source : Rapport du Ministère de finances

¹⁰ Rapport de la présidence de la république.

2.4. Les grands projets du programme de consolidation de la croissance

Parmi les projets les plus emblématiques du programme de consolidation de l'économie on cite la consécration aux grands projets suivants :

- Traitement des eaux ;
- Transports et travaux publics ;
- Education ;
- Santé.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, il est important de noter que malgré l'importance des enveloppes consacrées au développement et à la croissance économique en Algérie, cette dernière demeure toujours au ralenti. Les retards de réalisation associés à la bureaucratie, maintiennent le développement et les investissements publics au niveau bas, et ce malgré l'importance des recettes pétrolières enregistrées pendant la première décennie 2000.

En guise de conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire que malgré la situation favorable du secteur des hydrocarbures dont on assiste à une rente immense qui est favorable à la relance, l'économie algérienne reste dépendante des hydrocarbures, car c'est une économie peu diversifiée, et donc aura du mal à retrouver une croissance durable, car la voie de consolidation de la croissance et du développement économique est étroitement liée aux investissements en capital humain, et à la diversification des industries locales ainsi que leur protection.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années en matière de stabilité macro-financière, le défi pour l'Algérie demeure d'atteindre une plus grande diversification économique avec un secteur privé dynamique et générateur d'emploi, après la maturation du PCCE, ce secteur devra être en mesure de prendre le relai comme moteur de la croissance de l'activité hors hydrocarbure.

Chapitre IV

Introduction

L'économétrie est une discipline qui aide à vérifier les relations existantes entre les variables et les théories alternatives, les reliant par des évidences chiffrées, et ce, en utilisant souvent des méthodes statistiques et mathématiques spéciales. Dans ce dernier chapitre nous serons amenés à vérifier les hypothèses de notre travail à savoir, l'hypothèse d'existence d'une relation linéaire et d'un impact significatif de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie durant la période suscitée.

Ainsi, nous allons dans un premier temps, exposer un certain nombre de concepts économétriques de base, en vue de cerner les séries temporelles, puis nous procéderons à l'étude de la modélisation vectorielle VAR (choix du nombre de retards, estimation du modèle VAR, les conditions de stationnarité), en vue d'expliquer les différentes applications de ce modèle (causalité au sens de GRANGER, analyse des fonctions des réponses impulsionnelles).

A fin d'établir une relation causale entre les variables, nous avons opté pour une méthode multi variée explicative, censée nous permettre de détecter le type et le sens des relations entre les variables étudiées. Pour l'estimation, l'application utilisée est le logiciel EVIEWS 4, spécialisé en économétrie approfondie et l'analyse des séries temporelles, qui nous permettra de dégager les principaux résultats et les tests appropriés.

Section 01 : Présentation des instruments statistiques utilisés

Dans cette section, nous allons étudier le cadre théorique de la modélisation économique, en définissant les différents tests qui seront utilisés dans notre étude empirique, en commençant par la stationnarité jusqu'au teste de la causalité de GRANGER.

1.1.Définitions

1.1.1. Séries chronologique

Une série temporelle ou série chronologique est une suite de nombre réels, indexés par les entiers relatifs tels que le temps. Pour chaque instant de temps, la valeur de la quantité étudiée X_t est appelée variable aléatoire. L'ensemble des valeurs X_t quand t varie est appelé processus aléatoire.

1.1.2. Processus aléatoire

On utilise le processus aléatoire pour décrire la loi de probabilité d'un certain nombre de variables aléatoires indexées par rapport aux temps dont le comportement ne peut pas être exprimé entièrement par une relation déterministe. Du fait que chaque variable aléatoire qui présente ses propres caractéristiques La connaissance de cette loi de probabilité nous permettra par la suite d'attribuer aux valeurs futures de X des probabilités de réalisation.

Il existe deux types de série temporelle particulière :

1.1.3. Série stationnaire

Une série est dite stationnaire si les caractéristiques d'espérance et de variance se trouvent invariantes dans le temps. Une série pour $t=1, \dots, n$ est dite stationnaire si :

La moyenne est constante indépendante du temps : $E(X_t) = E(X_{t+k}) = \mu$

La variance est définie comme indépendante du temps : $V(X_t) < \infty$

La covariance est indépendante du temps ;

$$\text{COV}(X_t, X_{t+k}) = E[(X_t - \mu)(X_{t+k} - \mu)] = \gamma_k$$

Il existe deux types de séries temporelles stationnaires :

✓ Série de bruit blanc

Le bruit blanc est un cas particulier de séries temporelles stochastiques pour lequel la valeur prise par X à la date t s'écrit : $X_t = \varepsilon_t$

Un processus stochastique X ou X_t est un bruit blanc si :

$$E(X_t) = 0 ; \text{quelque soit } t ;$$

$$V(X_t) = \sigma^2 ; \text{quelque soit } t ;$$

$$\text{Cov}(X_t, X_s) = 0 ; \text{quelque soit } t \neq s.$$

Les principales propriétés d'une série de bruit blanc sont :

- absence de corrélation entre les termes de la série ;

- Les valeurs passées de la série ne permettent pas de prévoir les valeurs futures de la série.
- ✓ **Série marche au hasard (aléatoire)**

C'est un autre cas particulier de processus stochastique pour lequel la valeur prise par la variable y à la date « t » est régie par l'équation : $Y_t = y_{t-1} + \epsilon_t$

Où : ϵ_t est une variable aléatoire qui présente les mêmes propriétés.

1.1.4. Série non stationnaire

Il existe deux types de processus non stationnaires :

- ✓ **Processus TS (trend stationary)**

Il présente une non stationnarité de nature non déterministe. Le processus TS s'écrit :

$$X_t = f(t) + \epsilon_t$$

f : est une fonction polynomiale du temps ;

ϵ_t : est un processus stationnaire ;

- ✓ **Processus DS (différence Stationary)**

Le processus DS est un processus qu'on peut rendre stationnaire par l'utilisation de la différenciation : $\Delta X_t = X_t - X_{t-1}$

On peut définir deux types de processus DS :

- Le processus DS avec dérive ($\beta \neq 0$) s'exprime comme suit : $X_t = X_{t-1} + \beta + \epsilon_t$
- Le processus DS sans dérive ($\beta = 0$) s'écrit : $X_t = X_{t-1} + \epsilon_t$

1.2. Etude de la stationnarité

Avant d'étudier la stationnarité, il est nécessaire d'expliquer certains termes :

- **Séries temporelles** : servent à étudier l'évolution des variables dans le temps et permettent d'analyser l'impact d'une variable économique dans un secteur sur un autre dans le même secteur ou dans un autre secteur.
- **La fonction d'auto corrélation** : c'est le coefficient de corrélation entre deux composantes de dates différentes.

1.2.1. Test de racine unitaire

La stationnarité est une condition nécessaire pour les analyses économétriques des séries chronologiques.

❖ Test de Dickey-Fuller (1979)

Le test de Dickey-Fuller (DF) permet de démontrer le caractère stationnaire ou non d'une chronique par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique.

Le principe des tests est simple : si l'hypothèse $H_0 : \varphi = 1$ est retenue dans l'un de ces trois modèles, le processus est alors non stationnaire. On effectue, si l'hypothèse H_0 est vérifiée, la chronique X_t n'est pas stationnaire quel que soit le modèle retenu.

Les modèles servant de base à la construction de ces tests sont au nombre de trois et d'ordre suivant :

Modèle [3] : $\Delta X_t = \varphi_1 X_{t-1} + c + \beta_t + \varepsilon_t \dots$ Modèle autorégressif avec tendance

✓ Test de la tendance (Règle de décision)

$H_0 : \beta = 0$ si $T_{cal} < T_{tab}$ (la tendance n'est pas significative)

$H_1 : \beta \neq 0$ si $T_{cal} > T_{tab}$ (la tendance est significative)

Si la tendance n'est pas significative on accepte H_0 , et on passe au Modèle [2].

Modèle [2] : $\Delta X_t = \varphi_1 X_{t-1} + c + \varepsilon_t \dots$ Modèle autorégressif avec constante

✓ Test de la constante (Règle de décision)

$H_0 : c = 0$ si $T_{cal} < T_{tab}$ (la constante n'est pas significative)

$H_1 : c \neq 0$ si $T_{cal} > T_{tab}$ (la constante est significative)

Si la constante n'est pas significative on accepte H_0 , et on passe au Modèle [1].

Modèle [1] : $\Delta X_t = \varphi_1 X_{t-1} + \varepsilon_t \dots$ Modèle autorégressif d'ordre 1

✓ Test de racine unitaire pour le modèle [M1] (Règle de décision)

$H_0 : \varphi = 1$ si $ADF_{cal} > ADF_{tab}$ (existence de racine unitaire) donc la série est non stationnaire.

H1 : $\phi < 1$ si $ADF_{cal} < ADF_{tab}$ donc la série est stationnaire.

1.3. La modélisation vectorielle

La modélisation vectorielle est nécessaire dans une analyse économétrique, car il exploite sans contrainte tous les liens de causalités entre les déterminants d'un phénomène.

1.3.1. Présentation du modèle Vecteur Auto Régressif

C'est un groupe de variables aléatoires temporelles, qui permet d'expliquer une variable par rapport à ses retards, et ce en fonction de l'information contenue dans d'autres variables pertinentes.

La construction du modèle VAR se fait d'abord par la sélection des variables d'intérêt en se référant à la théorie économique, ensuite par le choix de l'ordre des retards des variables, et enfin par l'estimation des paramètres.

La présentation du modèle VAR à (K) variables et (p) décalage noté VAR(p) s'écrit :

$$Y_t = \phi_0 + \phi_1 Y_{t-1} + \phi_2 Y_{t-2} + \dots + \phi_p Y_{t-p} + \epsilon_t$$

Avec : ϕ_0 vecteur de terme constante, $\phi_1 \phi_2 \dots \phi_p$ sont des matrices.

1.3.2. Estimation et détermination du nombre de retards (p)

Les paramètres du modèle VAR ne peuvent être estimés que sur des séries temporelles stationnaires. Deux techniques d'estimation sont possibles :

- Estimation de chaque équation du modèle VAR par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).
- Estimation par la méthode de vraisemblance.

L'estimation d'un modèle VAR nécessite le choix du nombre de retard (p), la sélection de l'ordre des retards détermine la période maximale d'influence des variables explicatives sur la série à expliquer. Lorsque la valeur de p (nombre de retards du modèle) VAR est inconnue, il existe des critères statistiques pour la définir, il s'agit du critère d'AKAIKE et de SCHWARZ. La procédure consiste à définir un ordre jugé suffisamment bas p_{min} (généralement égale à 1) et ensuite tester successivement si on peut admettre l'ordre

immédiatement supérieur. On s'arrête au retard P^* pour lequel la valeur de l'une des statistiques AKAIKE ou SCHWARZ est minimisée.

1.3.3. Les applications du modèle VAR

Au niveau théorique, la mise en évidence de la relation causale entre les variables économiques fournit des éléments de réflexion propices à une meilleure compréhension des phénomènes économiques.

1.3.3.1. La causalité au sens de GRANGER : la causalité consiste à étudier l'évolution de l'ensemble des variables, et d'examiner si le passé des unes, apporte une information supplémentaire sur la valeur présente et future des autres.

Soit un processus VAR (1) pour deux variables Y_{1t}, Y_{2t}

$$Y_{1t} = \beta_0 + \beta_1 y_{1t-1} + \beta_2 y_{2t-2} + \varepsilon_{1t}$$

$$Y_{2t} = \alpha_0 + \alpha_1 y_{1t-1} + \alpha_2 y_{2t-2} + \varepsilon_{2t}$$

Le test consiste à poser ces deux hypothèses :

Y_t ne cause pas y_{1t} , si l'hypothèse H_0 est acceptée $H_0 : \beta_2 = 0$

y_{1t} ne cause pas y_{2t} , si l'hypothèse H_0 suivante est acceptée $H_0 : \alpha_1 = 0$

On teste ces deux hypothèses à l'aide d'un test de Fisher classique de nullité des coefficients. Les statistiques du test sont notées :

$$F^* = \frac{(SCR_c - SCR_{nc})/c}{\frac{SCR_{nc}}{T-K-1}}$$

Avec :

c : le nombre de coefficients dont on teste la nullité ;

SCR_c : somme des carrés des résidus du modèle contraint ;

SCR_{nc} : somme des carrés des résidus du modèle non-contraint.

- **La règle de décision**

Si $F^* >$ à la valeur de la table \Rightarrow on rejette H_0 .

- **La cointégration**

La cointégration désigne l'existence d'une réelle relation à long terme entre des variables intégrées. En effet, le risque d'estimer des relations fallacieuses et d'interpréter les résultats de manière erroné est très élevé.

Les conditions de cointégration sont :

- Il faut que les séries soit intégrées de même ordre.
- la combinaison linéaire des deux séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur.

1.3.3.2. L'approche d'ENGLE et Granger (1987) : Le test d'ENGLE et GRANGER est une méthode de vérification d'existence d'une relation de cointégration entre deux variables intégrées et de l'estimation de cette relation. Cette méthode est valable sous l'hypothèse arbitraire qu'il existe un seul vecteur de cointégration entre les variables utilisées.

Cette méthode permet donc d'estimer un MCE en deux étapes, elle fournit également un certain nombre de tests de cointégration faciles à mettre en œuvre. L'inconvénient de cette approche est qu'elle ne permet pas de distinguer plusieurs vecteurs de cointégration.

1.3.3.3. Approche multi-variée de cointégration de JOHANNSEN (2001) : Les tests de JOHANNSEN permettent de vérifier des hypothèses sur le nombre de vecteurs de cointégration dans un système VAR (p) reliant des variables qui sont toutes intégrées du même ordre. Ainsi, si on analyse un comportement de N variables, on peut avoir jusqu'à N-1 relations de cointégration.

1.3.4. Estimation d'un modèle VECM

Le point de départ d'un modèle VECM est un modèle VAR(p). Le test d'intégration est fondé sur le rang de la matrice. Le rang de la matrice détermine le nombre de relation de cointégration (relation de long terme), JOHANNSEN propose un test fondé sur les vecteurs propres correspondants aux valeurs propres maximales de la matrice.

Le point de départ d'un modèle VECM est un modèle VAR(p). on peut réécrire le modèle VAR(2) sous la forme d'un VECM comme suit :

$$X_t = A_1 X_{t-1} + A_2 X_{t-2} + \varepsilon_t \rightarrow \text{VAR (2)}$$

$$\Delta X_t = \beta_1 X_{t-1} + \pi_2 X_{t-1} + \varepsilon_t \rightarrow \text{VECM}$$

Avec:

$$\pi = A_1 + A_2 - I;$$

$$\beta = -A_2;$$

I: l'identité de X_{t-1}

Le test de cointégration est fondé sur le rang de la matrice. Le rang de la matrice détermine le nombre de relation de cointégration (relation de long terme), JOHANNSEN propose un test fondé sur les vecteurs propres correspondants aux valeurs propres maximales de la matrice.

A partir des valeurs propres de la matrice on calcule une statistique notée :

$$\lambda_{\text{trace}} = -n \sum_{i=r+1}^{\infty} \ln(1 - \lambda_i)$$

Avec :

λ_i : la $i^{\text{ème}}$ valeur propre de la matrice (π)

k : le nombre de variables ;

r : le rang de la matrice (π)

n : nombre d'observations.

Cette statistique suit une loi de Khi-deux tabulée par JOHANNSEN. Le test fonctionne de la manière suivante :

- le rang de la matrice $\pi = 0$: $r=0$

On teste les deux hypothèses suivantes :

$$H_0 : r=0$$

$$H_1 : r > 0$$

Si H_0 est refusée, on passe au test suivant ($r = 1$).

- **Règle de décision**

Si $\lambda_{\text{trace}} >$ à la valeur critique de la table de JOHANNSEN → on rejette H_0 .

Si H_0 est acceptée, on peut estimer un modèle VECM.

- Le rang de la matrice $\pi = 1 : r = 1$:

$H_0 : r = 1$

$H_1 : r > 1$

Si H_0 est refusée, on passe au test suivant ($r = 2$), et ainsi de suite.

La procédure s'arrête à $r = k-1$.

La première section étant clôturée, nous passons directement au dernier point de ce travail, intitulé Analyse uni-variée et multi-variée.

Section 2 : L'analyse uni-variée et multi-variée

Dans ce chapitre, nous allons effectués une analyse économétrique, dans laquelle nous allons tester un modèle VAR, pour cela nous avons choisis le PIB comme variables dépendante, considéré comme le meilleur indicateur qui permet de mesurer la croissance économique, et constituant ainsi l'objectif de notre étude.

Tandis qu'aux variables indépendantes, nous avons choisis les dépenses publiques, l'investissement et enfin le prix du pétrole. Les séries que nous utiliserons comportent des données annuelles fournies par la banque mondial, des statistiques fournies par l'ONS et les rapports annuels du FMI, la périodicité de nos séries s'étale de 1980 jusqu'à 2013, soit un total de 33 observations.

2.1. Analyse uni-variée et multi-variée

Afin d'analyser l'effet de la politique budgétaire sur la croissance économique, on fait appel à un ensemble de spécifications et de tests empiriques.

On utilise Quatre variables pour la modélisation : produit intérieur brut (PIB), les dépenses publiques (DP), l'investissement (INV) et enfin le prix du pétrole (PP).

➤ **Le produit intérieur brut réel** : le P.I.B réel aussi dit en volume, est une mesure du produit intérieur brut basée sur la variation du PIB en volume d'une période de

référence à une autre, il est mesuré aux prix réel. Les évolutions du PIB liées à l'inflation sont ainsi ôtées, ce qui permet une mesure d'avantage pertinente de la croissance économique. Le PIB réel est la valeur expliquée du modèle, il est considéré comme l'un des meilleurs indicateurs pour mesurer la croissance économique. Son augmentation signifie qu'il y a une croissance économique très importante, par contre sa diminution, renvoie à une croissance économique de faible importance ;

- **Les dépenses publiques au prix réel** : les dépenses publiques au prix réel sont déterminées à base de la variation des dépenses publiques en volume d'une période de référence à une autre, telles qu'elles sont indiquées à une période donnée, elles sont donc mesurées en volume. Leur augmentation signifie qu'il y a une croissance économique très importante ; en effet, l'Algérie, dès 2001, s'est lancée dans des dépenses publiques dans le cadre du programme de soutien à la relance de la croissance économique (PSRE). De ce fait, il y a eu un choc budgétaire à travers un accroissement des dépenses publiques, ce qui justifie le choix de la variable " dépense publique" pour identifier le choc budgétaire ;
- **L'investissement INV** : l'investissement au prix réel ou en volume, est une mesure de l'investissement basée sur la variation de l'investissement d'une période de référence à une autre (ex : investissement de cette année par rapport au prix de l'année dernière), il est mesuré au prix réel. Les variations de l'investissement liées à l'inflation sont ainsi ôtées, ce qui permet une mesure d'avantage pertinente de la croissance économique. L'investissement joue un rôle central dans le circuit économique, l'acquisition de nouveaux investissements engendre aussi bien des effets sur la demande que sur l'offre. Il constitue ainsi le moteur de la croissance économique.
- **Le prix du pétrole au prix** : le prix du pétrole au prix réel aussi dit en volume, est la valeur du pétrole déterminées à base de la variation des prix du pétrole en volume d'une période de référence à une autre. Le prix du pétrole au prix réel est l'indicateur avec lequel on peut mesurer les recettes de l'État, car la majorité des recettes publiques proviennent des hydrocarbures. Pour cela, on peut ainsi dire que c'est l'un des meilleurs indicateurs.

2.1.1. Analyse graphique et statistique des variables

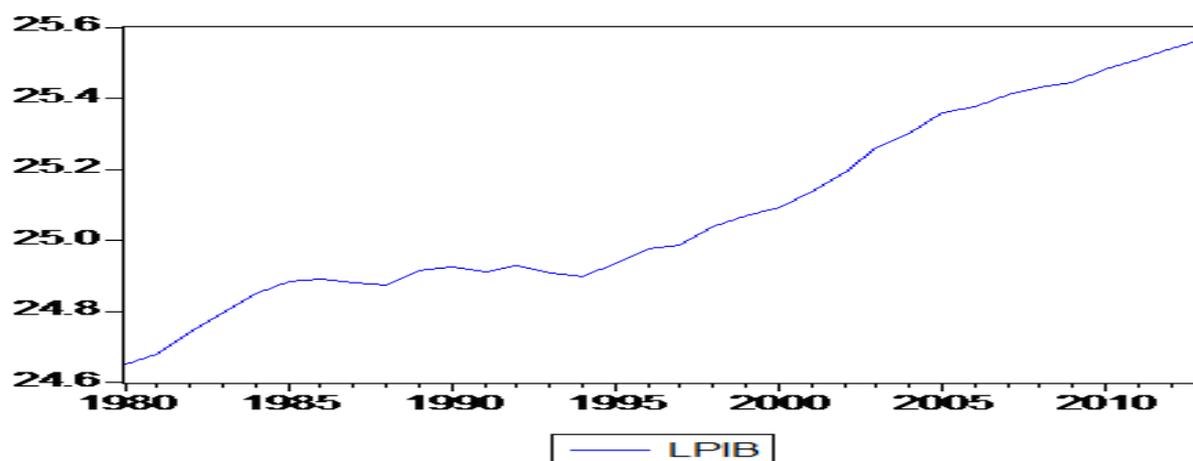
Avant de procéder à une analyse statistique des différentes séries temporelles, il est utile de commencer par une analyse graphique, car elle nous permettra d'avoir une idée sur les propriétés statistiques des variables. Nous disposons des données annuelles couvrant une période de 33 ans. Il s'agit de quatre variables : produits intérieur brut, les dépenses publiques, l'investissement et le prix du pétrole.

A. Graphique des séries temporelles

Les graphes ci-dessous illustrent l'évolution du produit intérieur brut, et les déterminants, au sein de l'économie algérienne durant la période allant de 1980 à 2013.

- **Le produit intérieur brut constat PIB**

Graphe N°07 : Evolution du PIB en Algérie de 1980-2013

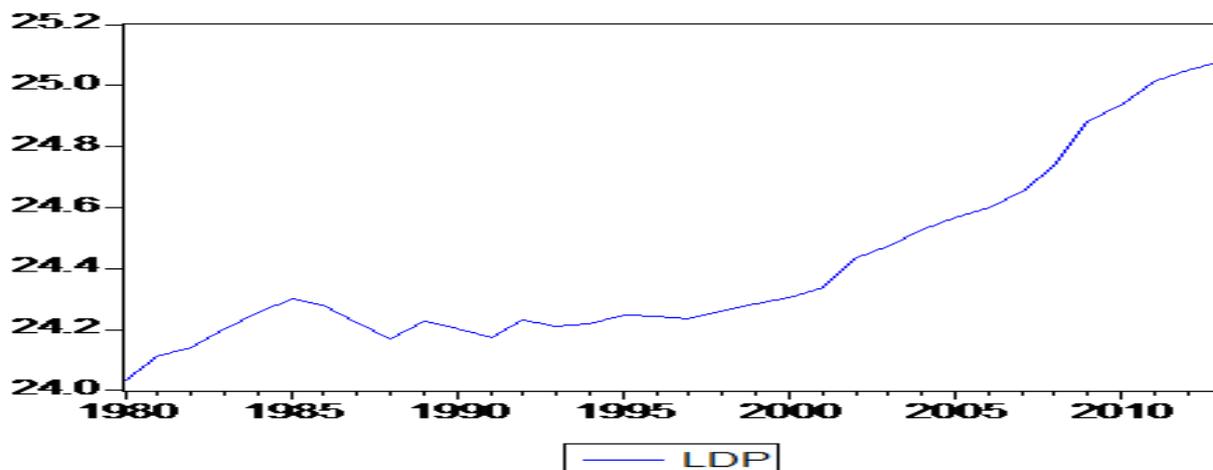


Source: Elaborer à partir de logiciel EViews 4

A la lecture de ce graphique, nous remarquons une évolution de la série PIB haussière qui correspondent à la stabilité totale du PIB. De ce fait la série n'est pas stationnaire.

- **La dépense Publique (DP)**

Graphes N°08 : Evolution des dépenses publiques en Algérie 1980-2013

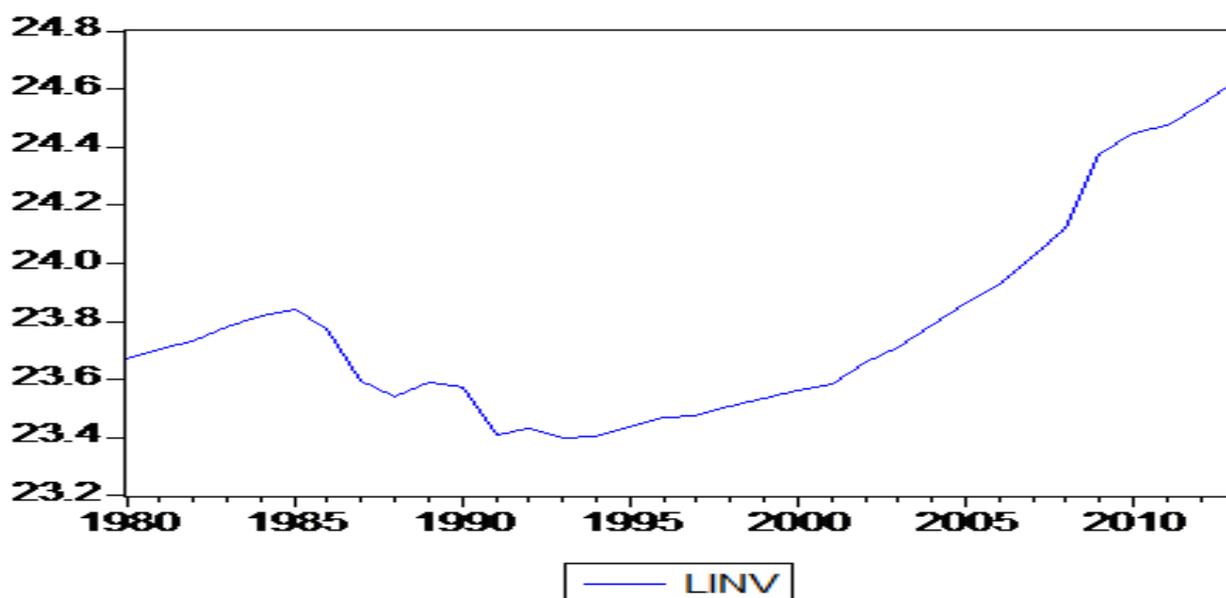


Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4

A l'analyse de ce graphique, nous remarquons une évolution hussière de la série DP enregistrée pendant toute la période qui s'étale de 1980 à 2013, sauf entre 1985 et 1997 où les dépenses publique ont enregistré des fluctuations sur quelque années, ce qui nous permet de dire que cette série n'est pas stationnaire.

- **L'Investissement**

Graphes N°09 : Evolution d'investissement en Algérie 1980-2013

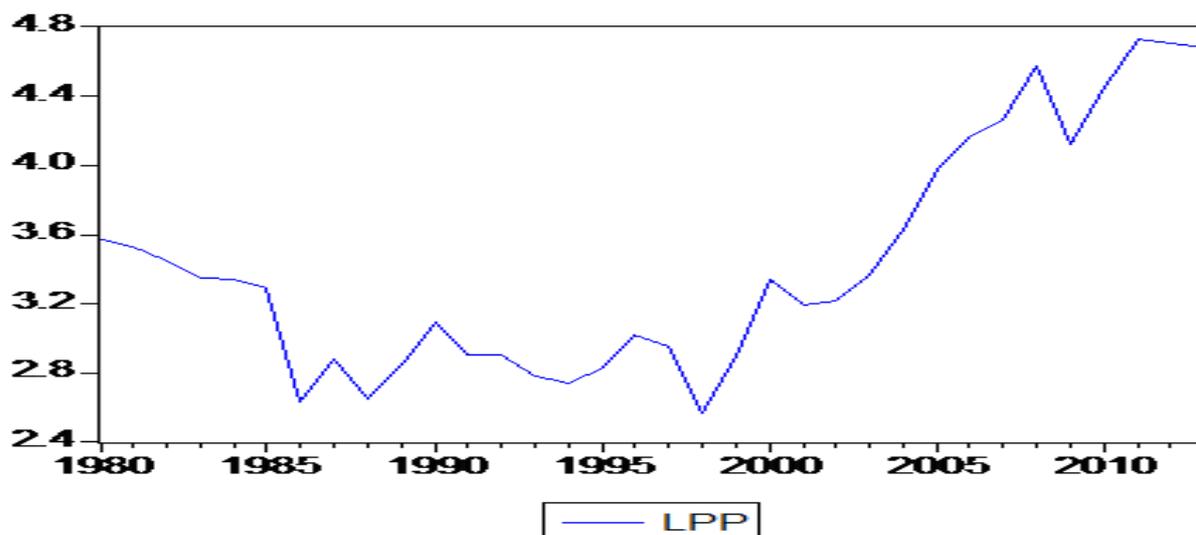


Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4

A la lecture de ce graphique, nous remarquons une évolution hussière de la série des investissements, enregistrée entre les deux périodes 1980 à 1985 et à partir de 1994 jusqu'à 2013, et une évolution de la série investissement baissière pour la période allant de 1985 à 1994. Le graphe indique que la série n'est pas stationnaire.

- **Le prix du pétrole PP**

Graphe N°10 : Evolution du Prix de Pétrole en Algérie de 1980-2013



Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4

La visualisation graphique de cette série nous permet de marquer de fortes fluctuations à la hausse et à la baisse des prix du pétrole. Ce qui nous permet de dire que cette série n'est pas stationnaire.

B. L'application du test de racine unitaire sur les séries utilisées

La stationnarité peut être formée par l'étude du graphique et l'application du test de racine unitaire (ADF), ce qui nous permettra de vérifier les constatations premières, ensuite nous déterminerons le nombre de retards. Pour ce la, nous allons nous baser sur les critères d'AKAIKE et de SCHWARZ pour des décalages P allant de 0 à 4. Le tableau suivant résume les résultats obtenus.

- La détermination du nombre de retard

Tableau N°01 : Détermination du nombre de retards des séries en niveau PIB

	0	1*	2	3	4
Akaike	-4.66	-4.78	-4.78	-4.70	-4.66
Schwars	-4.61	-4.69	-4.64	-4.51	-4.43

Source: Elaborer à partir de logiciel EViews 4

Tableau N°02 : Détermination de nombre de retards des séries en niveau DP

	0	1*	2	3	(4)
Akaike	-3.42	-3.55	-3.48	-3.42	-3.31
Schwars	-3.37	-3.45	-3.34	-3.23	-3.08

Source: Elaborer à partir de logiciel EViews 4

Tableau N°03 : Détermination du nombre de retards des séries en niveau INV

	0	1*	2	3	(4)
Akaike	-2.32	-2.49	-2.39	-2.35	-2.30
Schwarz	-2.27	-2.40	-2.25	-2.17	-2.06

Source: Elaborer à partir de logiciel EViews 4

Tableau N°04 : Détermination de nombre de retards des séries en niveau PP

	0*	1	2	3	4
Akaike	0.06	0.14	0.22	0.30	0.41
Schwarz	0.11	0.23	0.36	0.49	0.64

Source: Elaborer à partir de logiciel EViews 4

- Test de la tendance

Tableau N°05 : Test de significativité de la tendance (Modèle 3)

Série Valeur	PIB	PP	DP	INV
T _{cal}	1.56	2.62	1.57	2.40
T _{tab}	2.79	2.79	2.79	2.79

Source: Elaborer à partir de logiciel EViews 4

➤ **Test de la tendance :**

- $H_0 : \beta = 0$ si $T_{cal} < T_{tab}$ (la tendance n'est pas significative)
- $H_1 : \beta \neq 0$ si $T_{cal} > T_{tab}$ (la tendance est significatif)

Pour toute les variables $T_{cal} < T_{tab} \rightarrow$ la tendance n'est pas significative, on accepte H_0 , le modèle est un modèle autorégressif sens tendance et on passe au model 2.

- **Test de signification de la constante au seuil de 5%**

Tableau N°06 : Test de racine unitaire pour (Modele2)

Série Valeur	PIB	PP	DP	INV
T_{cal}	-0.02	0.33	-1.37	-0.72
T_{tab}	2.54	2.54	2.54	2.54

Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4

➤ **Test de la constante :**

- $H_0 : c = 0$ si $T_{cal} < T_{tab}$ (la constante n'est pas significatif)
- $H_1 : c \neq 0$ si $T_{cal} > T_{tab}$ (la constante est significatif)

Pour toute les variables $T_{cal} < T_{tab} \rightarrow$ la constante n'est pas significative, on accepte H_0 , modèle autorégressif sens constante et on passe au model 1.

- **Test de racine unitaire**

Tableau N°07 : Test de racine unitaire au seuil de 5% (Modèle 1)

		PIB	PP	DP	INV
Test en niveau	ADF_{cal}	2.59	0.73	1.99	1.22
	ADF_{tab}	-1.95	-1.95	-1.95	-1.95
1ère différenciation	ADF_{cal}	-1.72	-6.11	-1.90	-2.25
	ADF_{tab}	-1.95	-1.95	-1.95	-1.95
2ème différenciation	ADF_{cal}	-5.79	-	-6.18	-
	ADF_{tab}	-1.95	-	-1.95	-

Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4

➤ **Test de racine unitaire pour le modèle [M1]**

- $H_0 : \phi = 1$ si $ADF_{cal} > ADF_{tab}$ (existence de racine unitaire) donc la série est non stationnaire.
- $H_1 : \phi < 1$ si $ADF_{cal} < ADF_{tab}$ donc la série est stationnaire.

D'après ces résultats, on remarque que les séries en niveau ont un : $ADF_{cal} > ADF_{Tab}$ donc on accepte H_0 . le processus générateur de données est un processus DS sans dérive.

Pour la 1^{ère} différenciation :

- $ADF_{cal} < ADF_{tab}$ pour Les séries **PP** et **INV** donc elles sont devenues stationnaires avec une seule différenciation (intégrées d'ordre 1).

Pour la 2^{ème} différenciation :

- $ADF_{cal} < ADF_{tab}$ pour Les séries **PIB** et **DP** donc, elles sont devenues stationnaires à la 2^{ème} différenciation (intégrées d'ordre 2).

2.2. Estimation de la relation de long terme

a) Test de cointégration (L'approche Johansen)

Dans un modèle à une variable expliquée K variables explicatives soit (K+1) à niveau, A long terme il peut exister K vecteurs de cointégration linéaire indépendants. Le nombre de vecteur linéairement indépendants est appelé le rang de cointégration.

Tableau N°08 : Résultat du teste de JOHANSEN

Résultats du Hypotheses	Trace statistic	5% critical value	Dicision
1 ^{er} spécification de cointegration	38.54	39.89	38.54<39.89
2 ^{ème} spécification de cointegration	51.32	53.12	51.32<53.12
3 ^{ème} spécification de cointegration	42.39	47.21	42.39<47.21
4 ^{ème} spécification de cointegration	55.15	62.99	55.15<62.99
5 ^{ème} spécification de cointegration	44.25	54.64	44.25<54.64

Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4

D'après le teste de Johansen illustre dans ce tableau on a déterminé à l'aide de la règle de décision que il n'existe pas de relation de cointégration à long terme entre les variables étudiées.

Donc on passe à l'estimation d'une relation à cours terme.

2.3. Estimation de la relation de court terme (modèle VAR)

La modélisation vectorielle autorégressive (VAR) a pour objectif de décrire les interdépendances entre un ensemble de variable à court terme.

Afin d'étudier les liaisons entre la variable PIB et les DP, INV et PP nous avons procédé à la stationnarisation des séries chronologiques avant de déterminer l'ordre de VAR.

a) Choix du nombre de retard

La première étape consiste à déterminer l'ordre de retard du processus VAR à retenir. A cette fin, nous avons construit le modèle VAR pour différents retards allant de 1 à 4, le VAR optimale et celui qui minimise les critères d'information d'AKAIKE et SCHWARS. Le tableau suivant donne les valeurs des critères AIC et SC.

Figure N°01 : Evolution des investissements en Algérie 1980-2013

VAR Lag Order Selection Criteria

Endogenous variables: D(D(LP_{PIB})) D(D(LDP)) D(LINV) D(LPP)

Exogenous variables: C

Date: 05/22/16 Time: 12:21

Sample: 1980 2013

Included observations: 28

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	143.5679	NA	5.50E-10	-9.969134	-9.778819	-9.910953
1	174.2800	50.45562*	1.95E-10*	-11.02000*	-10.06842*	-10.72909*
2	183.0193	11.86053	3.55E-10	-10.50138	-8.788546	-9.977750
3	191.0039	8.554920	7.79E-10	-9.928851	-7.454757	-9.172496
4	212.3924	16.80526	8.49E-10	-10.31375	-7.078392	-9.324666

* indicates lag order selected by the criterion

LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)

FPE: Final prediction error

AIC: Akaike information criterion

SC: Schwarz information criterion

HQ: Hannan-Quinn information criterion

Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4 .

Le nombre de retards qui minimise les critères d' Akaike et Schwarz est P=1.

b) Estimation du modèle VAR

Figure N°02 : Résultat d'estimation du modèle VAR

Vector Autoregression Estimates

Date: 05/22/16 Time: 12:26

Sample(adjusted): 1983 2013

Included observations: 31 after adjusting endpoints

Standard errors in () & t-statistics in []

	D(D(LPIB))	D(D(LDP))	D(LINV)	D(LPP)
D(D(LPIB(-1)))	-0.407369 (0.18501) [-2.20185]	-0.006698 (0.35137) [-0.01906]	0.036832 (0.54357) [0.06776]	2.819520 (1.98852) [1.41790]
D(D(LDP(-1)))	0.128975 (0.10178) [1.26715]	-0.271667 (0.19330) [-1.40541]	0.245423 (0.29904) [0.82069]	-0.415877 (1.09397) [-0.38015]
D(LINV(-1))	-0.040368 (0.05975) [-0.67564]	-0.191200 (0.11347) [-1.68501]	0.414179 (0.17554) [2.35940]	0.800335 (0.64218) [1.24628]
D(LPP(-1))	-0.018319 (0.01682) [-1.08883]	0.005310 (0.03195) [0.16620]	0.082258 (0.04943) [1.66411]	-0.146038 (0.18083) [-0.80761]
C	0.000894 (0.00451) [0.19797]	0.004523 (0.00857) [0.52749]	0.014818 (0.01326) [1.11713]	0.022825 (0.04852) [0.47040]
R-squared	0.218729	0.236253	0.322685	0.157352
Adj. R-squared	0.098533	0.118753	0.218483	0.027714
Sum sq. resids	0.014040	0.050639	0.121196	1.621924
S.E. equation	0.023238	0.044132	0.068274	0.249763
F-statistic	1.819777	2.010669	3.096723	1.213780
Log likelihood	75.36020	55.47663	41.95009	1.743707
Akaike AIC	-4.539368	-3.256557	-2.383876	0.210083
Schwarz SC	-4.308080	-3.025269	-2.152588	0.441372
Mean dependent	-0.001110	-7.15E-05	0.028809	0.039750
S.D. dependent	0.024475	0.047012	0.077230	0.253298
Determinant	Residual 7.01E-11			
Covariance				
Log Likelihood (d.f. adjusted)	186.4690			
Akaike Information Criteria	-10.73994			
Schwarz Criteria	-9.814784			

Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4 .

c) Les équations fonctionnelles des estimations par le modèle VAR

➤ L'équation du produit intérieur brut

$$d(d(lpib)) = - 0.40*d(d(lpib(-1))) + 0.12*d(d(ldp(-1))) - 0.04*d(linv(-1)) - 0.018*d(lpp(-1)) + 0.0008.$$

➤ **L'équation des dépenses publiques**

$$d(d(ldp)) = - 0.006*d(d(lpib(-1))) - 0.27*d(d(ldp(-1))) - 0.19*d(linv(-1)) + 0.005*d(lpp(-1)) + 0.004.$$

➤ **L'équation de l'investissement**

$$d(linv) = 0.036*d(d(lpib(-1))) + 0.24*d(d(ldp(-1))) + 0.41*d(linv(-1)) + 0.082*d(lpp(-1)) + 0.014.$$

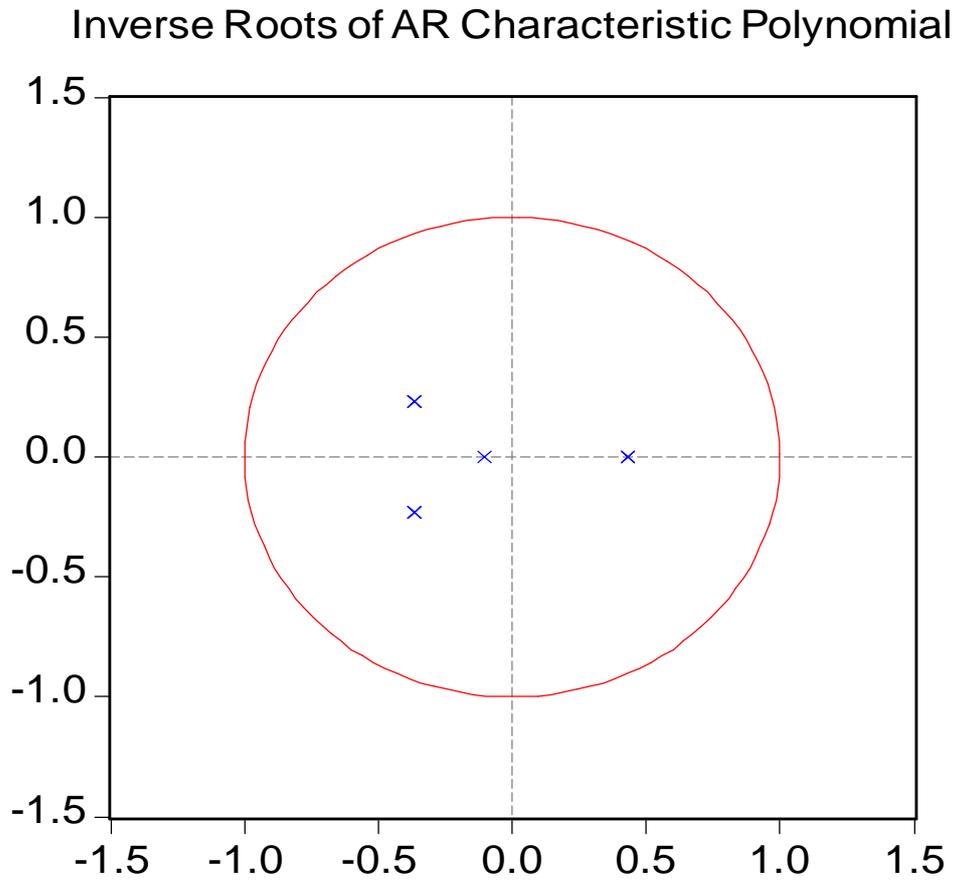
➤ **L'équation de prix du pétrole**

$$d(lpp) = 2.81*d(d(lpib(-1))) - 0.41*d(d(ldp(-1))) + 0.80*d(linv(-1)) - 0.14*d(lpp(-1)) + 0.022.$$

d) Validation du model Vectoriel (Analyse de la stationnarité du modèle par le cercle de la racine unitaire)

Afin de pouvoir valider notre modèle, nous allons effectuer le test de cercle de racine unitaire. Après avoir construit le cercle de la variable produit intérieur brut (PIB), on remarque que tous les point sont a l'intérieur du cercle, ce qui signifie bien que les séries sont stationnaires et que les modèles VAR sont validés.

Figure N°03 : Cercle de la racine unitaire du modèle VAR



Source: Elaborer à partir de logiciel EViews 4

e) Teste de Causalité de Granger

Figure N°04 : Test de causalité de Granger

Pairwise Granger Causality Tests

Date: 05/22/16 Time: 12:29

Sample: 1980 2013

Lags: 1

Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
D(D(LDP)) does not Granger Cause D(D(LPIB))	31	1.46238	0.23666
D(D(LPIB)) does not Granger Cause D(D(LDP))		0.03167	0.86003
D(LINV) does not Granger Cause D(D(LPIB))	31	0.14835	0.70303
D(D(LPIB)) does not Granger Cause D(LINV)		0.13567	0.71539
D(LPP) does not Granger Cause D(D(LPIB))	31	1.55999	0.22201
D(D(LPIB)) does not Granger Cause D(LPP)		2.88592	0.10044
D(LINV) does not Granger Cause D(D(LDP))	31	3.05965	0.09121
D(D(LDP)) does not Granger Cause D(LINV)		0.54904	0.46488
D(LPP) does not Granger Cause D(D(LDP))	31	8.8E-06	0.99765
D(D(LDP)) does not Granger Cause D(LPP)		0.42641	0.51908
D(LPP) does not Granger Cause D(LINV)	32	2.73169	0.10916
D(LINV) does not Granger Cause D(LPP)		2.39774	0.13236

Source: Elaborer à partir de logiciel EVIEWS 4 .

D'après la probabilité de causalité illustré dans la table si dessus, on constate qu'il ya pas de relations de causalités entre toutes les variables au seuil de 5%.

Né au moins, on peut prétendre l'existence d'une relation entre l'investissement et les dépenses publique au seuil de 10%.

Conclusion

Nous avons essayé dans ce chapitre de vérifier la relation qui peut exister entre la politique budgétaire exprimée en dépenses publiques, et la croissance économique exprimée en produit intérieur brut, lui même soutenu par les investissements de l'Etat et ses recettes pétrolières.

Nous avons tous d'abord procéder à la vérification de la stationnarité de nos séries, en utilisant le test de racine unitaire de Dickey Fuller (DF), les résultats obtenus montrent que nos séries ne sont pas stationnaires en niveau, pour cela nous avons appliqué la première et la deuxième différenciation afin de les rendre stationnaires. Ensuite, nous avons estimé un modèle VAR, afin de vérifier la dépendance de nos variables vis-à-vis du PIB (variable dépendante). Après estimation, nous sommes parvenus aux résultats suivants :

- Le PIB dépend négativement de ses valeurs passées ;
- Le PIB dépend positivement des valeurs des DP;
- Par contre, il dépend négativement des INV et des PP.

A l'aide du test de cercle de racine unitaire, nous avons pu valider notre modèle, une analyse de la causalité nous à permis au préalable de vérifier les relations existantes entre les variables, les résultats montrent qu'il n'ya pas de causalité entre les variables, sauf entre l'investissement et les dépenses publiques. Par contre, nous pouvons conclure que les dépenses publiques durant la période étudiée n'ont pas eu un impacte significatif sur la croissance économique. Phénomène expliqué en majorité par l'importance des enveloppes consacrées aux dépenses de fonctionnement sans étude ni prospection préalable, et ce sans apporté aucune valeur ajouté, mais qui est toute fois soutenu par le fond de régulation des recettes.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous voici à présent au terme de ce travail de recherche, qui a eu pour finalité de mettre en avant les grandes orientations et les moyens mis en œuvre pour la réalisation de l'étude consacré à l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie durant la période qui s'étale de 1980 à 2013,

De ce fait, nous avons subdivisé notre démarche en deux volets distincts, à savoir, le volet théorique qui commence par l'introduction générale présentant l'intérêt même du sujet de recherche, enchaînée par la problématique, en l'occurrence, quel est l'impact de la politique budgétaire adoptée en Algérie sur la croissance économique entre 1980 et 2013? Suivie par les différentes hypothèses avancées.

Puis nous sommes passé au premier chapitre intitulé les fondements théoriques de la politique budgétaire, le deuxième chapitre quand à lui, nous l'avons consacré aux différentes théories de croissance économique et de dépenses publiques. En ce qui concerne le troisième chapitre, nous l'avons dédié aux politiques budgétaires et à l'illustration des trois programmes de relance économique entrepris par l'Etat Algérien entre 2001 et 2014.

Le deuxième volet été quand à lui pratique, nous l'avons consacré à la vérification de la relation qui peut exister entre la politique budgétaire qui est exprimée en dépenses publiques, et la croissance économique exprimée en produit intérieur brut, mais qui demeure soutenu par les investissements de l'Etat et les prix du pétrole.

A l'aide du logiciel E-views, nous avons dans un premier temps, procédé à la vérification de la stationnarité de nos séries statistiques, et ce, par l'utilisation du test de racine unitaire de Dickey FULLER (DF), dont les résultats obtenus montrent que nos séries n'étaient pas stationnaires, donc, nous avons entrepris l'estimation d'une relation de long terme à l'aide du test de cointégration (approche de JOHANSEN), qui n'a révélé aucune relation entre les variables. Ce qui nous a conduits à une estimation d'une relation de court terme, où nous avons procédé à la stationnarisation des séries par la différenciation, le choix du nombre de retards, l'estimation et la validation du modèle vectoriel.

Le test de causalité de GRANGER, a confirmé l'absence d'une relation causale entre toutes les variables au seuil de 5%, cependant, ce même test met en avant l'existence d'une relation entre les dépenses publiques et l'investissement au seuil de 10%.

De ce fait, nous jugeons utile de prétendre que les dépenses publiques n'ont eu aucun effet sur la croissance économique en Algérie durant la période de référence, et ce malgré les différents programmes de relance économique entrepris par l'Etat algérien.

Par ailleurs, nous souhaitons souligner le fait que l'Etat algérien se doit de se tourner vers d'autres moteurs de croissance, tout en ayant une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement ; et ce, sans avoir pour autant recours au fonds de régulation des recettes ; qui malheureusement demeurent tributaires de la rente pétrolières. Pour cela, l'Algérie se doit de redéfinir son modèle de croissance qui est gravement fragilisée par sa quasi-dépendance vis-à-vis des recettes provenant des exportations d'hydrocarbures, et se tourner vers l'industrie ou encore l'agriculture.

Néanmoins, nous avons été confrontés à plusieurs obstacles durant la réalisation de ce travail, entre autre : la difficulté dans le recueil des données statistiques, la non-disponibilité d'informations pertinentes en rapport avec la politique budgétaire et la croissance économique en Algérie.

Annexes

Annexes: Base de données

Année	PIB	PP	INV	DP
1980	5,0818E+10	35.48000	1,9138E+10	2,7414E+10
1981	5,2342E+10	34.12000	1,975E+10	2,9689E+10
1982	5,5692E+10	31.38000	2,0303E+10	3,055E+10
1983	5,8699E+10	28.37000	2,1338E+10	3,2413E+10
1984	6,1987E+10	28.25000	2,2107E+10	3,4164E+10
1985	6,428E+10	26.98000	2,2615E+10	3,5735E+10
1986	6,4537E+10	13.92000	2,119E+10	3,5021E+10
1987	6,4085E+10	17.80000	1,7694E+10	3,3059E+10
1988	6,3445E+10	14.15000	1,6774E+10	3,144E+10
1989	6,6236E+10	17.18000	1,7562E+10	3,3232E+10
1990	6,6766E+10	22.04000	1,7264E+10	3,2467E+10
1991	6,5965E+10	18.28000	1,4726E+10	3,1461E+10
1992	6,7152E+10	18.22000	1,5035E+10	3,338E+10
1993	6,5742E+10	16.13000	1,4554E+10	3,2746E+10
1994	6,515E+10	15.47000	1,4627E+10	3,3008E+10
1995	6,7626E+10	16.91000	1,5066E+10	3,3899E+10
1996	7,0399E+10	20.42000	1,5593E+10	3,3763E+10
1997	7,1173E+10	19.19000	1,5718E+10	3,3493E+10
1998	7,4803E+10	13.08000	1,6236E+10	3,4297E+10
1999	7,7197E+10	18.14000	1,6675E+10	3,5257E+10
2000	7,8895E+10	28.22000	1,7075E+10	3,5998E+10
2001	8,2534E+10	24.46000	1,7502E+10	3,7078E+10
2002	8,7156E+10	24.95000	1,8832E+10	4,0937E+10
2003	9,3431E+10	28.90000	1,9792E+10	4,2601E+10
2004	9,7449E+10	37.76000	2,1396E+10	4,4892E+10
2005	1,032E+11	53.37000	2,3086E+10	4,6658E+10
2006	1,0495E+11	64.28000	2,4748E+10	4,8259E+10
2007	1,0852E+11	71.13000	2,7173E+10	5,0897E+10
2008	1,1069E+11	97.02000	2,9836E+10	5,5262E+10
2009	1,1246E+11	61.79000	3,869E+10	6,3977E+10
2010	1,1651E+11	85.49000	4,1399E+10	6,763E+10
2011	1,1977E+11	112.9400	4,2599E+10	7,3103E+10
2012	1,2373E+11	110.9000	4,5666E+10	7,5859E+10
2013	1,2719E+11	107.6000	4,9593E+10	7,7886E+10

PIB (*) Source : La Banque mondiale.

PP (**) Source : Direction Générale des Impôts.

DP (****) Source : La Banque mondiale.

INV (*****) Source : La Banque mondiale.

ANNEXE N°1 : LA DETERMINATION DE NOMBRE DE RETARD

• SERIE DE PIB (P=0)

ADF Test Statistic	6.902124	1% Critical Value*	-2.6344	
		5% Critical Value	-1.9514	
		10% Critical Value	-1.6211	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Method: Least Squares				
Date: 05/20/16 Time: 14:05				
Sample(adjusted): 1981 2013				
Included observations: 33 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	0.001110	0.000161	6.902124	0.0000
R-squared	0.001910	Mean dependent var	0.027801	
Adjusted R-squared	0.001910	S.D. dependent var	0.023176	
S.E. of regression	0.023154	Akaike info criterion	-4.663501	
Sum squared resid	0.017155	Schwarz criterion	-4.618152	
Log likelihood	77.94776	Durbin-Watson stat	1.112522	

Source : Réalisation à partir de logiciel EvIEWS

• SERIE DE PIB (P=1)

ADF Test Statistic	2.597368	1% Critical Value*	-2.6369	
		5% Critical Value	-1.9517	
		10% Critical Value	-1.6213	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Method: Least Squares				
Date: 05/20/16 Time: 14:35				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	0.000614	0.000236	2.597368	0.0144
D(LPIB(-1))	0.444095	0.163783	2.711491	0.0110
R-squared	0.198453	Mean dependent var	0.027746	
Adjusted R-squared	0.171735	S.D. dependent var	0.023544	
S.E. of regression	0.021428	Akaike info criterion	-4.787821	
Sum squared resid	0.013774	Schwarz criterion	-4.696212	
Log likelihood	78.60513	Durbin-Watson stat	1.996868	

Source : Réalisation à partir de logiciel EvIEWS

- **SERIE DE DP (P=0)**

ADF Test Statistic	4.243135	1% Critical Value*	-2.6344	
		5% Critical Value	-1.9514	
		10% Critical Value	-1.6211	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LDP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/26/16 Time: 12:45				
Sample(adjusted): 1981 2013				
Included observations: 33 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDP(-1)	0.001304	0.000307	4.243135	0.0002
R-squared	0.005621	Mean dependent var	0.031643	
Adjusted R-squared	0.005621	S.D. dependent var	0.043178	
S.E. of regression	0.043056	Akaike info criterion	-3.422792	
Sum squared resid	0.059322	Schwarz criterion	-3.377444	
Log likelihood	57.47608	Durbin-Watson stat	1.163428	

Source : Réalisation à partir de logiciel Eviews

- **SERIE DE DP (P=1)**

ADF Test Statistic	1.998182	1% Critical Value*	-2.6369	
		5% Critical Value	-1.9517	
		10% Critical Value	-1.6213	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LDP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/26/16 Time: 12:48				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDP(-1)	0.000718	0.000360	1.998182	0.0548
D(LDP(-1))	0.399239	0.163617	2.440076	0.0208
R-squared	0.170891	Mean dependent var	0.030140	
Adjusted R-squared	0.143254	S.D. dependent var	0.042983	
S.E. of regression	0.039785	Akaike info criterion	-3.550196	
Sum squared resid	0.047485	Schwarz criterion	-3.458587	
Log likelihood	58.80313	Durbin-Watson stat	2.071061	

Source : Réalisation à partir de logiciel Eviews

- **SERIE DE PP (P=0)**

ADF Test Statistic	0.732488	1% Critical Value*	-2.6344	
		5% Critical Value	-1.9514	
		10% Critical Value	-1.6211	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/26/16 Time: 12:55				
Sample(adjusted): 1981 2013				
Included observations: 33 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPP(-1)	0.009121	0.012452	0.732488	0.4692
R-squared	-0.002370	Mean dependent var	0.033620	
Adjusted R-squared	-0.002370	S.D. dependent var	0.246539	
S.E. of regression	0.246831	Akaike info criterion	0.069611	
Sum squared resid	1.949623	Schwarz criterion	0.114960	
Log likelihood	-0.148589	Durbin-Watson stat	2.243477	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **SERIE D'INV (P=0)**

ADF Test Statistic	2.247779	1% Critical Value*	-2.6344	
		5% Critical Value	-1.9514	
		10% Critical Value	-1.6211	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LINV)				
Method: Least Squares				
Date: 05/28/16 Time: 13:18				
Sample(adjusted): 1981 2013				
Included observations: 33 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LINV(-1)	0.001230	0.000547	2.247779	0.0316
R-squared	0.003756	Mean dependent var	0.028855	
Adjusted R-squared	0.003756	S.D. dependent var	0.074780	
S.E. of regression	0.074639	Akaike info criterion	-2.322467	
Sum squared resid	0.178272	Schwarz criterion	-2.277118	
Log likelihood	39.32070	Durbin-Watson stat	1.026586	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **SERIE D'INV (P=1)**

ADF Test Statistic	1.226516	1% Critical Value*	-2.6369	
		5% Critical Value	-1.9517	
		10% Critical Value	-1.6213	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LINV)				
Method: Least Squares				
Date: 05/28/16 Time: 13:19				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LINV(-1)	0.000658	0.000536	1.226516	0.2295
D(LINV(-1))	0.487251	0.161353	3.019783	0.0051
R-squared	0.235986	Mean dependent var	0.028772	
Adjusted R-squared	0.210519	S.D. dependent var	0.075975	
S.E. of regression	0.067506	Akaike info criterion	-2.492748	
Sum squared resid	0.136711	Schwarz criterion	-2.401139	
Log likelihood	41.88396	Durbin-Watson stat	2.031555	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

ANNEXE N°2 : Test de racine unitaire pour les différentes séries (Modèle 3)

- **Série produit intérieur brut (PIB) P=2**

ADF Test Statistic	-1.736348	1% Critical Value*	-4.2826	
		5% Critical Value	-3.5614	
		10% Critical Value	-3.2138	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:30				
Sample(adjusted): 1983 2013				
Included observations: 31 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	-0.104515	0.060193	-1.736348	0.0943
D(LPIB(-1))	0.408817	0.175147	2.334136	0.0276
D(LPIB(-2))	0.169890	0.183906	0.923791	0.3641
C	2.578030	1.481125	1.740589	0.0936
@TREND(1980)	0.003080	0.001585	1.942837	0.0629
R-squared	0.321564	Mean dependent var	0.026640	
Adjusted R-squared	0.217189	S.D. dependent var	0.023073	
S.E. of regression	0.020414	Akaike info criterion	-4.798488	
Sum squared resid	0.010835	Schwarz criterion	-4.567200	
Log likelihood	79.37656	F-statistic	3.080855	
Durbin-Watson stat	2.195914	Prob(F-statistic)	0.033418	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **Série dépense publique(DP) P=1**

ADF Test Statistic	-0.515401	1% Critical Value*	-4.2712
		5% Critical Value	-3.5562
		10% Critical Value	-3.2109

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LDP)
 Method: Least Squares
 Date: 05/30/16 Time: 12:32
 Sample(adjusted): 1982 2013
 Included observations: 32 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDP(-1)	-0.027927	0.054184	-0.515401	0.6103
D(LDP(-1))	0.297201	0.185802	1.599553	0.1209
C	0.662225	1.298768	0.509887	0.6141
@TREND(1980)	0.002275	0.001443	1.577288	0.1260

R-squared	0.285339	Mean dependent var	0.030140
Adjusted R-squared	0.208768	S.D. dependent var	0.042983
S.E. of regression	0.038234	Akaike info criterion	-3.573738
Sum squared resid	0.040931	Schwarz criterion	-3.390521
Log likelihood	61.17981	F-statistic	3.726465
Durbin-Watson stat	2.093683	Prob(F-statistic)	0.022626

Source : Réalisation à partir de logiciel EvIEWS

- **Série de l'investissement (INV) P=1**

ADF Test Statistic	-0.325857	1% Critical Value*	-4.2712
		5% Critical Value	-3.5562
		10% Critical Value	-3.2109

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
 Dependent Variable: D(LINV)
 Method: Least Squares
 Date: 05/30/16 Time: 12:35
 Sample(adjusted): 1982 2013
 Included observations: 32 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LINV(-1)	-0.014819	0.045477	-0.325857	0.7470
D(LINV(-1))	0.266990	0.188128	1.419191	0.1669
C	0.306612	1.066891	0.287388	0.7759
@TREND(1980)	0.003824	0.001591	2.403918	0.0231

R-squared	0.377846	Mean dependent var	0.028772
Adjusted R-squared	0.311187	S.D. dependent var	0.075975
S.E. of regression	0.063055	Akaike info criterion	-2.573146
Sum squared resid	0.111327	Schwarz criterion	-2.389929
Log likelihood	45.17034	F-statistic	5.668310
Durbin-Watson stat	1.982249	Prob(F-statistic)	0.003650

Source : Réalisation à partir de logiciel EvIEWS

- **Série prix du pétrole (PP) P=0**

ADF Test Statistic	-1.844842	1% Critical Value*	-4.2605	
		5% Critical Value	-3.5514	
		10% Critical Value	-3.2081	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:36				
Sample(adjusted): 1981 2013				
Included observations: 33 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPP(-1)	-0.152273	0.082540	-1.844842	0.0750
C	0.306800	0.235325	1.303732	0.2022
@TREND(1980)	0.014319	0.005459	2.623257	0.0136
R-squared	0.187620	Mean dependent var	0.033620	
Adjusted R-squared	0.133462	S.D. dependent var	0.246539	
S.E. of regression	0.229499	Akaike info criterion	-0.019331	
Sum squared resid	1.580089	Schwarz criterion	0.116715	
Log likelihood	3.318969	F-statistic	3.464272	
Durbin-Watson stat	2.355205	Prob(F-statistic)	0.044298	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

➤ **Test de racine unitaire pour le modèle 2**

- **Série PIB pour P=1**

ADF Test Statistic	0.504643	1% Critical Value*	-3.6576	
		5% Critical Value	-2.9591	
		10% Critical Value	-2.6181	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:41				
Sample(adjusted): 1983 2013				
Included observations: 31 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	0.008351	0.016548	0.504643	0.6179
D(LPIB(-1))	0.395377	0.183783	2.151329	0.0406
D(LPIB(-2))	0.067158	0.184969	0.363078	0.7194
C	-0.195754	0.413983	-0.472854	0.6401
R-squared	0.223070	Mean dependent var	0.026640	
Adjusted R-squared	0.136744	S.D. dependent var	0.023073	
S.E. of regression	0.021437	Akaike info criterion	-4.727445	
Sum squared resid	0.012408	Schwarz criterion	-4.542414	
Log likelihood	77.27539	F-statistic	2.584055	
Durbin-Watson stat	2.083992	Prob(F-statistic)	0.073947	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **SERIE DP pour P=1**

ADF Test Statistic	1.401167	1% Critical Value*	-3.6496	
		5% Critical Value	-2.9558	
		10% Critical Value	-2.6164	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LDP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:46				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDP(-1)	0.043182	0.030819	1.401167	0.1718
D(LDP(-1))	0.262815	0.189193	1.389135	0.1754
C	-1.031786	0.748785	-1.377946	0.1788
R-squared	0.221840	Mean dependent var	0.030140	
Adjusted R-squared	0.168174	S.D. dependent var	0.042983	
S.E. of regression	0.039202	Akaike info criterion	-3.551115	
Sum squared resid	0.044567	Schwarz criterion	-3.413702	
Log likelihood	59.81784	F-statistic	4.133701	
Durbin-Watson stat	1.988858	Prob(F-statistic)	0.026333	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **SERIE INV pour P=1**

ADF Test Statistic	0.735866	1% Critical Value*	-3.6496	
		5% Critical Value	-2.9558	
		10% Critical Value	-2.6164	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LINV)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:47				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LINV(-1)	0.032551	0.044234	0.735866	0.4677
D(LINV(-1))	0.413599	0.192073	2.153346	0.0397
C	-0.755679	1.048032	-0.721046	0.4767
R-squared	0.249442	Mean dependent var	0.028772	
Adjusted R-squared	0.197679	S.D. dependent var	0.075975	
S.E. of regression	0.068052	Akaike info criterion	-2.448017	
Sum squared resid	0.134303	Schwarz criterion	-2.310604	
Log likelihood	42.16826	F-statistic	4.818954	
Durbin-Watson stat	1.981661	Prob(F-statistic)	0.015598	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **SERIE PP pour P=0**

ADF Test Statistic	-0.198902	1% Critical Value*	-3.6422	
		5% Critical Value	-2.9527	
		10% Critical Value	-2.6148	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:49				
Sample(adjusted): 1981 2013				
Included observations: 33 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPP(-1)	-0.013764	0.069199	-0.198902	0.8436
C	0.080316	0.238780	0.336359	0.7389
R-squared	0.001275	Mean dependent var	0.033620	
Adjusted R-squared	-0.030942	S.D. dependent var	0.246539	
S.E. of regression	0.250325	Akaike info criterion	0.126575	
Sum squared resid	1.942533	Schwarz criterion	0.217272	
Log likelihood	-0.088480	F-statistic	0.039562	
Durbin-Watson stat	2.200704	Prob(F-statistic)	0.843638	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

➤ **Test de racine unitaire pour le Modèle M [1]**

- **Série PIB pour P=1**

ADF Test Statistic	2.033591	1% Critical Value*	-2.6395	
		5% Critical Value	-1.9521	
		10% Critical Value	-1.6214	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:51				
Sample(adjusted): 1983 2013				
Included observations: 31 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPIB(-1)	0.000527	0.000259	2.033591	0.0516
D(LPIB(-1))	0.404290	0.180261	2.242801	0.0330
D(LPIB(-2))	0.079979	0.180416	0.443301	0.6610
R-squared	0.216636	Mean dependent var	0.026640	
Adjusted R-squared	0.160682	S.D. dependent var	0.023073	
S.E. of regression	0.021138	Akaike info criterion	-4.783714	
Sum squared resid	0.012511	Schwarz criterion	-4.644941	
Log likelihood	77.14756	Durbin-Watson stat	2.070820	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **Série DP pour P=1**

ADF Test Statistic	1.998182	1% Critical Value*	-2.6369	
		5% Critical Value	-1.9517	
		10% Critical Value	-1.6213	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LDP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:52				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LDP(-1)	0.000718	0.000360	1.998182	0.0548
D(LDP(-1))	0.399239	0.163617	2.440076	0.0208
R-squared	0.170891	Mean dependent var	0.030140	
Adjusted R-squared	0.143254	S.D. dependent var	0.042983	
S.E. of regression	0.039785	Akaike info criterion	-3.550196	
Sum squared resid	0.047485	Schwarz criterion	-3.458587	
Log likelihood	58.80313	Durbin-Watson stat	2.071061	

Source : Réalisation à partir de logiciel EvIEWS

- **Serie INV pour P=1**

ADF Test Statistic	1.226516	1% Critical Value*	-2.6369	
		5% Critical Value	-1.9517	
		10% Critical Value	-1.6213	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LINV)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:54				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LINV(-1)	0.000658	0.000536	1.226516	0.2295
D(LINV(-1))	0.487251	0.161353	3.019783	0.0051
R-squared	0.235986	Mean dependent var	0.028772	
Adjusted R-squared	0.210519	S.D. dependent var	0.075975	
S.E. of regression	0.067506	Akaike info criterion	-2.492748	
Sum squared resid	0.136711	Schwarz criterion	-2.401139	
Log likelihood	41.88396	Durbin-Watson stat	2.031555	

Source : Réalisation à partir de logiciel EvIEWS

- **Serie PP pour P=0**

ADF Test Statistic	0.732488	1% Critical Value*	-2.6344	
		5% Critical Value	-1.9514	
		10% Critical Value	-1.6211	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPP)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 12:56				
Sample(adjusted): 1981 2013				
Included observations: 33 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LPP(-1)	0.009121	0.012452	0.732488	0.4692
R-squared	-0.002370	Mean dependent var	0.033620	
Adjusted R-squared	-0.002370	S.D. dependent var	0.246539	
S.E. of regression	0.246831	Akaike info criterion	0.069611	
Sum squared resid	1.949623	Schwarz criterion	0.114960	
Log likelihood	-0.148589	Durbin-Watson stat	2.243477	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

➤ **1^{ERE} Deferenciation**

- **Serie INV pour P=1**

ADF Test Statistic	-2.254600	1% Critical Value*	-2.6395	
		5% Critical Value	-1.9521	
		10% Critical Value	-1.6214	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LINV,2)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 13:01				
Sample(adjusted): 1983 2013				
Included observations: 31 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LINV(-1))	-0.406748	0.180408	-2.254600	0.0319
D(LINV(-1),2)	-0.081287	0.188143	-0.432047	0.6689
R-squared	0.219702	Mean dependent var	0.001771	
Adjusted R-squared	0.192795	S.D. dependent var	0.078035	
S.E. of regression	0.070110	Akaike info criterion	-2.415166	
Sum squared resid	0.142546	Schwarz criterion	-2.322651	
Log likelihood	39.43508	Durbin-Watson stat	2.028075	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **Serie PP pour P=0**

ADF Test Statistic	-6.118473	1% Critical Value*	-2.6369	
		5% Critical Value	-1.9517	
		10% Critical Value	-1.6213	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPP,2)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 13:02				
Sample(adjusted): 1982 2013				
Included observations: 32 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPP(-1))	-1.093885	0.178784	-6.118473	0.0000
R-squared	0.547020	Mean dependent var	0.000277	
Adjusted R-squared	0.547020	S.D. dependent var	0.373917	
S.E. of regression	0.251660	Akaike info criterion	0.109278	
Sum squared resid	1.963319	Schwarz criterion	0.155082	
Log likelihood	-0.748443	Durbin-Watson stat	2.010580	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

➤ **Pour 2eme differentiation**

- **Serie PIB pour P=1**

ADF Test Statistic	-3.640670	1% Critical Value*	-2.6453	
		5% Critical Value	-1.9530	
		10% Critical Value	-1.6218	
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.				
Augmented Dickey-Fuller Test Equation				
Dependent Variable: D(LPIB,3)				
Method: Least Squares				
Date: 05/30/16 Time: 13:04				
Sample(adjusted): 1985 2013				
Included observations: 29 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB(-1),2)	-1.645616	0.452009	-3.640670	0.0012
D(LPIB(-1),3)	0.219902	0.334480	0.657444	0.5167
D(LPIB(-2),3)	-0.041149	0.190609	-0.215884	0.8308
R-squared	0.697037	Mean dependent var	-0.000233	
Adjusted R-squared	0.673732	S.D. dependent var	0.041425	
S.E. of regression	0.023662	Akaike info criterion	-4.552215	
Sum squared resid	0.014557	Schwarz criterion	-4.410771	
Log likelihood	69.00712	Durbin-Watson stat	1.932372	

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

- **Serie DP pour P=1**

ADF Test Statistic	-6.181697	1% Critical Value*	-2.6423
		5% Critical Value	-1.9526
		10% Critical Value	-1.6216
*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.			
Augmented Dickey-Fuller Test Equation			
Dependent Variable: D(LDP,3)			
Method: Least Squares			
Date: 05/30/16 Time: 13:06			
Sample(adjusted): 1984 2013			
Included observations: 30 after adjusting endpoints			
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic
D(LDP(-1),2)	-1.844840	0.298436	-6.181697
D(LDP(-1),3)	0.335481	0.177640	1.888545
R-squared	0.724972	Mean dependent var	-0.001375
Adjusted R-squared	0.715150	S.D. dependent var	0.078999
S.E. of regression	0.042163	Akaike info criterion	-3.430204
Sum squared resid	0.049776	Schwarz criterion	-3.336791
Log likelihood	53.45306	Durbin-Watson stat	2.003582

Source : Réalisation à partir de logiciel EvIEWS

ANNEXE N°3 : TEST DE JOHANSEN

1^{ère} spécification de cointégration

Date: 05/30/16 Time: 13:14
 Sample(adjusted): 1982 2013
 Included observations: 32 after adjusting endpoints
 Trend assumption: No deterministic trend
 Series: LPIB LDP LINV LPP
 Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	5 Percent Critical Value	1 Percent Critical Value
None	0.465442	38.54048	39.89	45.58
At most 1	0.346367	18.49840	24.31	29.75
At most 2	0.126509	4.891730	12.53	16.31
At most 3	0.017455	0.563505	3.84	6.51

*(**) denotes rejection of the hypothesis at the 5%(1%) level
 Trace test indicates no cointegration at both 5% and 1% levels

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Max-Eigen Statistic	5 Percent Critical Value	1 Percent Critical Value
None	0.465442	20.04207	23.80	28.82
At most 1	0.346367	13.60667	17.89	22.99
At most 2	0.126509	4.328225	11.44	15.69
At most 3	0.017455	0.563505	3.84	6.51

*(**) denotes rejection of the hypothesis at the 5%(1%) level
 Max-eigenvalue test indicates no cointegration at both 5% and 1% levels

Unrestricted Cointegrating Coefficients (normalized by $b^*S11*b=I$):

LPIB	LDP	LINV	LPP
10.96410	-12.55234	1.011659	2.383648
5.165119	-14.65534	9.840926	-1.316105
-3.225703	10.00838	-6.771662	-0.526853
-15.29220	22.15787	-6.694092	0.739660

Unrestricted Adjustment Coefficients (alpha):

D(LPIB)	D(LDP)	D(LINV)	D(LPP)	
0.005647	0.026600	0.004691	0.006018	0.001122
0.033360	0.003360	0.001729	0.002110	0.000633
0.003647	0.033360	-0.015533	0.005271	0.003187
0.003647	0.003647	-0.033996	0.050541	-0.022629

1 Cointegrating Equation(s): Log likelihood 213.1005

Normalized cointegrating coefficients (std.err. in parentheses)

LPIB	LDP	LINV	LPP
1.000000	-1.144859	0.092270	0.217405
	(0.17865)	(0.18807)	(0.05319)

Adjustment coefficients (std.err. in parentheses)

D(LPIB)	0.061915
	(0.04518)
D(LDP)	0.291645
	(0.06257)
D(LINV)	0.365762
	(0.11118)
D(LPP)	0.039984
	(0.48522)

2 Cointegrating Equation(s): Log likelihood 219.9039

Normalized cointegrating coefficients (std.err. in parentheses)

LPIB	LDP	LINV	LPP
1.000000	0.000000	-1.134090	0.536821
		(0.01542)	(0.10980)
0.000000	1.000000	-1.071189	0.279001
		(0.01061)	(0.07554)

Adjustment coefficients (std.err. in parentheses)

D(LPIB)	0.086147	-0.139639
	(0.04873)	(0.07759)
D(LDP)	0.300573	-0.359225
	(0.06905)	(0.10994)
D(LINV)	0.285533	-0.191107
	(0.11743)	(0.18697)
D(LPP)	-0.135611	0.452451
	(0.53047)	(0.84457)

3 Cointegrating Equation(s): Log likelihood 222.0680

Normalized cointegrating coefficients (std.err. in parentheses)

LPIB	LDP	LINV	LPP
1.000000	0.000000	0.000000	-5.651065
			(1.05955)
0.000000	1.000000	0.000000	-5.565682
			(1.00127)
0.000000	0.000000	1.000000	-5.456259
			(0.93976)

Adjustment coefficients (std.err. in parentheses)

D(LPIB)	0.066734	-0.079407	0.011128
	(0.04829)	(0.08370)	(0.04616)
D(LDP)	0.293767	-0.338108	0.029633
	(0.07127)	(0.12353)	(0.06813)
D(LINV)	0.268531	-0.138355	-0.154801
	(0.12085)	(0.20946)	(0.11552)
D(LPP)	-0.298641	0.958284	-0.673112
	(0.53521)	(0.92762)	(0.51160)

Source : Réalisation à partir de logiciel Evirews

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux

- **Tableaux N°01** : Détermination de nombre de retards des séries en niveau PIB.
- **Tableaux N°02** : Détermination de nombre de retards des séries en niveau DP.
- **Tableau N°03** : Détermination de nombre de retards des séries en niveau INV.
- **Tableau N°04** : Détermination de nombre de retards des séries en niveau PP.
- **Tableau N°05** : Test de significativité de la tendance (Modèle 3).
- **Tableau N°06** : Test de racine unitaire pour (Modele2).
- **Tableau N°07** : Test de racine unitaire au seuil de 5% (Modèle 1).
- **Tableau N°08** : Résultat du test de Johansen.

Liste des graphiques

La liste des graphes et des figures

➤ Listes de Graphes :

- **Grappe N°01:** L'évolution des dépenses budgétaires 2001-2013.
- **Grappe N°02 :** L'évolution des recettes budgétaires 2001-2013.
- **Grappe N°03 :** L'évolution du solde budgétaire 2001-2013.
- **Grappe N°04:** Représentation du plan de soutien à la relance économique 2001-2004.
- **Grappe N°5:** Représentation du plan complémentaire de soutien à la croissance.
- **Grappe N°06:** Représentation sectorielle du PCCE 2010-2014.
- **Grappe N°07 :** Evolution du PIB en Algérie de 1980-2013.
- **Grappe N°08 :** Evolution des dépenses Publiques en Algérie 1980-2013.
- **Grappe N°09 :** Evolution des investissements en Algérie 1980-2013.
- **Grappe N°10 :** Evolution du Prix de Pétrole en Algérie de 1980-2013. .

➤ Listes de Figures :

- **Figure N°01 :** Evolution des investissements en Algérie 1980-2013
- **Figure N°02 :** Résultat d'estimation du modèle VAR
- **Figure N°03 :** Cercle de racine unitaire du modèle VAR.
- **Figure N°04 :** Teste de causalité de Granger.

Bibliographie

Bibliographies

❖ Ouvrages

- AHMED SILEM, Jean-Marie ALBERTINI, Lexique d'économie, Edition DALLOZ, Paris 2011.
- Alain BEITONE, Christine DOLO, Antoine CAZORLA et Anne-Marie DRAI Dictionnaire des sciences économiques, Edition ARMAND COLIN, Paris, 2004.
- Amélie BARBIER-GAUCHARD, Intégration budgétaire européenne, enjeux et perspectives pour les finances publiques européennes, Edition De Boeck, Paris 2008.
- A BEITONE, et all, Dictionnaire des sciences économiques, 2^{ème} Edition Armand colin, Paris2007.
- Bernard BERNIER, Yves SIMON, Initiation à la macroéconomie, 9ème Edition, Dunod, Paris, 2009.
- Régis BOURBANNAIS, Econométrie, Dunod, 7^{ème} Edition, Paris, 2009.
- Christian BIGAUT, Finances publiques-Droit budgétaire, Edition Ellipses, Paris 1995.
- Christine DOLLO, Jean-Pierre GUIDON, Alain LE DARDEZ, Dictionnaire Des Sciences Économique, Edition Armand Colin, Paris 1991.
- D GUELLEC et P RAPPEL, Les nouvelles théories de la croissance, Edition La découverte, Paris 2001.
- Eric BOSSERELLE, Les nouvelles approches de la croissance et du cycle, Edition Dunod, Paris, 1999.
- Eric DEVAUX, Finances Publiques, Edition Bréal, Paris 2002.
- Eric DOR, Econométrie, Pearson Education France, 2009.
- Farid YAICI, Précis de finance internationale, Edition ENAG, 2008.
- François BOUSSAT, D LAUZE, V LIBOURELF BEAUDONCK, Guide pratique de gestion, Edition ESF, Paris, 2001.
- Françoise ASTIER, Finances publiques-Droit budgétaire, Edition Marketing S.A, Paris, 1996.
- G.P GEHANN, Dictionnaire thématique de science économique et sociale, Edition Dunod, Paris 1995.
- Henri-Luis VEDIE, Dictionnaire introductif à l'économie, Edition SEFI, Canada, 2006.
- J.L MICHELLE et T MAYOR, Economie internationale, Edition Dalloz, 2005.

Bibliographies

- J.L.RIVAUD, R LEURION, M.BIALES, C.BIALES, Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains, Edition Foucher, Paris, 1996.
- Jean-Yves CAPUL, L'économie et les sciences sociales, Hartier, Paris, 2004.
- Kamal OUKACI, L'impact de la crise financière internationale sur l'économie algérienne : cas des prix du pétrole, 2011.
- Karl MARKS, La capitale réimpression, Edition Sociales vol 8, 1978.
- Marc MONTOUSSE, Dominique CHAMBLAY, Pierre André CORPRON, Philippe FROISSART, Sciences économiques et sociales, Edition Bréal, Paris 2005.
- Matthieu CARON, Budget et politiques budgétaires, Edition Bréal, Paris 2007.
- Michael BURDA, Charles WYPLOSZ, Macroéconomie, A european text, Edition De Boeck, 2010.
- Michael PARKIN, Robin BADE, Benoit CARMICHAEL, Introduction à la macroéconomie moderne, 4^{ème} Edition, Paris 1998.
- F PERROUX, L'économie du XX^e siècle, Edition PUF, Paris, 1961.
- Pierre Di MALTA, Finances publiques, Edition Presse Universitaire de France, Paris 1999.
- S LARDIC, S MIGNON, Econométrie des séries temporelles macroéconomique et financières, Edition Economica, Paris, 2007.
- Veronique MEURIOT, Réflexions méthodologiques sur la modélisation non structurelle, Montpellier, 2008.

❖ Mémoires et thèses

- Ahmed ZEKANE, Dépenses publiques productives, croissance a long terme et politique économique, Thèse de doctorat, Faculté des sciences de gestion et des sciences d'économie, 2002-2003.
- AIT MOKHTAR Omar, L'évolution de la politique des dépenses publiques dans le contexte de la mondialisation, Thèse de doctorat en science économiques ; université Abou Bakr Bellkaid Tlemcen, 2013/2014.
- CHALAL Sonia, Medjoubi Nassima, Mendaci kahina, Etude de la politique budgétaire en Algérie depuis 1990 jusqu'à aujourd'hui, mémoire de fin de cycle de licence en science économique, université Bejaia 2012.

Bibliographies

- Ibtissam BOUDRIFA, Sourya MERNACH, L'impact des programmes de relance économique sur la croissance économique en Algérie, mémoire de fin de cycle de master en science économique, université Bejaia, 2013.
- Ilham ABDERRAHMANI, Aghilas DAHAMANI, Etude économétrique de la relation inflation-chômage en Algérie (1970-2010), Bejaia, 2012.

❖ Sites Web

- www.banquemonial.org
- www.dgpp-mf.gov.dz
- www.ikofin.com
- www.journal-officiel.dz
- www.mi.public.lu
- www.ONS.dz
- www.vie-publique.fr

❖ Revue et rapports

- Alexandre HOMEVOR, Intégration régionale et promotion des investissements dans l'espace UEMOA, Université Cocody-Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social.
- L BONNAZH, Les gouvernements utilisent-ils la politique budgétaire pour atténuer les cycles économique, Paris 1996.
- KPMG, Guide investir en Algérie, 2014.
- La revue du Trésor, Typologie et impact des règles de politique budgétaire, Huart F. 2011, No. 11, 822-830.
- OECD; Études économiques de l'OCDE, Canada 2010, Edition OECD, 2010.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, Études économiques de l'OCDE, Hongrie 2012, Édition OCDE, 2012.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques, La procédure budgétaire au Luxembourg, Etude économiques de l'OCDE, Portugal 2012, Edition OECD, Paris 2012.
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques, La procédure budgétaire au Luxembourg, Analyse et recommandations, Edition OCDE, Paris 2013.
- Rapport de la banque d'Algérie 2009.

Bibliographies

- Rapport de la présidence de la république
- Rapport du FMI, 1998.
- Rapport du ministère des finances 2001-2004.
- Rapport du Ministère des finances, documents DGB 2010.
- Revue d'Economie, Mouhoubi S, Octobre 2011.
- Revue française d'économie, Bourguignon François, Equité et croissance économique, volume 13, n°3, 1998.

Dédicace

Remerciement

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre I : Les fondements théoriques de la politique budgétaire

Introduction.....4

Section 1: Budget de l'Etat et loi de finances.....4

1.1. Définitions et nature du budget de l'Etat4

1.2. Les différents aspects du budget de l'Etat.....5

1.2.1. L'aspect financier du budget l'État.....5

a) La prévision des ressources et des charges.....5

b) Le budget et le compte.....5

c) Le budget et le bilan.....5

d) Le budget et le rapport économique et financier.....6

1.2. 2. L'aspect politique du budget de l'État.....6

1.2.3. L'aspect juridique du budget de l'État.....6

a) Les recettes.....6

b) Les dépenses.....7

1.3. Les caractéristiques du budget de l'État.....7

1.3.1. Le budget est un acte de prévision.....7

1.3.2. Le budget est un acte d'autorisation.....7

1.4. Les Principes d'élaboration du Budget de l'État.....7

1.4.1. Le principe de l'annualité budgétaire.....8

1.4.2. Le principe de l'unité budgétaire.....8

1.4.3. Le principe de l'universalité budgétaire.....8

1.4.4. Le principe de spécificité budgétaire.....9

1.4.5. Le principe d'équilibre budgétaire.....9

1.5. Elaboration du budget de l'Etat.....9

1.5.1. L'avant projet de loi.....10

1.5.2. La loi.....10

1.5. 3. Exécution du projet du budget de l'État.....	10
1.6. L'organisation générale du budget de l'État.....	10
1.7. La loi de finances.....	11
1.7.1. Définition des lois de finances.....	11
1.7.2. Les différentes lois de finances.....	11
1.7.2.1. La loi de finances initiale.....	12
1.7.2.2. Les lois de finances rectificatives.....	12
1.7.2.3. Les lois de règlement.....	13
Section 2 : Généralités sur la politique budgétaire.....	13
2.1. Définition de la politique budgétaire.....	13
2.2. Les outils d'action des pouvoirs publics.....	14
2.2.1. Les catégories des recettes publiques.....	14
2.2.1.1. La fiscalité.....	14
A-L'impôt direct.....	14
B-L'impôt indirect.....	15
2.2.1.2. Les produits de domaine.....	15
2.2.1.3. Les taxes administratives.....	15
2.2.2. La parafiscalité.....	15
2.2.2.1. Les recettes non fiscales.....	15
2.2.2.2. Les autres recettes.....	15
2.2.3. Les catégories de dépenses publiques.....	16
2.2.3.1. Les dépenses de fonctionnement.....	16
2.2. 3.2. Les dépenses d'équipement.....	16
2.2. 3.3. Les dépenses de transfert.....	17
2.2.4. Le solde budgétaire et financement du déficit.....	17
2.3. Les objectifs de la politique budgétaire	17
2.3.1. Les objectifs conjoncturels.....	18
2.3.2. Les objectifs structurels.....	18
2.4. Les instruments de la politique budgétaire.....	19
2.4.1. Les instruments des dépenses publiques.....	19
2.4.1.1. La politique de l'emploi.....	19
2.4.1.2. La politique du revenu.....	20
2.4.1.3. La politique industrielle.....	20

Table de matière

2.4.2. Les instruments des recettes publiques.....	20
2.4.2.1. La politique fiscale.....	20
2.4.2.2. La politique commerciale	20
2.4.3. Le solde budgétaire.....	21
2.5. Les typologies de la politique budgétaire.....	22
2.5.1. La politique budgétaire expansionniste.....	22
2.5.2. La politique budgétaire restrictive.....	22
2.5.3. La politique budgétaire volontariste.....	22
2.5.4. La politique budgétaire de la demande.....	23
2.5.5. La politique budgétaire de l'offre.....	23
2.6. Les règles de la politique budgétaire.....	23
2.6.1. Définition	24
2.6.2. Les propriétés d'une règle budgétaire.....	24
2.6.3. Typologie des règles de politique budgétaire.....	25
2.6.3.1. Les règles de solde budgétaire.....	25
a) Règle de solde budgétaire structurel.....	25
b) Règle de solde budgétaire courant.....	25
c) Règle de solde budgétaire primaire.....	26
2.6.3.2. Règles de dette.....	26
2.6.3.3. Règles de dépenses.....	26
2.6.3.4. Règles de recettes.....	26
2.7. Les critères d'évaluation d'une règle budgétaire.....	27
Conclusion.....	27
Chapitre II : Théories et modèles de croissance économique	
Introduction.....	28
Section 1 : Généralités sur la croissance économique	28
1.1. Définition et indicateurs de la croissance économique.....	28
1.1.1. Définition de la croissance économique.....	28
1.1.2. Les différents indicateurs de mesure de la croissance économique.....	29
A- Le produit intérieur brut (PIB).....	29
B- Le produit national brut (PNB).....	30
C- Le taux de croissance.....	30
D- La parité de pouvoir d'achat (PPA).....	30

1.2.. Les facteurs inhérents à la croissance économique.....	31
1.2.1. Les facteurs qui conditionnent l'offre de produits.....	31
1.2.1.1. La croissance potentielle.....	31
1.2.1.2. La croissance effective.....	32
1.2.2. Les facteurs qui conditionnent la demande de produits.....	32
1.2.2.1. La croissance extensive.....	33
A- La qualité de travail.....	33
B- La quantité du capital physique ou technique.....	34
1.2.2.2. La croissance intensive.....	34
A- De la croissance extensive à la croissance intensive.....	34
B- La productivité du travail et la croissance intensive.....	36
Section 02 : Typologie, théories et modèles de croissance économique.....	37
2.1. Typologie de la croissance économique.....	38
2.2.1. Les approches traditionnelles de la croissance économique.....	39
2.2.1.1 L'approche classique.....	39
2.2.1.2. La conception Marxiste.....	40
2.2.1.3. La conception keynésienne.....	41
2.2.2. Les théories contemporaines.....	41
2.2.2.1. La théorie néo-classique de SOLOW (1956)	41
2.2.2.2. La théorie néo-keynésienne d' HARROD et DOMAR (1947).....	43
2.2.3. Les théories de la croissance endogène	43
2.5.5.2. La nouvelle théorie de la croissance économique.....	44
2.3. Les modèles de croissance économiques.....	45
2.3.1. Le modèle de HARROD et SOLOW.....	45
2.3.2. Le modèle de croissance endogène (Modèle de BARRO 1990).....	46
Conclusion.....	48
Chapitre III : Politiques budgétaires et programmes de relance économique en Algérie	
Introduction.....	49
Section 01 : La situation économique et financière de l'Algérie.....	49
1.1. L'évolution des dépenses budgétaires en Algérie de la période 2001-2013.....	52
1.2. Les recettes budgétaires durant la période 2001-2013.....	53
1.3. Le solde budgétaire de la période 2001-2013.....	54
Section 02 : Les différents programmes de relance économique en Algérie.....	55

2.1. Présentation des différents programmes de relance économique.....	56
2.1.1. Le programme de soutien à la relance économique « PSRE » (2001-2004).....	56
2.1.2. Résultats d'une évaluation du PSRE.....	58
2.1.3. Le programme complémentaire de soutien à la croissance PCSC (2005-2009).....	59
2.2. Les objectifs du programme complémentaire de soutien à la croissance économique...	60
2.3. Le programme de consolidation de la croissance économique 2010-2014.....	61
2.4. Les grands projets du programme de consolidation de la croissance.....	63
Conclusion.....	63
Chapitre IV: Analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique cas de l'Algérie 1980-2013	
Introduction.....	64
Section 01 : Présentation des instruments statistiques utilisés.....	64
1.1. Définitions.....	64
1.1.1. Séries chronologique.....	64
1.1.2. Processus aléatoire	65
1.1.3. Série stationnaire.....	65
1.1.4. Série non stationnaire.....	66
1.2. Etude de la stationnarité.....	66
1.2.1. Test de racine unitaire.....	67
1.3. La modélisation vectorielle	68
1.3.1. Présentation du modèle Vecteur Auto Régressif	68
1.3.2. Estimation et détermination du nombre de retards (p)	68
1.3.3. Les applications du modèle VAR.....	69
1.3.3.1. La causalité au sens de GRANGER.....	69
1.3.3.2. L'approche d'ENGLE et GRANGER (1987).....	70
1.3.3.3. Approche multi-variée de cointégration de JOHANNSEN (2001).....	70
1.3.4. Estimation d'un modèle VECM.....	70
Section 2 : L'analyse uni-variée et multi-variée.....	72
2.1. Analyse uni-variée et multi-variée.....	72
2.1.1. Analyse graphique et statistique des variables.....	73
A. Graphique des séries temporelles.....	74
B. L'application du test de racine unitaire sur les séries utilisées	76
2.2. Estimation de la relation de long terme.....	79

Table de matière

a) Test de cointégration (L'approche Johansen).....	79
2.3. Estimation de la relation de court terme (modèle VAR).....	80
a) Choix du nombre de retard.....	80
b) Estimation du modèle VAR.....	81
c) Les équations fonctionnelles des estimations par le modèle VAR	81
d) Validation du model Vectoriel (Analyse de la stationnarité du modèle par le cercle de la racine unitaire).....	82
e) Teste de Causalité de Granger.....	84
Conclusion	84
Conclusion générale	86

Bibliographie

Annexes

Table de matière

Résumé

Le présent travail est consacré à l'étude de l'impact de la politique budgétaire entreprise par l'Etat algérien sur la croissance économique durant la période qui s'étale de 1980 à 2013, et ce par deux volets distincts, le premier illustre la politique budgétaire et la croissance économique (théories et modèles), suivie par les différents programmes de relance économiques entrepris en Algérie de 2001 à 2014. Le deuxième volet est quant à lui pratique, ainsi, il est fondé sur une approche économétrique de type VAR, où les estimations sont menées sur des données annuelles sur quatre variables, en l'occurrence: le PIB, les dépenses publiques, les investissements, et les prix du pétrole.

Ainsi, cette contribution a pour objectif principal d'apporter des éléments de réponse à la question de départ sus mentionnée, et ce, en se focalisant principalement sur une analyse empirique de l'impact de la politique budgétaire sur la croissance économique en Algérie.

Mots clés :

Politique budgétaire - Croissance économique - Programmes de relance économiques- Estimations - Modèle VAR – Tests -Dépendance- Indépendance- Causalité.

This work is devoted to study the impact of fiscal policy undertaken by the Algerian state on economic growth during the period that stretches from 1980 to 2013, by two distinct parts, the first illustrates the political budgetary and economic growth (theories and models), followed by the various economic stimulus programs initiated in Algeria from 2001 to 2013. The second part is practical about it, so it is based on an econometric approach type VAR, where estimates are conducted on annual data from the VAR model with four variables, namely: GDP, government spending, investment, and oil prices.

This contribution has as main objective to provide answers to the question mentioned above left, and focusing primarily on an empirical analysis of the impact of fiscal policy on economic growth in Algeria.

يخصص هذا العمل لدراسة تأثير السياسة المالية التي اتخذتها الدولة الجزائرية على النمو الاقتصادي خلال الفترة التي تمتد بين 1980 و 2013، وقسم إلى جزئين منفصلين، الأول يبين السياسة المالية والنمو الاقتصادي (نظريات ونماذج)، تليها مختلف برامج التحفيز الاقتصادي في الجزائر بين 2001 و2014. الجزء الثاني هو تطبيقي حول هذا الموضوع، لذا يستند ذلك على الاقتصاد القياسي نوع، حيث يتم إجراء التقديرات على البيانات السنوية على أربعة متغيرات، وهي: الناتج المحلي الإجمالي، الإنفاق الحكومي، الاستثمار وأسعار النفط.

هذه المساهمة لديها هدفا رئيسيا لتقديم إجابات على السؤال الأول المذكور أعلاه، وذلك من

خلال التركيز أساسا على التحليل التجريبي لأثر السياسة المالية على النمو الاقتصادي في الجزائر.